Number/
Numéro

1

La présente revue a été préparée par la Direction générale des affaires publiques de l'Agence canadienne de développement international et est publiée avec l'autorisation du Vice-premier ministre et Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Allan J. MacEachen.

Available in English on request.

Pour recevoir l'Annexe statistique — un éventail des décaissements d'aide au développement effectués par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en 1981-1982
— et d'autres publications du gouvernement canadien qui traitent de ses programmes de coopération internationale, veuillez adresser votre demande à la:

Direction générale des affaires publiques
Agence canadienne de développement international
200, Promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Février 1983

Conception: Stephen Clarke
Couverture: Népal, Photo ACDI, R. Borg
©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1983
N° de cat. E94-4/1982F
ISBN 0-662-91920-3

Agence canadienne de développement international
Canadian International Development Agency

Les Canadiens dans le tiers monde

Revue annuelle de l'ACDI
1981-1982

Canada

Table des matières

Message du ministre 3

Message du président 4

Introduction 6

L'Afrique anglophone 8
La Tanzanie 11

L'Afrique francophone 15
Le Sénégal 19

Les Amériques 23
L'Amérique latine 26
Les Antilles du Commonwealth 27
Îles du Vent et Sous-le-Vent 29

L'Asie 33
Le Népal 38
Le Pakistan 41

Message du ministre

Personne n'oserait dire que 1981-1982 a été une année de vaches grasses. Tout le monde ou presque a dû subir les affres d'une crise ou d'une autre, depuis le malaise généralisé qui afflige tant d'économies jusqu'aux multiples conflits, limités mais violents, qui ont éclaté aux quatre coins du globe. Au-delà de ces calamités, des préoccupations encore plus graves sont restées sans réponse : les tensions qui divisent l'humanité en deux clans économiques, le Nord et le Sud, et en deux blocs politiques, l'Est et l'Ouest, et notre effroyable capacité de mettre un terme tragique à notre histoire, que ce soit par la guerre ou par quelque autre folie plus graduelle mais tout aussi fatale.

Malgré l'énormité des problèmes, la quête de solutions s'est poursuivie en 1981-1982, où on a vu se déployer de louables efforts. Le Canada s'est imposé comme un chef de file, un rôle pourtant sans commune mesure avec la place qu'il occupe dans les affaires mondiales, en voulant perpétuer le dialogue Nord-Sud. Tout le monde a intérêt à ce que les relations entre pays riches et pays pauvres baignent dans un climat de coopération plutôt que d'hostilité, et les puissances dites moyennes peuvent faire beaucoup à cet égard, comme l'ont montré au cours de l'année le Canada, le Mexique, l'Inde et les pays scandinaves.

Le Canada a pris une part active à une série de rencontres internationales portant sur les grands problèmes mondiaux. Grâce à ses efforts, les affaires Nord-Sud ont figuré en bonne place dans l'ordre du jour du sommet des nations industrialisées, dont il était l'hôte à Montebello. Lors de la conférence des Nations Unies sur l'énergie, tenue à Nairobi, le Premier ministre Trudeau a présenté les nouveaux projets que le Canada entend mettre en œuvre pour venir en aide aux pays du tiers monde qui doivent importer leur pétrole, entre autres un projet de financement de recherches énergétiques et

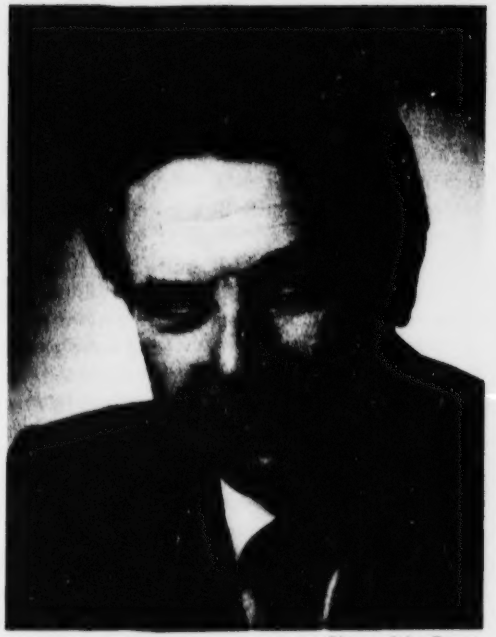

(Photo : John Evans)

de transfert des techniques, de même qu'une contribution spéciale pour aider les pays du Sahel africain à accroître leur production d'aliments et d'énergie.

À Paris, où a eu lieu la conférence des Nations Unies sur les pays les moins développés, c'est en partie grâce aux efforts du Canada si les pays donateurs ont accepté par consensus de consacrer 0,15 p. 100 de leur PNB à des projets de développement dans les pays les plus pauvres. À Melbourne, où s'est déroulée la conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth, le Premier ministre a dévoilé deux programmes tout à fait novateurs qui visent à accroître la production

Message du président

alimentaire : l'un concerne l'exploitation des ressources marines et l'autre porte sur la vulgarisation agricole en mettant un accent particulier sur le rôle des femmes. Enfin, lors du sommet extraordinaire de Cancun sur les questions Nord-Sud, dont il était coprésident, le Premier ministre s'est fait en quelque sorte le porte-parole du tiers monde dans la lutte que se livraient les deux camps, pays industrialisés versus pays en développement, pour lancer une nouvelle ronde de négociations mondiales.

Tout au long de l'année, le Canada a fait preuve d'une volonté constructive dont le plus bel exemple est peut-être la solution apportée aux problèmes qui empêchaient l'affectation de fonds à des projets de développement par l'entremise de l'Association internationale de développement (IDA), le canal par lequel la Banque mondiale achemine une aide de faveur aux pays moins développés. C'est en effet sur l'initiative du Canada qu'est intervenu en septembre un nouvel arrangement grâce auquel l'IDA peut continuer à faire parvenir aux pays en développement les fonds dont ils ont tant besoin.

Je ne prétends pas que le militantisme canadien a fait faire de grands pas à la coopération internationale en 1981-1982, mais c'est un peu grâce à lui si les dirigeants mondiaux, tout préoccupés qu'ils soient par d'impérieux problèmes politiques et économiques, n'ont pu reléguer aux oubliettes le développement du tiers monde. En tout cas, il est permis de penser que le Canada a fait œuvre utile et qu'en faisant pression sans relâche pour qu'on accorde plus d'attention aux questions Nord-Sud, il aura ouvert la voie à de nouveaux progrès qui déboucheront dans un avenir prévisible sur un ordre mondial plus juste et plus stable.

Si l'interdépendance est la leçon à dégager des événements qui nous bousculent, peut-être serons-nous assez sages pour en tirer un enseignement encore plus profond, à savoir que la réponse à nos problèmes actuels, et à bien d'autres choses encore, réside dans une pleine acceptation de notre solidarité humaine. Dans le monde où nous vivons, personne, ni homme ni pays, n'est une île.

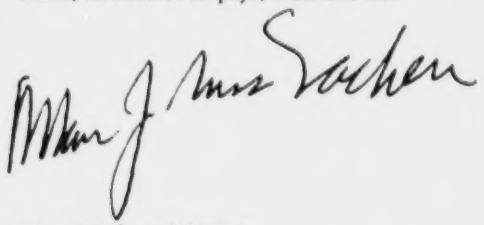

Vice-premier ministre et
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
Allan J. MacEachen

En période de récession économique, les gens ont naturellement tendance à s'en prendre aux dépenses publiques qui, à leurs yeux du moins, ne se rapportent pas directement à leur bien-être personnel. Il est donc normal que les députés, les media et le grand public aient voulu passer au crible le programme canadien d'aide au développement. En quête de solutions à nos propres problèmes, nous sommes portés à négliger l'importance des échanges commerciaux. Nous oublions qui si les pays en développement – qui ont connu ces dernières années une croissance économique supérieure à celle des pays développés – ne parviennent pas à se doter d'une saine économie, ils n'ont aucune chance de devenir nos partenaires commerciaux de demain. Voilà pourquoi l'ACDI a reçu le mandat de favoriser le bien-être économique, ainsi que social, des pays en développement.

L'ACDI sait pertinemment qu'on l'examine à la loupe et qu'elle doit sans cesse chercher à améliorer son efficacité. Chaque dollar qui ne passe pas en administration est un dollar de plus pour le développement, sans compter qu'une administration plus stricte est un gage d'efficacité et une marque de responsabilité envers le contribuable canadien.

Déjà, des mesures ont été prises. Dans sa Revue de l'an dernier, l'ACDI faisait état de l'adoption d'un nouveau mode de programmation, appelé « Action convergente » : désormais, ce sont les besoins du pays bénéficiaire qui déterminent le choix des mécanismes d'aide susceptibles d'y répondre le mieux, qu'il s'agisse des programmes bilatéraux, des voies non gouvernementales ou de mesures économiques comme le soutien de la balance des paiements ou l'ouverture de lignes de crédit.

De cette approche convergente est née la nouvelle structure de l'ACDI, devenue officielle à l'été de 1982. Appelée structure des Quatre A (Asie, Afrique anglophone, Afrique francophone et

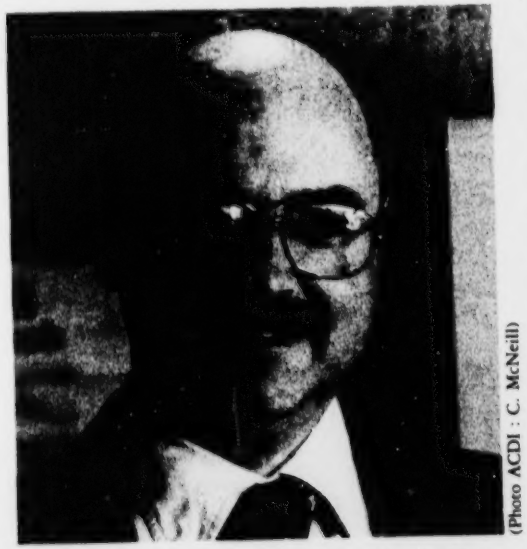

(Photo ACDI : C. McNeill)

Amériques), elle permettra de rationaliser la démarche administrative en réduisant le nombre de paliers de décision. Moins de bureaucratie, donc, mais des décisions plus promptes et de meilleures communications internes, comme on le verra plus bas.

Cette nouvelle structure s'appuie par ailleurs sur des mécanismes améliorés d'exploitation et de gestion financière. Le Plan d'action globale de gestion de l'Agence (PAGGA) donne déjà des résultats concrets et le tout nouveau Plan des systèmes à long terme (PSLT) permettra d'automatiser le traitement des données relatives à tous les programmes de l'Agence.

Toute croissance ne va pas sans difficultés. Néanmoins, on est déjà parvenu à informatiser une partie des données nécessaires pour administrer au jour le jour des projets dont le lieu d'exécution se situe en moyenne à quelque 10 000 kilomètres du Canada. Voilà deux ans, par exemple, la section de l'Asie du Sud-Est a entrepris une expérience pilote d'automatisation des données de projet qui a abouti à la mise au point d'un outil de rapport et d'analyse utilisé aujourd'hui à la grandeur de la Direction générale des programmes bilatéraux. Plus rapides et plus précis, les rapports du PSLT font partie intégrante des nouveaux mécanismes d'exploitation et de gestion financière mis en place.

L'absence de changements structurels peut souvent faire échec au développement le mieux planifié; aussi l'ACDI se réserve-t-elle maintenant un droit de regard plus strict dans sa coopération avec les pays en développement. Pour garantir à ses programmes les meilleures chances de succès, elle n'hésite pas à faire les recommandations qui s'imposent sur des questions telles que la redistribution des revenus, la mise en valeur des terres à faible rendement, les ressources énergétiques, les tarifs des services publics, la distribution des produits agricoles, etc.

Si la partie bénéficiaire ne respecte pas ses engagements et que les intérêts des contribuables canadiens se trouvent mal servis, l'ACDI est même prête à retirer sa participation. C'est d'ailleurs le sort qu'a connu un projet de développement rural mis en œuvre en Haïti. Une vérification de gestion effectuée au printemps de 1981 avait fait ressortir la nécessité de certains réaménagements administratifs, auxquels le gouvernement haïtien n'a pas procédé bien qu'il se fût engagé à le faire. Malgré un bilan de réalisations déjà fort positif, le Canada a décidé, après mûre réflexion – car qui voudrait mettre fin à un projet qui apporte de l'eau potable, des écoles et des hôpitaux à une population défavorisée? – de suspendre sa participation en novembre 1981. À tout prendre, c'était la seule solution responsable à envisager, d'autant plus que sa réputation internationale de donateur sérieux s'en est trouvée renforcée.

Ce sont là quelques-unes des mesures que prend l'ACDI pour faire en sorte que la coopération canadienne soit de la plus haute qualité et continue comme telle de mériter l'appui des Canadiens. L'objectif ultime, bien entendu, est d'aider les gens à s'aider eux-mêmes – pour ce qui est notamment de l'agriculture, de l'autosuffisance alimentaire, de l'énergie et du développement des ressources humaines – et de voir à ce que notre aide soit dispensée aux pays et aux populations qui en ont le plus besoin.

Les décisions que nous prenons aujourd'hui façonnent le monde de demain. À mon sens, la participation actuelle du Canada au développement international est un sage investissement, parce qu'elle contribue à l'édification d'un monde meilleur.

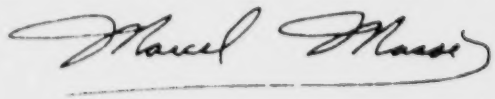

Le président,
Marcel Massé

Introduction

La Revue annuelle de l'ACDI 1980-1981 décrivait le rôle qu'ont joué les diverses directions de l'Agence dans la création et le maintien du programme canadien d'assistance publique au développement (APD). Cette année, la Revue se concentre surtout sur les activités de l'ACDI dans quatre régions : l'Afrique anglophone, l'Afrique francophone, les Amériques et l'Asie. Il ne sera donc question des initiatives et activités d'ordre politique et administratif que dans la mesure où elles constituent un changement majeur de l'orientation adoptée. C'est précisément le cas, cette année, puisque l'ACDI est actuellement en pleine phase de remaniement structurel et de réorientation de son optique. En 1980-1981, elle a commencé à mettre en œuvre l'«action convergente» dans ses activités de programme. En vertu de cette nouvelle approche, les chiffres indicatifs de planification (CIP)* pour chaque pays de concentration** sont établis *avant* que soit choisi le mécanisme d'exécution adapté aux besoins du pays. Pour l'acheminement de l'aide, naguère envisagé sous l'angle des différents programmes, c'est désormais tout l'éventail des besoins de chaque pays bénéficiaire qui est le facteur déterminant. Ainsi, l'administrateur de programme, même s'il fait partie d'une direction générale bilatérale, peut recommander un recours accru aux canaux non gouvernementaux pour répondre à une situation donnée.

L'action convergente est le pivot de la structure allégée dont la mise en place doit être terminée à l'automne de 1982. Après dissolution de l'ancienne Direction générale des programmes bilatéraux, quatre nouvelles directions générales géographiques ont été formées : Afrique anglophone, Afrique francophone, Amériques et Asie, chacune étant dirigée par un vice-président qui relève directement du Président. (Les organigrammes de l'ancienne et de la nouvelle structure figurent à la fin de la présente Revue.) Deux échelons hiérarchiques sont ainsi éliminés entre le Président et les gestionnaires de projet. Les communications «verticales» s'en trouveront améliorées et il faudra moins de temps pour prendre une décision, notamment en ce qui concerne la programmation et l'approbation des projets. De plus, la haute direction sera mieux renseignée sur les préoccupations des responsables de pays.

L'action convergente et la structure des «Quatre A» visent à simplifier les mécanismes des programmes, à mieux concentrer l'attention sur les pays du monde en développement et à accroître l'incidence des activités d'aide au développement du Canada.

* Le Chiffre indicatif de planification (CIP) est une indication du montant de l'assistance publique au développement dispensée «de pays à pays» par le Canada au cours d'une période de cinq ans, qu'elle soit acheminée par l'entremise d'ONG ou d'autres organismes du secteur privé, ou au moyen de prêts et de subventions consentis par le gouvernement à un autre gouvernement.

** Par pays de concentration on entend un pays où l'ACDI administre un programme concentré d'assistance au développement, c'est-à-dire où l'Agence utilise toutes les voies d'acheminement — programmes bilatéraux, multilatéraux et spéciaux — sur une période plusieurs années en vue de répondre aux besoins d'un pays en développement.

Dépenses par programme
Exercice financier 1981-1982
(en millions de $)

Total 1981-1982
1 478,33

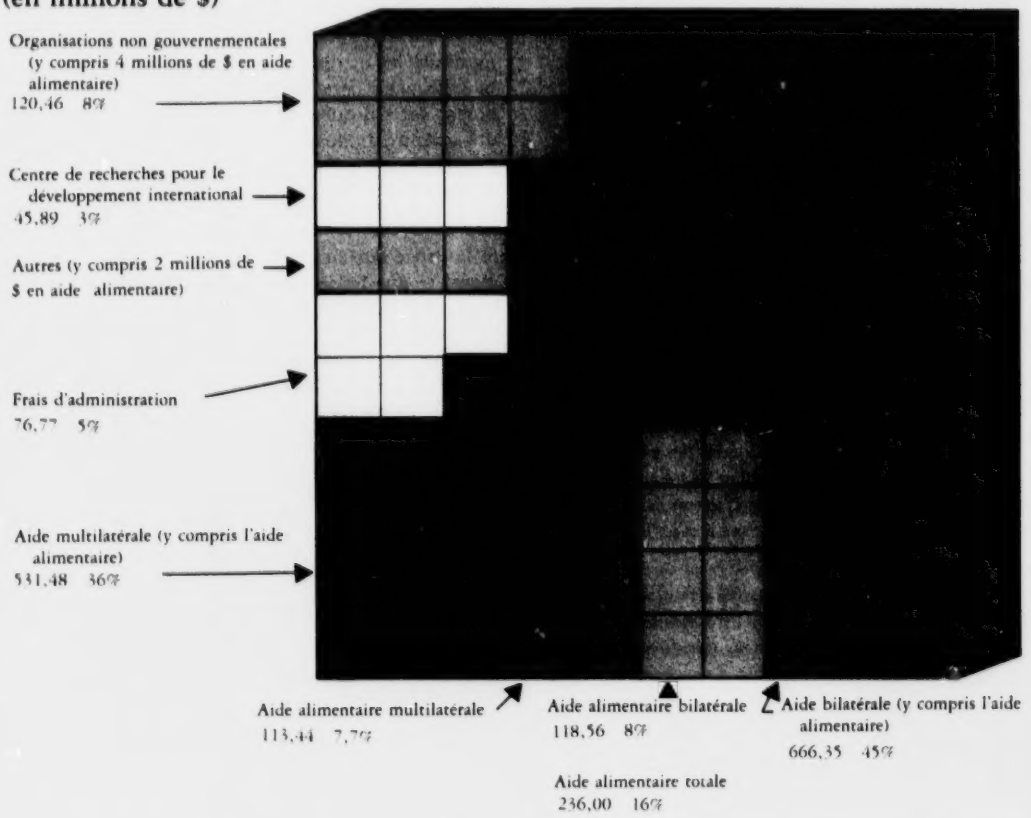

Décaissements d'aide bilatérale 1981-1982 (en millions de $)

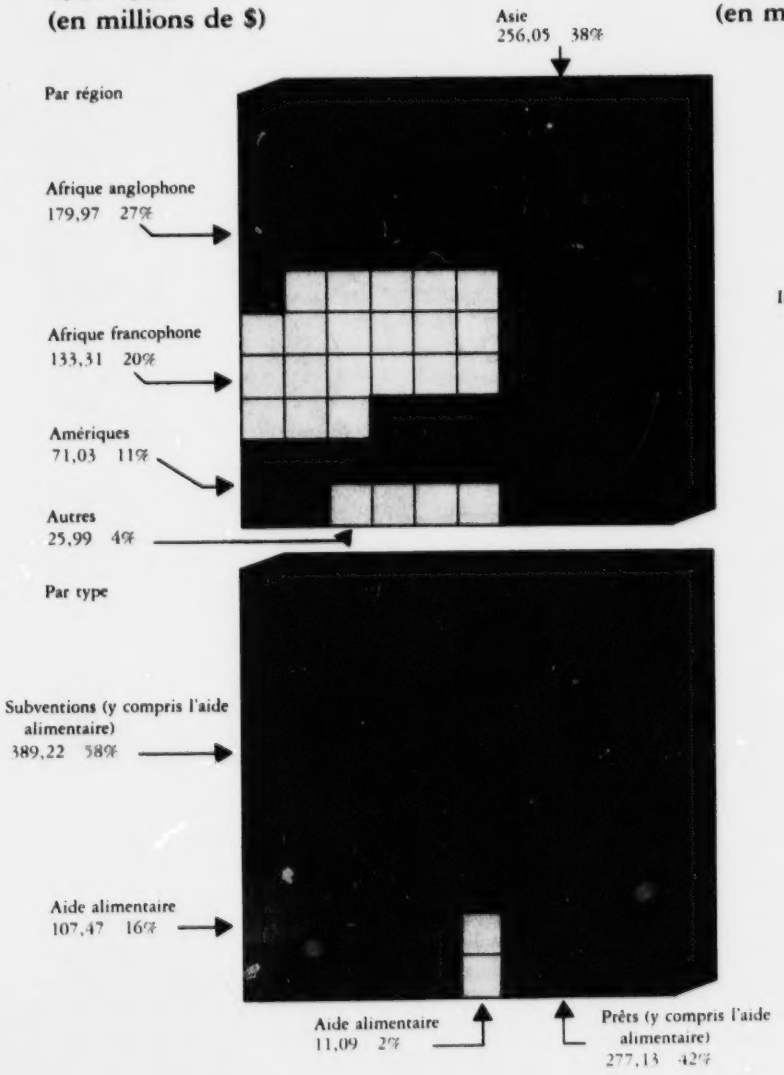

Décaissements d'aide multilatérale 1981-1982 (en millions de $)

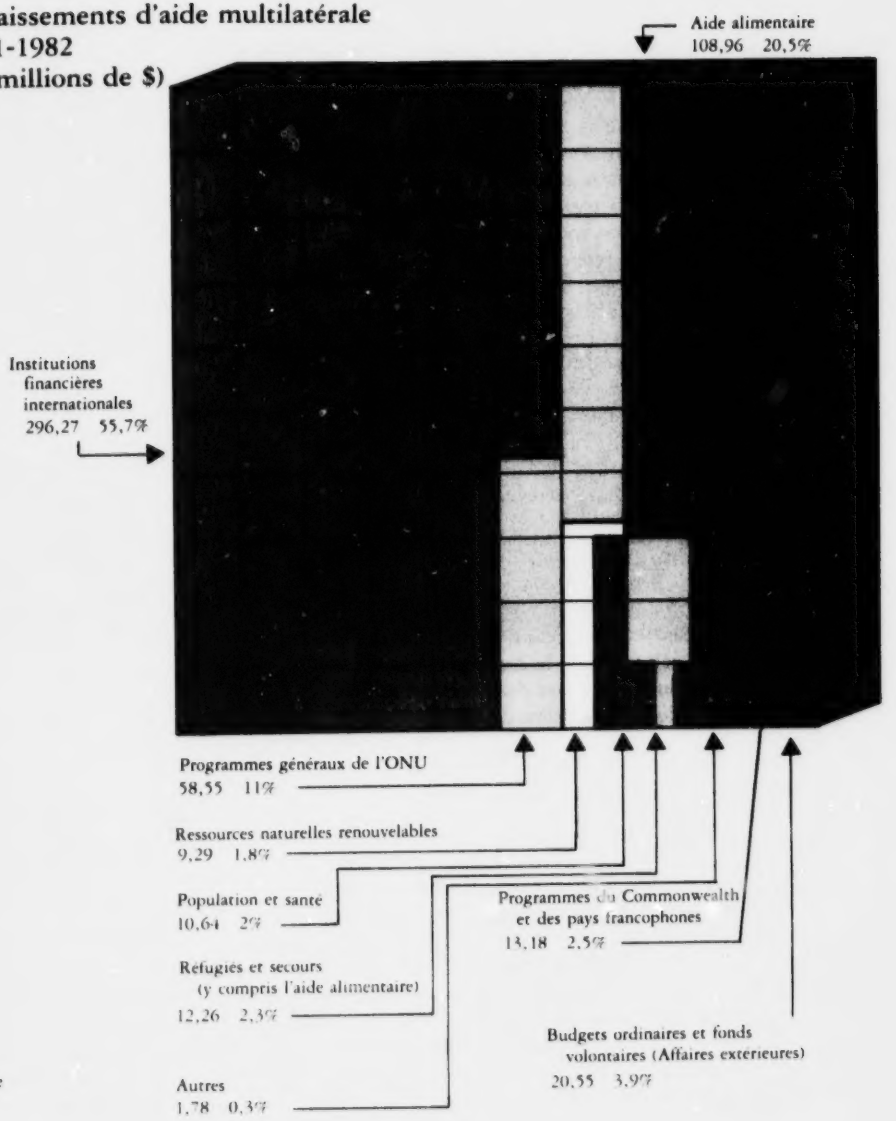

Afrique anglophone

Le continent africain englobe bon nombre des États les plus nouveaux et les moins développés du monde. On y trouve en effet 20 des 31 pays que les Nations Unies considèrent comme les moins avancés. L'Afrique, où le pétrole fait généralement défaut, est en outre la région la plus durement touchée par la récession mondiale en cours depuis les années 1970. Les nations industrialisées doivent certes déployer des efforts considérables pour faire face à une conjoncture économique de plus en plus défavorable, mais en Afrique la tâche des gouvernements confine à l'impossible, compte tenu des autres boulets qu'ils ont à traîner : manque de personnel formé et expérimenté, fragilité des systèmes politiques, faiblesse des institutions et vulnérabilité d'un système économique fondé sur l'exportation d'un nombre réduit de matières premières.

Le secteur agricole est le pivot des économies africaines. La population, rurale à 80 p. 100, vit en majeure partie d'une agriculture de subsistance pratiquée la plupart du temps par des femmes. Au cours des années 1970, toutefois, la production a pris du retard par rapport à la croissance démographique. Sur les 27 pays dont s'occupe la Direction de l'Afrique anglophone de l'ACDI, 11 sont lourdement déficitaires sur le plan alimentaire, et beaucoup doivent régulièrement importer des vivres. Des envois d'aide alimentaire totalisant environ 38 millions de $ ont été livrés en 1981-1982 pour aider à réduire cet écart.

Le programme bilatéral de l'ACDI en Afrique anglophone s'adresse presque exclusivement aux pays les moins avancés. En effet, exception faite de cinq petits programmes subventionnés au moyen des Fonds administrés par les missions,* tous les appuis financiers de la Direction de l'Afrique anglophone (185 millions de $ en 1981-1982) s'adressent à des pays où le produit national brut par habitant est inférieur à 720 $ américains. Un montant de 30 millions de $ est en outre consenti, par le truchement de la Direction générale des programmes multilatéraux, au Fonds africain pour le développement qui, lui aussi, fait converger ses efforts sur les pays les plus pauvres. Cet organisme, que le Canada a grandement contribué à établir en 1972, appuie le développement économique et social de ses États membres, et près de 40 p. 100 de son budget est affecté à des projets agricoles visant la résolution à long terme du problème de l'autonomie alimentaire. Le transport et les services publics constituent ses deux autres grands secteurs d'intervention.

De même, l'ACDI concentre dans l'agriculture la plus grande part des fonds alloués à l'Afrique an-

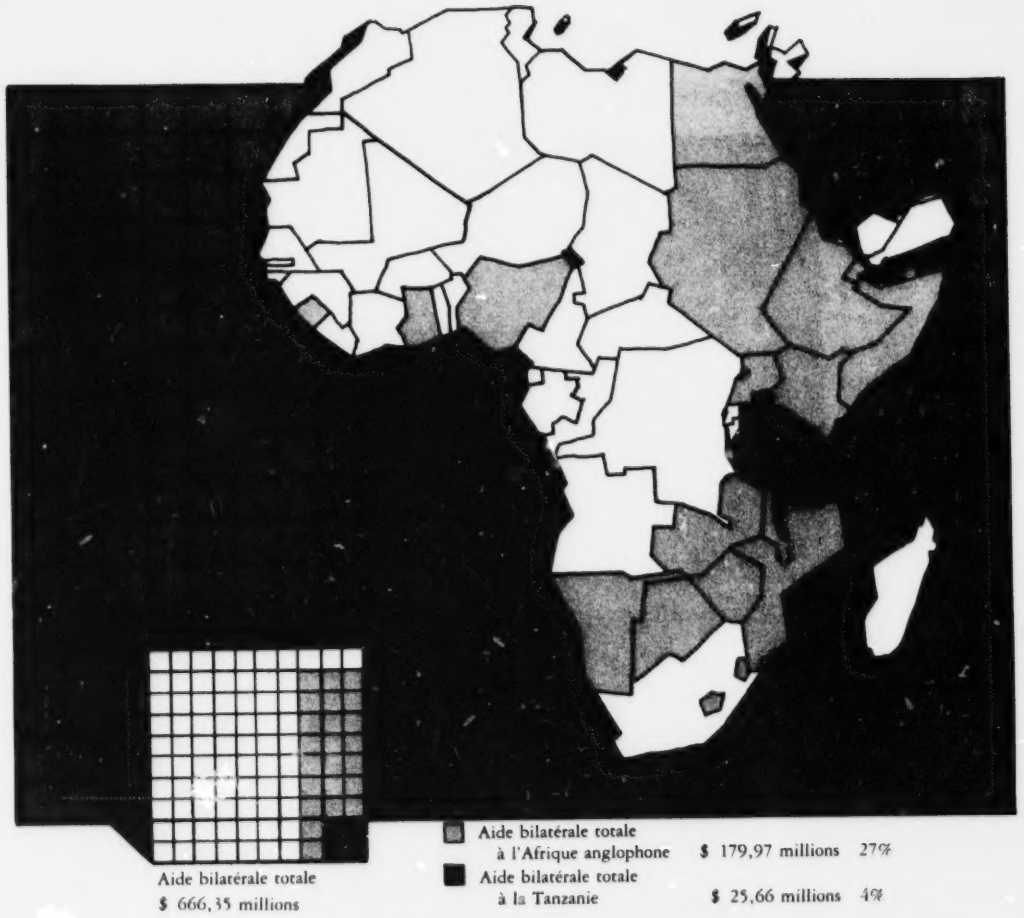

* L'ACDI fournit des fonds aux ambassades et aux hauts-commissariats du Canada pour leur permettre de répondre rapidement à des demandes d'aide dans le cas de petits projets. Ces fonds, provenant des allocations ordinaires de la Direction générale des programmes bilatéraux de l'ACDI, sont généralement limités à $25 000 par projets et destinés à des organismes comme des coopératives communautaires ou agricoles, des comités de développement de village, des hôpitaux, des écoles et des organisations non gouvernementales reconnues.

glophone, notamment dans toutes sortes d'activités essentielles à la sécurité alimentaire : production, distribution, emmagasinage et commercialisation. Les actions actuellement entreprises pour rehausser l'autosuffisance alimentaire comprennent des projets de production de blé en Tanzanie, au Kenya et en Zambie, le développement d'industries laitières au Malawi et au Swaziland, ainsi que le stockage de maïs et d'engrais en Zambie.

Mais le problème de la sécurité alimentaire ne peut être dissocié de celui des transports. Ainsi, la crise que connaît l'Afrique australe à cet égard est certainement liée à l'encombrement des réseaux. Le Zimbabwe, par exemple, enregistre actuellement un excédent de sa production alimentaire, mais se trouve limité dans ses exportations par une pénurie de wagons à l'intérieur du pays et dans les États limotrophes, de même que par des difficultés de manutention au Mozambique. Les chemins de fer du Zimbabwe, pierre angulaire du réseau de transport de l'Afrique australe, ont gravement souffert au cours des dernières années en raison de sanctions et par suite des hostilités qu'a connues le pays. Les pertes subies chaque semaine à cause de la réduction de ses capacités de transport s'élèveraient à quelque 8 millions de dollars.

Pour alléger cette situation, l'ACDI a consenti 6 millions de $ pour l'achat de cinq locomotives et de pièces de rechange. Grâce à un soutien financier supplémentaire, les chemins de fer nationaux du Zimbabwe pourront faire l'acquisition de vingt autres locomotives canadiennes.

D'autre part, la croissance économique de l'Afrique passe nécessairement par le développement de ses ressources humaines, une autre des questions auxquelles l'ACDI accorde la priorité. Les hommes et les femmes sont en effet la première richesse du continent, une richesse dont la mise en valeur commence à peine. C'est pourquoi l'ACDI considère comme prioritaire la valorisation de ce potentiel

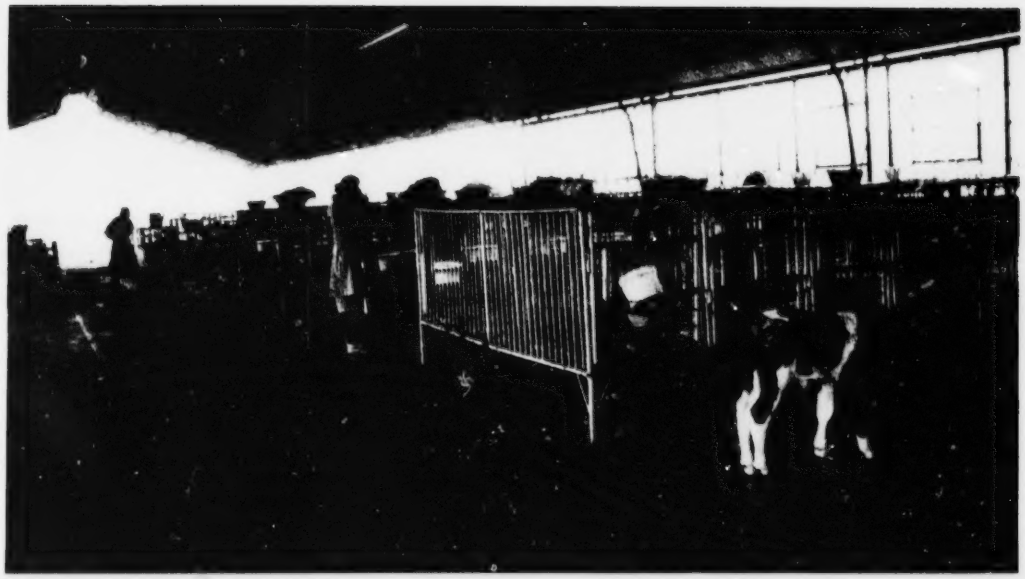

En cinq ans seulement – 5,9 millions de $ en biens et services canadiens (détail, matériel, conseils d'experts et activités de formation) ont permis à l'industrie laitière du Swaziland de s'approcher de l'autosuffisance. Photo: ACDI – C. McNeill

par le biais de l'assistance technique et de la formation. Au Botswana, l'Agence accorde des bourses qui permettront à des nationaux d'étudier le génie minier dans des universités canadiennes; au Kenya, une école de formation des maîtres financée par l'ACDI dispense un enseignement à 600 élèves qui, une fois diplômés, retournent transmettre leurs connaissances dans les petites localités, enfin, au Swaziland, la formation est l'une des composantes importantes d'un projet qui, en cinq ans seulement, a aidé l'industrie laitière à s'approcher de l'autosuffisance.

C'est en 1976 que le Swaziland a pressenti l'ACDI en vue d'augmenter sa production laitière et de réduire sa dépendance à l'égard des importations. L'Agence s'est alors adressée au collège d'agriculture de l'Université de la Saskatchewan. Peu après, une exploitation d'élevage a été créée et quelque 300 Holstein ont été livrées pour former le noyau du cheptel bovin. Des installations ont également été construites pour la fabrication d'aliments du bétail et le traitement du lait. Les agriculteurs locaux, moyennant des conditions généreuses, ont pu louer les veaux et génisses nés sur place, et des spécialistes en vulgarisation leur ont donné des conseils sur la façon de soigner les bêtes et d'augmenter le rendement. Jusqu'ici, la production de lait est élevée – égale, sinon supérieure, à celle donnée par la même race au Canada. Les ventes de lait augmentent d'environ 20 p. 100 par année. Les pertes sont minimes malgré la chaleur, l'humidité et l'absence de réfrigération chez beaucoup de marchands, car la clientèle veille à ce que les produits ne traînent pas sur les étagères.

Les « ingénieurs aux pieds nus »

Au Malawi, l'ACDI participe à un programme d'exploitation hydraulique dont le succès franchit les frontières. Sous la pression de la force de gravitation, des canalisations acheminent jusque dans certains villages une eau saine prélevée dans les torrents de montagne, de sorte que les habitants peuvent trouver de l'eau potable à moins d'un kilomètre de leur domicile.

Des progrès remarquables ont été accomplis dans ce pays. Il est même probable qu'on y verra se réaliser l'objectif de la Décennie internationale des Nations Unies pour l'eau potable et l'assainissement, et que tous les habitants disposeront d'une eau propre et de services d'assainissement d'ici à 1990.

La participation des collectivités est la pierre angulaire du programme. Le gouvernement se contente de fournir les services d'experts et les canalisations, tandis que les villageois élisent les comités directeurs, surveillent les travaux et assument la responsabilité de l'entretien et de l'utilisation correcte de l'installation.

La qualité première du réseau est sa simplicité. Peu complexe sur le plan technique, il est conçu pour durer 100 ans.

Les villageois désignent des « ingénieurs aux pieds nus », qui reçoivent une formation minimale et s'occupent de l'entretien du matériel. Le gouvernement n'a donc aucune autre dépense à assumer que la fourniture des tuyaux. En outre, le fait de planifier, de construire et d'entretenir eux-mêmes le réseau donne de l'assurance aux villageois et leur procure la fierté d'avoir participé au développement de leur pays.

L'ACDI a consacré 1,5 million de $ à quatre projets de ce genre, aujourd'hui presque terminés et dont plus de 150 000 personnes profiteront. La contribution du Malawi s'élève à 400 000 dollars. D'autres bailleurs de fonds participent également, y compris des organismes internationaux auxquels le Canada adhère, comme l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation mondiale de la santé.

Une eau saine et facile d'accès est souvent un luxe dans le monde en développement. Au Malawi, l'ACDI a presque terminé quatre projets d'adduction d'eau qui bénéficient à plus de 150 000 personnes. (Photo ACDI : P. Guest)

Quant à l'installation de traitement et à la fabrique d'aliments pour animaux, toutes deux rapportent des bénéfices. La régie laitière du pays utilise les profits pour aider de petits agriculteurs à acquérir des vaches et à améliorer leurs exploitations. En outre, un certain nombre de Souazis sont allés étudier les techniques de l'exploitation laitière dans des universités du Kenya et d'Irlande, alors que d'autres ont reçu une formation dans des exploitations canadiennes. L'entreprise souazi est maintenant administrée en grande partie par des nationaux, et l'ACDI prévoit s'en retirer au début de 1983. De bons résultats ont aussi été obtenus dans le cadre d'un autre projet du même genre actuellement en cours au Malawi.

L'un des problèmes énergétiques les plus cruciaux auquel l'Afrique doit aujourd'hui faire face est le manque de bois à brûler. En effet, plus de 80 p. 100 des Africains l'utilisent comme combustible de cuisson et les réserves s'épuisent rapidement. Il s'ensuit une érosion et une désertification des zones boisées, avec des conséquences graves pour la production agricole.

Le secteur de l'énergie fait partie des trois domaines d'action prioritaires de l'ACDI. Lors de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables tenue en 1981 à Nairobi, au Kenya, le Premier ministre a annoncé plusieurs initiatives, dont la création du Mécanisme canadien pour les énergies renouvelables (MCER) au sein du Programme de coopération industrielle. Le MCER finance jusqu'à 100 p. 100 des frais engagés par des sociétés canadiennes, dans le domaine de l'énergie renouvelable, pour mettre à l'épreuve et adapter leurs techniques dans le tiers monde. Grâce à l'appui fourni, des essais ont déjà pu être effectués sur des panneaux de chauffage solaire, au Kenya, ainsi que sur des petits ouvrages hydro-électriques, au Swaziland et en Sierra Leone.

D'autre part, ses initiatives dans le secteur énergétique ont valu au Canada d'être choisi pour diriger le sous-comité de l'énergie de l'organisme de Coopération pour le développement de l'Afrique (CDA), formé de sept pays donateurs. L'Afrique recèle un bon potentiel énergétique. Les ressources

En Égypte, comme dans plusieurs autres pays, l'ACDI participe à des projets d'hydro-électricité qui aident à relever le niveau de vie des paysans. (Photo ACDI : B. McCarthy)

hydrauliques pourraient à elles seules, estime-t-on, atteindre 223 gigawatts (milliards de watts), mais seulement 2 p. 100 de ces richesses sont actuellement exploitées. Sous la direction du Canada, le sous-comité examinera les moyens d'en tirer profit.

L'ACDI participe actuellement à plusieurs projets hydro-électriques en Afrique anglophone. Citons le barrage de Kpong au Ghana, la remise en état de lignes de transport électrique en Tanzanie et au Kenya, ainsi que des projets d'électrification rurale en Égypte et au Kenya.

En Égypte, l'ACDI octroie 25 millions de $ sous forme d'équipement canadien, dans le but d'alimenter en électricité plus de trois millions de personnes. Le projet améliorera les conditions de vie en zone rurale et ralentira le phénomène d'émigration vers les centres urbains du Caire et d'Alexandrie, où l'infrastructure sociale est déjà lourdement grevée. Les moyens financiers des agriculteurs augmenteront, puisque les coûteuses lampes à kérosène feront place à l'éclairage électrique et que des moteurs fonctionnant à l'électricité se substitueront aux animaux de trait pour pomper l'eau dans les réseaux d'irrigation. Les bovins désormais inutiles pourront donc être remplacés par du bétail laitier et de boucherie.

Le gouvernement de l'Égypte juge cette électrification essentielle à sa politique d'industrialisation. Environ 40 p. 100 du budget national sert actuellement à importer des denrées, et toutes les terres arables du pays sont en exploitation. L'électrification rurale encouragera les petites industries (laiteries, couvoirs, tissage commercial, etc.), dont le mieux-être contribuera à éponger l'énorme facture alimentaire.

L'Ouganda, tout en s'efforçant de reconstruire une économie complètement désorganisée sous le régime d'Idi Amin, continue de lutter contre la famine et la maladie, conséquences d'une grave sécheresse survenue dans le Nord du pays. L'ACDI a consenti 2 millions de $ sous forme d'aide alimentaire d'urgence, et elle a versé 950 000 $ à l'UNICEF pour l'acquisition de vivres, de services sanitaires et d'eau potable. De plus, la Direction générale des programmes spéciaux accorde 6 millions de $ en faveur de neuf nouveaux projets qui doivent être entrepris par des organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes. Ces activités profiteront à des centaines de milliers de gens et toucheront les domaines de la production alimentaire, des soins de santé, de l'approvisionnement en eau et de la formation d'enseignants. Le projet le plus important (2,8 millions de $) permettra de financer l'importation de fournitures scolaires, considérées comme un besoin urgent par le gouvernement ougandais.

La Tanzanie

Depuis son accession à l'indépendance en 1951, la Tanzanie a parcouru une distance considérable. C'est aujourd'hui un État politiquement stable, dont les dirigeants s'attachent avant tout à mobiliser à des fins de développement la plus grande richesse du pays : sa population. À cet égard, le taux d'alphabétisation atteint maintenant 66 p. 100 chez les adultes – le quatrième parmi les 36 États désignés par les Nations Unies comme pays à faible revenu, et l'un des plus élevés d'Afrique – par suite d'une vaste campagne d'alphabétisation menée entre 1970 et 1975. L'instruction est gratuite et obligatoire pour tous (elle se dispense cependant dans des conditions qui laisseraient songeurs les enseignants canadiens : certaines classes comptent 70 élèves, le papier est distribué au compte-gouttes et les tableaux consistent en de simples murs peints en noir).

Toutefois, les mesures sociales et certains autres programmes sont actuellement compromis par le déclin de l'économie. Le pays compte parmi les plus vastes et les plus peuplés de l'Afrique de l'Est, mais c'est aussi l'un des plus pauvres. En 1980, le revenu moyen par habitant s'élevait à 260 $ américains. L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, qui est à l'origine de 80 p. 100 des ventes extérieures. Malheureusement, le renchérissement du pétrole importé et le faible prix de vente des principales exportations agricoles – café, coton, thé et sisal – ont eu des conséquences désastreuses pour le développement économique. L'importation d'un tracteur, par exemple, correspondait à la vente de cinq tonnes de thé en 1973, alors que le même achat nécessite la vente de 17 tonnes de thé aujourd'hui. Par surcroît, une série de sécheresses est venue aggraver la situation. Résultat : les rares devises étrangères servent à importer des aliments et le pays est aux prises avec un déséquilibre de sa balance des paiements.

Malgré la mauvaise santé de l'économie, les Tanzaniens croient en l'avenir. Leurs ressources humaines et matérielles, de même que leur engagement à l'égard du développement, soutiennent leur espoir

d'atteindre à l'autosuffisance. L'ACDI les aide à mettre ces ressources en valeur en privilégiant trois secteurs – l'agriculture, le transport et l'énergie – où les compétences canadiennes correspondent à leurs besoins de développement.

En 1981-1982, la Tanzanie a reçu du Canada 3,9 millions de $ sous forme d'aide alimentaire, mais ses besoins sont inévitablement appelés à diminuer. En effet, sur un haut plateau du centre, à 1 300 mètres d'altitude, des Canadiens et des Tanzaniens travaillent de concert à un projet déjà très avancé visant à relever le niveau d'autonomie alimentaire.

Cinq exploitations de 4 000 hectares y produisent du blé, sous irrigation naturelle, au même rythme que dans l'Ouest canadien, et depuis un an, les préparatifs ont commencé en vue de cultiver une sixième aire. Les variétés de blé à haut rendement et à forte résistance aux maladies ont été mises au point par des Canadiens et des Tanzaniens dans le cadre d'un programme de recherche et de production appuyé par l'ACDI.

Ce sont des machines agricoles canadiennes qui servent aux récoltes. Par ailleurs, des Tanzaniens reçoivent une formation en cours d'emploi sur tous les aspects de la gestion et du fonctionnement d'une exploitation, et certains poursuivent des études intensives au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan. Il reste en Tanzanie des centaines de milliers d'hectares propres à la culture du blé, et l'ACDI aide le pays à se doter des compétences nécessaires pour en faire l'exploitation. Le seul domaine qui n'exige aucune recherche pour l'instant est celui des engrais, la fertilité du sol étant telle qu'il ne devrait pas être nécessaire de recourir aux additifs chimiques avant 20 ans.

Les interventions de l'ACDI en faveur de ce programme – qui répond à 60 p. 100 des besoins du pays en blé – sont considérés, en Tanzanie et ailleurs, comme une réussite exemplaire dans le domaine du transfert des techniques.

D'autre part, la Direction générale des programmes multilatéraux de l'ACDI épaule aussi la Tanzanie dans sa lutte contre la dépendance alimentaire. Elle finance en effet le Programme des Nations Unies pour le developpement qui réalise plusieurs projets en Tanzanie, entre autres dans les domaines des pêches, de l'élevage, de la production laitière, ainsi que de la culture du riz et des légumes sous irrigation. Elle verse en outre une contribution au Fonds africain de développement, lui-même maître d'œuvre de plusieurs programmes agricoles dont deux visent à augmenter la production de riz et à réduire les importations de céréales.

Comme pour la plupart des pays en développement, les infrastructures de la Tanzanie sont insuffisantes, surtout dans le secteur des transports. Dans le Centre et l'Ouest du pays, de vastes régions ne peuvent compter sur des routes praticables par tous les temps, ce qui fait que les agriculteurs sont tributaires des chemins de fer pour le transport des semences, du pétrole et des engrais dont ils ont besoin. Ce moyen leur sert aussi à expédier leur production excédentaire à destination des marchés intérieur et extérieur. L'efficacité du réseau ferroviaire constitue donc un préalable indispensable à l'autonomie alimentaire du pays.

Mais, en 1979, le train n'a pu satisfaire qu'environ 50 p. 100 de la demande en matière de transport des passagers et du fret. Pour le reste, il a fallu recourir à des moyens plus coûteux – car et camion – lorsqu'ils étaient disponibles. Malheureusement, dans bien des cas, gens et marchandises sont simplement restés sur place. Beaucoup de produits agricoles n'ont pu être expédiés au port, et certaines régions du pays ont souffert de pénurie alimentaire, faute de moyens de distribution. On évalue le manque à gagner à 31,4 millions de dollars. D'autres recettes de devises ont en outre été perdues à cause de l'insuffisance du service fourni aux pays limitrophes enclavés – le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda et le Zaïre – qui dépendent des chemins de fer pour leur accès à l'océan Indien.

La dissolution de la Communauté de l'Afrique de l'Est (Tanzanie, Kenya et Ouganda) survenue en 1974 explique bon nombre des points faibles du réseau ferroviaire. N'étant responsable que d'une section de l'ancien réseau régional dont le pivot était Nairobi (Kenya), la Tanzanie s'est retrouvée avec un petit nombre de locomotives, peu de matériel roulant et aucun accès aux installations d'entretien. Dans la conjoncture économique de l'époque, il ne restait que très peu de devises étrangères pour acheter des pièces de rechange, entretenir les voies ou assurer au personnel la formation technique et administrative nécessaires. De 1974 à 1977, la planification et le contrôle financiers ont fait cruellement défaut, le personnel

n'étant guère en mesure de tenir une comptabilité adéquate.

Devant l'importance que revêtent les chemins de fer pour le développement de la Tanzanie, plusieurs bailleurs de fonds se sont engagés à y affecter des contributions majeures, mais c'est le Canada qui assume aujourd'hui le rôle prépondérant dans ce domaine. Jusqu'à maintenant, l'ACDI a consacré environ 60 millions de $ à la fourniture de biens et de services canadiens, dont 35 locomotives (qui forment le noyau du parc de diesels), 205 wagons de fret, des pièces détachées, un atelier d'entretien et des services d'assistance technique.

L'ACDI prévoit en outre investir jusqu'à 138 millions de $, au cours des cinq ou dix années qui viennent, pour consolider le réseau. Comme les difficultés tiennent surtout à un manque aigu de techniciens qualifiés et de personnel de gestion, c'est l'assistance technique qui recevra la plus grande attention. Lors de réunions récentes de la Banque mondiale, l'ACDI s'est vue encouragée à poursuivre son appui en faveur des chemins de fer tanzaniens, notamment en ce qui concerne les activités de formation et de perfectionnement.

Forte d'une expérience canadienne plus que centenaire en matière de chemins de fer, l'ACDI pourra envoyer des experts qui transmettront l'essentiel de leur savoir, qu'il s'agisse de la formulation de règlements sécuritaires, d'administration financière, d'achats et de gestion des pièces de rechange, ou encore de dotation et de prévision des besoins en main-d'œuvre. La formation est dispensée « sur le tas », au Canada ou dans des pays tiers comme l'Inde et le Zimbabwe. Par exemple, à l'atelier de remise en état des locomotives diesels de Morogoro (financé par l'ACDI), des Tanzaniens acquièrent en cours d'emploi et en classe les connaissances dont ils ont besoin pour faire fonctionner leur atelier en Tanzanie. Après la période de formation, le rendement de celui-ci sera de trois véhicules par mois, alors qu'il n'est actuellement que d'un seul par an.

Grâce à la formation technique et administrative dispensée, de même qu'aux nouveaux wagons, à l'outillage pour le remplacement des voies et aux autres matériels connexes, la capacité de transport du réseau devrait passer à 70 p. 100 du potentiel avant 1985, et à 90 p. 100 avant l'an 2000.

Afin de se protéger contre l'instabilité du marché mondial des matières premières, la Tanzanie cherche à asseoir son économie sur d'autres secteurs que celui de l'agriculture. Toutefois, l'industrialisation exige des quantités colossales d'énergie, et la Tanzanie consacre déjà 60 p. 100 de ses recettes d'exportation à l'achat de pétrole – dont la majeure

En Tanzanie, des Tanzaniens et des Canadiens œuvrent ensemble au développement des ressources humaines et matérielles de cet État de l'Afrique de l'Est. (Photo ACDI – N. Bell)

partie sert à produire de l'électricité.

Le territoire recèle pourtant un potentiel hydro-électrique considérable, pour l'exploitation duquel le gouvernement s'est adressé aux compétences canadiennes. Au cours des dix dernières années, l'ACDI a participé à la construction de deux importantes lignes de transport d'électricité qui constituent maintenant l'ossature du réseau national. C'est ainsi qu'à Dar es-Salaam, principal centre industriel et commercial, l'électricité, et non plus le pétrole importé, sert à éclairer les rues et à faire fonctionner les usines.

Il reste cependant beaucoup de chemin à parcourir. En effet, près de 90 p. 100 de la population du pays est disséminée dans quelque 6 000 villages dont la plupart ne disposent d'aucune énergie électrique. Il y a quelque temps, l'ACDI a effectué une étude sectorielle de 800 000 $ qui servira de cadre pour planifier l'électrification de ces villages et permettra d'orienter les investissements de la Tanzanie, de l'ACDI et d'autres donateurs dans le secteur de l'énergie pendant les 30 années à venir. Elle amènera notamment l'Agence à financer la construction d'une ligne de transport de 800 kilomètres entre les ressources hydrauliques du Centre du pays et la région du lac Victoria, l'une des zones les plus productives et les plus peuplées. L'assistance technique occupera une place importante, comme en ce qui concerne l'exécution des autres projets.

Ainsi donc, l'avenir du secteur hydro-électrique de la Tanzanie est des plus prometteurs. Les ressources du pays dépassent ses besoins prévisibles, et il n'est pas exclu qu'un marché extérieur puisse même être exploité.

L'ACDI aide aussi la Tanzanie à maintenir à flot son secteur industriel. Celui-ci tourne présentement à 30 p. 100 de sa capacité, et de nombreuses usines doivent fermer leurs portes, faute de devises étrangères pour acheter des pièces de rechange et de l'équipement. Grâce à une subvention en nature de 21 millions de $ fournie par l'ACDI, une douzaine d'usines comptant quelque 3 000 employés pourront poursuivre leur activité pendant les quatre années à venir. Deux des produits fournis auront des incidences directes sur la vie des Tanzaniens : le premier, de l'aluminium en lingots et en barres, sera transformé en ustensiles de cuisine et en feuilles de métal, seul matériau abordable pour couvrir les maisons dans les zones urbaines; et le deuxième, du papier fin destiné à l'édition, permettra la publication de manuels scolaires. A l'heure actuelle, il ne paraît annuellement qu'un livre pour cinq élèves à cause de la rareté du papier.

Les sociétés tanziennes concernées traitent directement avec leurs fournisseurs canadiens. Des contacts sont ainsi établis qui devraient s'avérer précieux lorsque le pays atteindra l'autosuffisance et voudra remplacer ses relations d'aide par des rapports commerciaux.

Développement communautaire

Les famines périodiques et la malnutrition permanente ne sont pas des réalités inévitables. C'est la découverte que font actuellement les habitants d'un village reculé et pauvre de l'Ouest de la Tanzanie, ainsi que les réfugiés du Rwanda et du Burundi qui s'y trouvent. Par leurs propres moyens et avec l'aide d'Euro Action ACORD, organisme appuyé par la Direction des organisations non gouvernementales internationales de l'ACDI et par le ministère tanzanien de l'Éducation nationale, ils ont créé un centre de formation et de développement très actif.

Depuis sa création en 1978, la Centre de Kiu dispense des cours visant à améliorer les pratiques agricoles locales. La population participe directement aux activités. En effet, ce sont les villageois qui évaluent la nature des besoins en matière de formation et qui, chaque année, choisissent les garçons et filles qui iront suivre les cours.

Le programme dure de deux à trois ans, mais les élèves ne passent que cinq ou six mois en classe. La formation, de nature essentiellement pratique, se donne aux champs et au village, où les jeunes partagent leurs connaissances nouvellement acquises avec les autres villageois. Des jardins potagers créés sur l'initiative de la classe de 1980 ont obtenu beaucoup de succès. Après avoir remboursé au Centre le prix de location de leurs outils et de leurs animaux de trait, les élèves réussirent néanmoins à tirer un joli profit de la vente des légumes.

Le Centre offre également des cours de sciences domestiques afin d'informer les membres de la collectivité locale sur la nutrition, les soins de l'enfant et les techniques artisanales. On y enseigne en outre des techniques de menuiserie et de construction d'habitations.

Cent douze élèves reçoivent une formation chaque année, et il est manifeste que le programme a un effet positif sur le développement du village. Les jeunes sont moins portés à partir, car ils prennent conscience des possibilités de la région sur le plan agricole. De nombreux réfugiés demandent à devenir citoyens tanzaniens et leur présence devient un atout pour le pays.

Le projet de Kiu fait partie de la vingtaine d'interventions que la Direction générale des programmes spéciaux de l'ACDI appuie en Tanzanie.

Afrique francophone

Il faut y regarder de près pour trouver de bonnes nouvelles en Afrique de nos jours. Il y en a pourtant : découverte de gisements de pétrole au large des côtes, présence d'un énorme potentiel hydroélectrique encore inexploité, apaisement de l'agitation civile et de la crise des réfugiés qui sévissaient au Tchad et dans les pays voisins depuis des années. Les réfugiés rentrent aujourd'hui chez eux et pourront se réinstaller grâce aux fonds qu'on leur a fait parvenir, dont 750 000 $ acheminés en mars dernier par le biais du programme d'assistance humanitaire internationale de l'ACDI. Mais, trop souvent, les bonnes nouvelles sont noyées sous de sombres statistiques de sécheresse, d'une surpopulation aggravée par un effondrement de la production agricole et d'un grave déséquilibre de la balance des paiements.

L'an dernier, l'économie africaine est apparue dans toute sa précarité lorsque le Sénégal a le premier donné l'alerte en annonçant officiellement qu'il ne parvenait plus à rembourser sa dette internationale. Prisonnier comme ses voisins du cercle vicieux des combustibles importés et de l'effondrement des cours d'exportation (le cours de l'huile d'arachide, sa principale exportation, a dégringolé de 20 p. 100 en deux ans), le Sénégal en appelait à la communauté des nations. Lors d'une rencontre internationale, les pays créditeurs ont accepté de rééchelonner la dette à conditon que le Sénégal apporte certains changements structurels à son économie; le Canada, pour sa part, a offert une subvention de 3 millions de $ pour aider à rééquilibrer la balance des paiements.

D'autres pays de la région sont tout aussi vulnérables parce qu'ils exportent essentiellement des produits de base. Le prix du cacao est tombé de 40 p. 100 entre 1977 et 1980, celui du café de 31 p. 100; il a fallu six ans au cuivre pour retourner au prix qu'il commandait en 1974; le prix du phosphate, qui en 1978 avait chuté de moitié par rapport à son prix de 1975, n'a commencé à se relever qu'en 1980. Mais il y a tout de même des lueurs d'espoir. La Côte d'Ivoire et le Cameroun ont découvert au large de leurs côtes des gisements de pétrole, dont ils ont grand besoin pour développer leur industrie et se prémunir contre un plus grand endettement. De plus, Petro-Canada International a entrepris d'aider le Sénégal à faire de

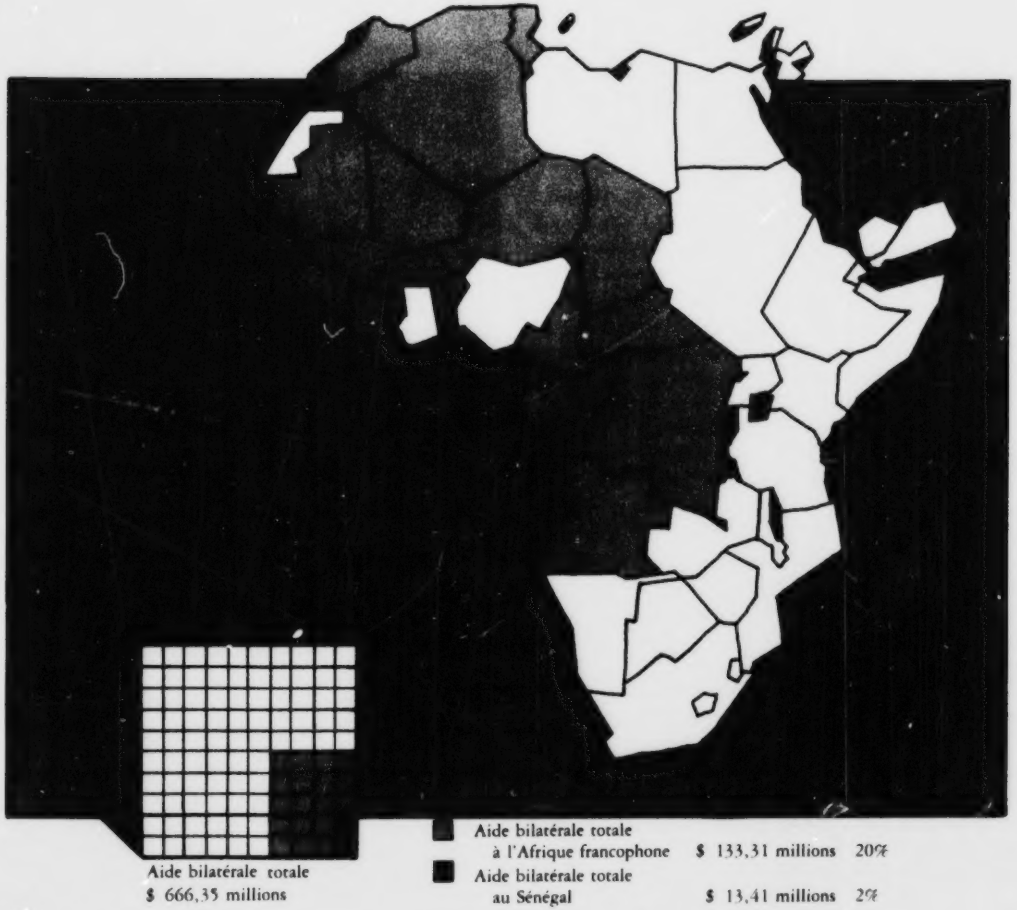

la prospection pétrolière; c'est la première fois que la nouvelle société d'État prend un engagement de ce genre.

L'an dernier, la Banque mondiale publiait un rapport intitulé « Développement accéléré en Afrique au sud du Sahara : Ordre du jour pour l'action », véritable document de choc qui a amené donateurs et bénéficiaires à lancer une offensive concertée contre les graves problèmes qui persistent dans cette partie du continent. Par ailleurs, six pays (Allemagne de l'Ouest, Belgique, Canada, États-Unis, France et Royaume-Uni) se sont inspirés de l'Action concertée pour le développement en Afrique (CADA), créée en 1979, pour former un nouvel organisme : la Coopération pour le développement de l'Afrique (CDA). Ses secteurs d'intervention prioritaire sont l'agriculture, la santé, les transports et l'énergie. Lors d'une réunion tenue en septembre à Ottawa, le Canada a été choisi pour coordonner les travaux du comité de l'énergie parce qu'on a reconnu sa compétence en foresterie, en aménagement hydro-électrique et en exploration pétrolière et gazière. Enfin, lors de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, qui s'est déroulée en août à Nairobi, le Premier ministre Trudeau a annoncé que le Canada affecterait au cours des cinq prochaines années 25 millions de $ à l'exploitation de nouvelles formes d'énergie en Afrique francophone. Des consultations sont déjà en cours avec des pays de la région à la suite de cette annonce.

Mais il n'y a pas que les grandes initiatives énergétiques qui aient des répercussions, à preuve ce modeste projet d'Inter Pares, une organisation non gouvernementale d'Ottawa subventionnée par l'ACDI. Avec une mise de fonds de 65 000 $, Inter Pares a contribué à mettre sur pied en Haute-Volta quatre ateliers où sont fabriqués des poêles à bois à fort rendement énergétique. Vendus 20 $ canadiens

Les marchés en plein air abondamment garnis comme celui-ci se font maintenant trop rares en Afrique francophone. La crise alimentaire s'accentue dans la région à mesure que la croissance démographique prend le pas sur la production agricole.
(Photo ACDI – M. Faugère)

pièce, ces poêles permettent une telle économie de bois de chauffage que leur coût est amorti en un peu plus d'un mois. Munis de leur propre cheminée pour évacuer la fumée, ils améliorent aussi grandement les conditions d'hygiène domestique. On mesure d'autant plus les bienfaits de cette innovation technique quand on sait que les maladies causées par la fumée sont très répandues chez les femmes de la Haute-Volta; c'est qu'elles ont toujours fait la cuisine dans des marmites reposant sur des pierres disposées autour d'un feu de bois à même le sol de la maison. Le nouveau poêle jouit d'une grande popularité dans la capitale, où le bois à brûler transporté de la campagne environnante sur des distances atteignant parfois 125 kilomètres coûte de plus en plus cher.

On a aussi assisté au cours de l'année à un nombre record d'échanges entre le Canada et les pays du Maghreb : Maroc, Algérie, Tunisie. Des visites de ministres et de chargés de programmes, ainsi que

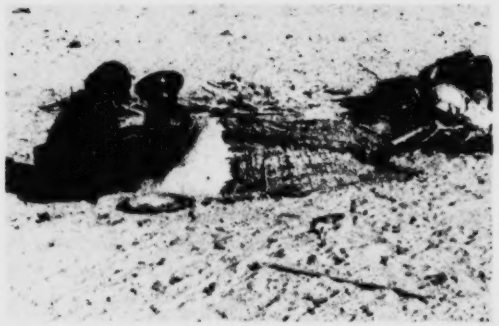

Quelques calebasses constituent toute la richesse de cette réfugiée qui n'a plus ni famille ni bétail. Après plusieurs années d'affrontements civils, les tensions se relâchent en Afrique francophone et beaucoup de réfugiés rentrent dans leurs pays.
(Photo ACDI – J. White)

de représentants du secteur privé désireux d'établir des relations d'affaires ou de coopération, ont renforcé la présence du Canada dans cette région. Ainsi, dix représentants de la petite et moyenne entreprise canadienne ont pu se rendre au Maroc grâce au programme de coopération industrielle de l'ACDI. Les contacts qu'ils ont établis là-bas ont de bonnes chances d'aboutir à des projets réalisés en coparticipation avec des homologues nord-africains, d'autant que plusieurs études de faisabilité sont déjà en cours.

Dans le domaine de l'éducation, la Direction de la coopération institutionnelle a mis en marche au Maroc et en Tunisie des programmes de coopération par jumelage d'universités. Par exemple, les départements de mathématiques et de statistique de l'Université Queens ont été jumelés à l'Université Mohammed V de Rabat pour organiser un échange d'informations sur la nouvelle pédagogie des mathématiques, et plus précisément pour assurer la bonne marche du nouveau programme de doctorat offert par l'université marocaine. Les

Contenu canadien

Point n'est besoin de dire aux Canadiens que les mouches noires sont une véritable calamité. Combien d'entre nous, cependant, se rendent compte que nos rudes hivers nous ont sans doute épargné le pire? En effet, le climat tropical qui règne sur une bonne partie de l'Afrique occidentale, au Yémen et dans certaines parties de l'Amérique centrale et du Sud permet à cet insecte nuisible de proliférer et d'infester de ses larves les rivières de la savane et des régions boisées. C'est la piqûre d'un proche parent de la mouche noire (*Simulium damnosum*) que nous connaissons qui provoque là-bas l'onchocercose, plus communément appelée « cécité des rivières ». Lorsque la femelle suce le sang d'un être humain pour faire éclore ses œufs, des vers parasites s'infiltrent dans l'organisme. Ces parasites, dont la longévité se situe entre 15 et 20 ans, produisent des embryons qui, à leur tour, forment des nodules sous-cutanés et finissent par envahir l'œil de la victime, qui perd alors la vue. Les habitants des régions les plus infestées peuvent recevoir jusqu'à 1 000 piqûres par jour.

Comment s'y prendre pour enrayer une maladie qui rend aveugle une personne sur six et qui sévit dans les régions les plus fertiles d'un continent déjà affamé? Dès 1974, la communauté d'aide internationale a lancé sous les auspices de la Banque mondiale et de trois organismes de l'ONU un vaste programme de lutte contre l'onchocercose, dont les principales composantes sont l'épandage de larvicides et la recherche en vue de trouver un remède efficace contre la maladie elle-même. Basé à Ouagadougou, en Haute-Volta, le programme s'est concentré dans sa première phase (1974-1979) sur la région la plus infestée de l'Afrique, le bassin de la Volta.

Son aire d'application couvre 700 000 kilomètres carrés et touche le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, la Haute-Volta, le Niger et le Togo. Le principal moyen de lutte est l'épandage de larvicides dans les rivières où l'insecte se reproduit. Le Canada, dont la contribution financière à la première phase s'est élevée à 3,5 millions de $ canadiens, déboursera 6 millions de $ canadiens pour la deuxième phase (1980-1985), dont le coût total est estimé à 113 millions de $ américains. Ces fonds sont puisés à même le budget de la Direction des programmes des Nations Unies, qui relève de la Direction générale des programmes multilatéraux.

On considère que le programme a donné jusqu'ici de bons résultats puisqu'on constate au terme de sa première phase une destruction effective des larves dans 75 p. 100 de la région visée et une réduction spectaculaire du nombre d'enfants atteints. Malheureusement, dans certains lieux de reproduction, les larves ont commencé à développer une résistance au premier larvicide utilisé, l'abate, et même à celui qui l'a remplacé, le chlorphoxime. Mais un nouveau composé biologique appelé B.t. H-14 (*Bacillus thurengiensis* H-14) suscite aujourd'hui de grands espoirs. Avec un peu de chance et une saine gestion, il devrait sous peu être produit à grande échelle. Le Comité consultatif scientifique et technique de l'OMS, de la Banque mondiale et du Programme spécial du PNUD pour la recherche et la formation dans le domaine des maladies tropicales – présidé depuis trois ans par un Canadien – a d'ailleurs recommandé l'affectation de nouvelles ressources pour mener à bonne fin les essais en laboratoire et entreprendre les applications sur le terrain. Moins nocif pour l'environnement que les deux autres, le nouveau produit a été approuvé par le Groupe écologique de l'OMS. De plus, sa formule est si simple qu'il pourrait être fabriqué sur place, même dans des conditions artisanales. L'ACDI contribue aussi à ce programme de recherche, auquel elle a affecté 840 000 $ canadiens en 1981-1982, portant à 26 millions de $ américains le total des sommes qu'on y a investies à ce jour.

Mais l'épandage du B.t. H-14 se heurte à des contraintes physiques. Pendant la saison sèche, les résultats sont satisfaisants, mais pendant la saison des pluies, la solution se dilue et perd de son efficacité. La densité du larvicide est aussi cruciale : trop lourd, il s'enfonce dans la rivière sans tuer les larves qui nagent à la surface; trop léger, il forme un léger brouillard au-dessus de l'eau et les larves échappent encore à son effet mortel. Mais il ne suffit pas de tuer les mouches porteuses des parasites, il faut aussi trouver un remède à la maladie. Ce sont là les deux problèmes à long terme auxquels le programme s'adresse en priorité.

Les recherches pour trouver ce remède s'orientent aujourd'hui vers la chimiothérapie. Le Canada y participe également et a même accepté l'an dernier de fournir une contribution supplémentaire de 200 000 $ pour accélérer les recherches à la demande du Comité mixte du programme de lutte contre l'onchocercose, présidé lui aussi par un Canadien.

Notre participation ne s'arrête pas là. En effet, c'est une société canadienne dont le siège se trouve près d'Ottawa qui exécute le contrat d'épandage. Ce contrat vient d'ailleurs d'être renouvelé pour la période de 1983 à 1985. Contre le versement de quelque 7,6 millions de $ canadiens, la société s'engage à fournir un nombre minimum d'heures de vol.

L'an dernier, ses hélicoptères et ses appareils à voilure fixe ont effectué sans incident fâcheux près de 7 200 heures de vol réparties entre la surveillance des zones de résistance, les essais et l'épandage lui-même. Dans certains boisés, il faut parfois utiliser le courant descendant produit par le rotor de l'hélicoptère pour écarter les arbres et permettre à l'appareil de descendre assez bas pour larguer son mortel produit. C'est un travail qui exige beaucoup d'audace, dans la plus pure tradition canadienne du pilotage de brousse.

échanges de professeurs ont commencé à l'automne de 1981. La répartition des frais s'est faite de la façon suivante : 141 000 $ proviendront de l'ACDI, 99 239 $ du Maroc et 34 200 $ de l'Université Queens.

Les Universités de Montréal et Laval ont été jumelées à l'École de médecine sociale et préventive de Sousse, en Tunisie, pour former des spécialistes en santé communautaire. La région de Sousse, qui compte plus de 800 000 habitants, est en effet aux prises avec de graves problèmes d'hygiène, des maladies infectieuses et un fort taux de mortalité infantile. Or, les deux universités canadiennes ont mis au point des cours de médecine communautaire reconnus dans le monde entier. Ces cours seront adaptés au contexte tunisien et des échanges de personnel permettront de grossir le corps enseignant à l'école de Sousse. La Tunisie fournira 186 550 $ et l'ACDI 249 726 $, le reste, soit 63 900 $, provenant des deux universités canadiennes.

En ce qui concerne l'aide multilatérale, l'année a été plutôt difficile. En effet, la baisse des contributions américaines à l'Association internationale de développement du Groupe de la Banque mondiale s'est répercutée sur les banques régionales de développement de l'Afrique, de l'Asie et des Amériques. Les objectifs de financement proposés par les conseils d'administration de ces dernières ont évidemment excédé la capacité d'aide des pays donateurs. Après des négociations prolongées, le Fonds africain de développement a finalement pu être réapprovisionné à la satisfaction générale.

Mais c'est surtout la crise alimentaire qui continue de préoccuper également donateurs et bénéficiaires. La chute des prix des produits de base, l'entassement des populations dans les villes, les politiques internes de prix favorisant le consommateur et la production de récoltes commerciales destinées à l'exportation plutôt qu'à la consommation intérieure sont tous des facteurs qui font que la production alimentaire ne parvient jamais à rattraper la croissance démographique. Seul un effort multilatéral peut renverser cette tendance, comme on tente actuellement de le faire au Mali. Gravement touché par la sécheresse, le Mali est aux prises avec un déficit alimentaire chronique que ses politiques de prix et de mise en marché ne font qu'aggraver. Poussé par un consortium de pays donateurs et d'organismes multilatéraux, il s'est engagé à restructurer la mise en marché de ses céréales afin d'accroître la production destinée au marché intérieur. Il s'agit ici de changements plus que superficiels : il est question en effet d'amputer l'office national de commercialisation de ses responsabilités de mise en marché pour en faire un organisme chargé seulement de fixer les prix; il est question aussi d'ouvrir le marché aux ventes privées de céréales et d'encourager la production, notamment en relevant graduellement, au cours des cinq prochaines années, les prix à la consommation jusqu'à ce que les agriculteurs y trouvent leur juste compte; il est question enfin de mettre un terme à la vente illégale de denrées alimentaires au delà des frontières, pratique fort répandue parce qu'elle permet aux producteurs d'obtenir de meilleurs prix. De plus, la nourriture reçue au titre de l'aide alimentaire sera vendue et les recettes serviront à subventionner les consommateurs suivant une formule décroissante, de sorte qu'au terme du programme de cinq ans, le prix à la consommation couvre le plein prix payé aux producteurs. Enfin, on s'attend que l'accroissement des revenus des producteurs entraînera à son tour le perfectionnement des techniques agricoles et l'agrandissement des superficies cultivées.

D'ici là, le gouvernement du Mali doit pouvoir compter sur des réserves alimentaires suffisantes, donc sur des garanties d'aide alimentaire couvrant plusieurs années, sinon il ne pourra procéder en toute quiétude à la restructuration de ses marchés. C'est pourquoi le Canada projette de consacrer annuellement à ce programme 4 millions de $ au cours des trois prochaines années. On prévoit qu'à la fin de la période de restructuration, la production céréalière du Mali sera suffisante pour assurer aux consommateurs un approvisionnement constant à des prix stables, même en période de sécheresse. Les chances de réussite sont telles qu'on songe à faire de même pour le Sénégal dans un proche avenir. Le Sénégal en a grandement besoin lui aussi, comme on le verra dans les pages qui suivent.

Un coopérant de l'ACDI et son homologue nigérien. La mise au point de variétés végétales plus productives est l'un des moyens qui permettront à l'Afrique d'assurer sa sécurité alimentaire. (Photo ACDI : M. Faugère)

Deux nouveaux programmes ont été entrepris cette année en Afrique francophone : le Rwanda et la Guinée sont devenus pour l'Agence des pays de concentration. Les questions prioritaires au Rwanda sont l'éducation et l'agriculture, et des discussions sont en cours avec l'université locale pour mettre au point des programmes d'enseignement appropriés. En Guinée, des équipes de planification s'emploient présentement à déterminer les secteurs où les compétences canadiennes pourront être utilisées de façon optimale.

Le Sénégal

Le Sénégal d'aujourd'hui est à l'image de son passé colonial, davantage que bien d'autres pays de la région. Autrefois capitale de l'Afrique occidentale française, Dakar a ouvert la porte du Mali et du Sahel*, et c'est d'elle que sont partis les réseaux routiers et ferroviaires, les lignes téléphoniques et, plus tard, les lignes aériennes qui renforcent aujourd'hui sa prépondérance. La politique française de centralisation s'est appliquée outre-mer et se manifeste aujourd'hui dans le contraste frappant entre la capitale ultra-moderne et l'arrière-pays. Dakar s'est aussi imposée sur le plan politique régional. Dès l'obtention de l'indépendance en 1960, le premier président du Sénégal, le poète et penseur politique Léopold Sédar Senghor, s'est fait le porte-parole de toute l'Afrique occidentale française avec l'accord tacite des autres gouvernements.

* « Sahel » est un mot arabe signifiant « bordure du Sahara ».

Depuis longtemps port international, Dakar a aussi joué un rôle majeur dans les affaires européennes autant qu'africaines. À l'instar de Suez, elle accueillait les navires qui commerçaient avec l'Orient; c'est d'ailleurs ainsi que les Africains ont découvert le riz, qu'ils cultivent aujourd'hui pour leur propre consommation le long du fleuve Sénégal. Les grands transatlantiques font escale à Dakar, dont l'importance stratégique est apparue au cours de la Seconde Guerre mondiale lorsque les Forces françaises libres commandées par le général de Gaulle ont voulu y débarquer avec le soutien naval des Britanniques.

Dakar est aujourd'hui le siège de trois grandes initiatives de développement qui visent bien au-delà des frontières du Sénégal.

Depuis 1973, le Centre d'étude des sciences et techniques de l'information (CESTI) offre des programmes d'études de premier cycle et de maîtrise en communications de masse. Le Canada envoie des coopérants pour y enseigner et a jusqu'ici déboursé 11,1 millions de $ sous forme d'assistance technique, de stages de formation post-universitaire au Canada et de bourses d'études dans des pays tiers. Les étudiants viennent du Sénégal, mais aussi de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Bénin, de la Haute-Volta, de la Mauritanie et du Niger. Dans un autre ordre de communications, cinq pays sont desservis par le réseau téléphonique Panaftel, qui relie Dakar à Cotonou, au Bénin, en passant par le Mali, le Niger et la Haute-Volta.

Les trois pays riverains du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) se sont associés pour créer l'OMVS (Office de mise en valeur du fleuve Sénégal), qui coordonne les travaux d'aménagement hydro-électrique et d'irrigation des terres. De nouvelles installations portuaires voient aussi le jour le long du fleuve, dont on régularisera bientôt le débit pour permettre la navigation à longueur d'année. Le Canada participe à cet effort de développement depuis 1978 aux côtés de l'Arabie Saoudite, du Koweit, de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de l'Italie et des États-Unis, et déboursera 34 millions de $ canadiens pour financer sa part des travaux.

Le Sénégal est divisé en trois zones climatiques distinctes : sahélienne au nord, soudanienne au centre et tropicale au sud. Sur la côte, Dakar est favorisée par un climat de type méditerranéen et des plages magnifiques qui pourraient en faire un haut lieu du tourisme international. Faute d'infrastructure, l'industrie touristique n'est pas encore très développée, mais une planification soigneuse pourrait en faire un jour une importante source de devises étrangères, à condition bien entendu que les profits restent dans l'économie locale.

À l'intérieur des terres, le climat change. Sous l'effet de la sécheresse, les terres arables se transforment peu à peu en désert et, déjà, le pays a connu de très mauvaises récoltes en 1979-1980 et en 1980-1981. Ses exportations agricoles ont donc diminué, le privant d'une partie des devises étrangères dont il a besoin pour assurer le service

Grande ville moderne et capitale du Sénégal, Dakar est le pivot des transports et des communications en Afrique de l'Ouest. (Photo ACDI - M. Faugere)

de sa dette extérieure. Le principal produit d'exportation est l'arachide. Mais les prix étant fixes, la production a été considérablement ralentie par la baisse soudaine du taux de change du franc CFA (monnaie du Sénégal, qu'on retrouve aussi dans de nombreux pays francophones d'Afrique occidentale). Le gouvernement a prévu des changements structurels pour relancer la production, mais les marchés internationaux des produits de base ne favorisent guère pour le moment les pays du tiers monde. Les perspectives sont plutôt sombres lorsqu'un pays doit, d'une part, payer plus cher ses importations, notamment son pétrole, et d'autre part, se contenter de recettes d'exportation moindres parce que sa production est insuffisante.

Jusqu'ici, le programme canadien d'aide au Sénégal a surtout porté sur l'éducation générale; en effet, lorsqu'il a obtenu son indépendance, le Sénégal manquait de professeurs compétents et manifestait le désir de se démarquer du moule français en éducation. Avec le temps, cependant, le programme s'est peu à peu tourné vers l'éducation spécialisée et l'africanisation des programmes d'études. Aujourd'hui, le pays a surtout besoin de techniciens et de gestionnaires, en particulier dans les secteurs vitaux de l'agriculture et du développement rural. À Thiès, une école technique se spécialise dans la formation d'ingénieurs en mécanique appelés à travailler surtout en milieu rural, tandis qu'à Dakar, la nouvelle École supérieure de gestion des entreprises vient d'ouvrir ses portes. Recrutés à la hâte dans les secteurs public et privé, ses instituteurs n'avaient pas la compétence nécessaire et devaient l'acquérir avant l'ouverture de l'école. Vingt professeurs et dix consultants ont alors été détachés de l'École des hautes études commerciales (HEC) de l'Université de Montréal pour leur dispenser une formation intensive, si bien qu'en peu de temps, les instituteurs ont assimilé la pédagogie moderne de la gestion, études de cas y compris. Les résultats sont encourageants au point que le HEC a demandé que le projet se poursuive encore trois ans. Les frais sont répartis de la manière suivante : 51 450 $ proviennent de la Direction de la coopération institutionnelle de l'ACDI, 42 120 $ du Sénégal et 32 180 $ du HEC.

Le programme actuel de l'ACDI comprend trois volets, axés sur des objectifs distincts : l'accroissement de la production agricole pour réduire le déficit alimentaire; la lutte contre la désertification et l'exploitation de sources d'énergie de remplacement; et l'assistance technique pour former des entrepreneurs et des techniciens capables de mener à bien les projets de développement.

Si la situation agricole est précaire à l'intérieur des terres, il y a de l'espoir le long de la côte. Au large de Dakar, il existe un point de convergence des courants marins où l'on trouve les plus grandes réserves de poissons de mer de toute l'Afrique occidentale. Les Sénégalais ont toujours pratiqué la pêche côtière, mais leurs prises étaient limitées du fait qu'ils se servaient de pirogues et le gaspillage était courant parce qu'il n'y avait pas de réfrigération. À partir de 1972, l'ACDI les a équipés de moteurs hors-bord et a fait construire des entrepôts réfrigérés le long de la côte, notamment à Kayar, à Joal et à Rufisque. Maintenant motorisés, les pêcheurs peuvent prendre plus de poissons en moins de temps et leurs revenus ont augmenté en conséquence, d'autant plus que la réfrigération a réduit le gaspillage et amélioré la mise en marché. Auparavant, le pêcheur était forcé de vendre au prix qu'on lui offrait, sous peine de voir son poisson pourrir sur place; évidemment, les revendeurs fixaient le prix le plus bas possible. Aujourd'hui, le pêcheur a un meilleur pouvoir de négociation, parce que le temps travaille en sa faveur.

Mais la capture et la vente ne sont qu'un aspect de l'industrie; la surexploitation peut en effet entraîner un épuisement irréversible des stocks, aussi tout programme de pêche doit être assorti d'un programme de conservation. C'est pourquoi le Canada consacre 10,8 millions de $ à un programme de planification, de gestion et de surveillance des pêcheries hauturières du Sénégal. Chèrement ac-

Lions 1, Diplomates 1

Même au Canada, il est difficile aux diabétiques et aux handicapés physiques de mener une vie normale. Ils doivent en effet lutter contre beaucoup de préjugés et de stéréotypes, sans compter que leur bien-être repose sur une vaste infrastructure sanitaire et sociale. Que dire alors de ceux qui vivent dans un pays où l'assurance-maladie est inexistante et où les soins n'atteignent, au mieux, qu'une faible proportion de la population?

Heureusement, il suffit parfois d'initiatives modestes pour changer l'existence de ces malheureux. Le club Lions, qui depuis plus de cinq ans distribue de l'insuline aux diabétiques en Mauritanie, en est un bel exemple. Actuellement, grâce à une subvention de 50 000 $ puisée dans le Fonds administré par la mission (FAM) de Dakar, cet organisme construit une clinique externe qui aidera quelque 200 diabétiques à vivre aussi normalement que possible.

Avec un intérêt tout aussi marqué, le corps diplomatique de Dakar patronne la construction d'une nouvelle aile pour le centre d'éducation et de réadaptation des enfants handicapés. Un montant de 35 500 $ versé dans le cadre du programme du FAM permettra d'y construire une piscine pour les soins hydrothérapiques. Ces diplomates font ainsi la preuve que l'« immunité » dont ils jouissent ne les rend pas indifférents au sort des autres.

quise, notre expérience de la gestion et de la conservation des ressources marines profite maintenant à d'autres pays côtiers qui tirent leur subsistance de la mer.

Lorsqu'il a débuté en 1973, le programme canadien d'aide alimentaire au Sénégal n'avait qu'un but : réduire le déficit vivrier. Depuis ce temps, deux autres objectifs sont venus s'y ajouter. L'aide alimentaire, lorsqu'elle est acheminée par les voies bilatérales, permet d'atténuer le déséquilibre de la balance des paiements en réduisant les achats à l'étranger; lorsqu'elle est vendue sur le marché local, elle fournit des fonds de contrepartie grâce auxquels le bénéficiaire peut assumer sa part des coûts des projets de développement en marche. En 1981-1982, le Sénégal a reçu par la voie bilatérale des cargaisons de blé en vrac totalisant 1,8 millions de $, puisés à même le budget de la Direction générale des programmes multilatéraux. Chez le Sénégalais moyen, l'ingestion quotidienne de calories n'est pas très éloignée (95 p. 100) de la norme nutritive internationale; l'écart peut donc être comblé, moyennant un effort concerté de production et une amélioration des conditions de distribution.

C'est ici qu'entre en jeu le développement rural, un ensemble de programmes connexes destinés à rehausser la qualité de la vie dans la campagne sénégalaise, où vivent les trois quarts de la population. Le Canada s'est engagé à faire sa part pour accroître les récoltes, promouvoir l'élevage de la volaille et approvisionner en eau les localités rurales. Trente-sept p. 100 de la population a accès à l'eau potable, ce qui est déjà mieux que dans les autres pays de la région dits « de concentration », mais cette catégorie de priviligiés est concentrée dans les centres urbains ultra-modernes. Dans les régions rurales, la pénurie d'eau de consommation et d'irrigation est d'autant plus critique que les précipitations ont diminué de façon alarmante ces dernières années.

Grâce à la collaboration de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix (OCCDP) et de diverses ONG sénégalaises, des projets sont déjà en marche dans trois régions. Au sud de Dakar, un projet de Caritas auquel le Canada consacre 750 000 $ prévoit le creusage de puits et l'installation d'un aqueduc. À l'est, l'Office africain de développement et de coopération (OFADEC) défriche et irrigue pour encourager le « retour à la terre » des citadins et faire ainsi contrepoids à l'exode rural. L'apport de la main-d'œuvre locale est évalué à 1,5 million de dollars. Enfin, dans la région de la Casamance, le Centre d'animateurs ruraux d'Affiniam (CARA) enseigne à des jeunes gens le labour à la charrue tirée par des bœufs et l'utilisation de nouvelles variétés de riz. La contribution canadienne, y compris celle de l'OCCDP, s'élève à 921 000 dollars.

La forêt rend de multiples services : elle fournit des appoints nutritifs aux hommes et aux animaux, elle retient l'eau dans le sol, elle empêche l'érosion et elle est une précieuse source de bois de combustion et de construction. Son équilibre est cependant fragile et la négligence peut causer des dégâts écologiques irréparables en une seule génération. La lutte contre le désert revêt plusieurs formes, mais vise en tout premier lieu à préserver le couvert forestier existant. Un projet dans la Casamance a donné des résultats encourageants depuis sa mise en œuvre en 1976. Des équipes formées sur place sont devenues expertes dans la prévention et la maîtrise des feux de forêt qui menacent de détruire la terre et son précieux produit, le bois. C'est une contribution de l'ACDI de 500 000 $ et le financement à même un fonds de contrepartie qui ont permis d'affecter les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réussite de ce projet.

L'ACDI participe aussi à un projet visant à fixer les dunes de sable et à faire pousser des casuarinas le long de la côte entre Saint-Louis et Dakar. Mis en œuvre en 1979, il a contribué à préserver les riches

L'eau est rare dans les campagnes sénégalaises. A cause de la secheresse, la desertification des terres arables s'accentue. Les recoltes de 1979-1980 et 1980-1981 en ont beaucoup souffert. La lutte contre ce fleau est l'une des actions prioritaires de l'ACDI au Sénegal. (Photo ACDI : M. Faugere)

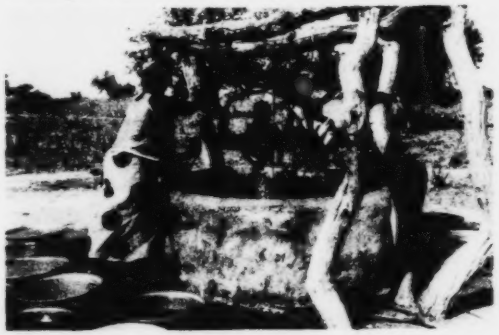

Jusqu'a ces dernieres annees, l'accent du programme canadien au Senegal portait sur l'enseignement general. Aujourd'hui, on insiste sur la formation specialisee, tout en favorisant l'«africanisation» des cours. Les competences techniques et la gestion ont la priorite, notamment dans les domaines de la production agricole et du developpement rural.
(Photo ACDI : M. Faugere)

terres potagères d'où proviennent la plupart des légumes consommés dans la capitale.

Mais le problème majeur reste la forte demande de bois pour les besoins énergétiques et culinaires. La préservation des forêts passe donc nécessairement par une recherche concertée de nouvelles sources d'énergie. L'énergie utilisée à des fins industrielles est tirée exclusivement des hydrocarbures que le pays doit importer de l'étranger. Or, la prospection effectuée à ce jour permet de croire à l'existence de gisements pétroliers dans la région de Dome-Flore. En janvier 1981, le Premier ministre Trudeau a annoncé que le Sénégal serait le premier pays à bénéficier de l'aide de Petro-Canada International pour trouver des ressources énergétiques sur son territoire. De plus, une étude canadienne réalisée en 1980-1981 a recommandé qu'on redouble d'efforts pour que toutes les régions rurales disposent de l'électricité d'ici à 25 ans. Différents projets sont déjà en cours de planification : installation d'une ligne de tension moyenne entre Cap des Biches et Thiès, électrification rurale dans la région de M'Bour, assistance technique au ministère du Développement industriel pour la planification et la gestion du secteur énergétique.

À pas lents et mesurés, l'aide au développement contribue à changer la face du Sénégal. L'énergie disponible sur place peut être utilisée pour faire marcher la petite industrie; la terre peut être enrichie et irriguée pour soutenir la production vivrière et stopper l'exode rural en rendant la vie possible dans les petits villages. Mais voilà que survient une guerre et tout est à repenser. En 1981, après avoir échappé à un coup d'État et fait appel aux troupes sénégalaises pour se maintenir au pouvoir, le gouvernement de la Gambie – un petit pays enclavé dans le Sénégal – a demandé que les deux États se fédèrent. C'est ainsi qu'est née la Sénégambie et qu'a pris fin une aberration géographique qui durait depuis des décennies. Quel sera l'avenir de cette fédération? La Gambie est peu peuplée, mais sont taux de croissance démographique est supérieur à celui du Sénégal; les deux peuples, cependant, ont à peu près le même taux d'alphabétisation et absorbent par individu la même quantité de calories. La Gambie devenant elle aussi, par la force des choses, un pays de concentration, la priorité ira, comme au Sénégal, à l'agriculture et à la production alimentaire. Tous les espoirs restent permis, surtout maintenant qu'on soupçonne l'existence de gisements de pétrole au large des côtes.

Guerre et paix

Il était anciennement de tradition, pour les pays coloniaux comme la France et la Grande-Bretagne, de former des régiments entièrement recrutés aux colonies. Les Français ont ainsi réuni sous la bannière tricolore plusieurs bataillons d'infanterie, nommés d'après leur pays d'origine.

La célèbre unité des tirailleurs sénégalais a été créée en 1857 au sein de l'infanterie de marine, puis constituée en régiment en 1884. Au cours de la Première Guerre mondiale, quelque 180 000 hommes ont été mobilisés, dont 136 000 ont combattu en Afrique du Nord, en France et en Extrême-Orient. À la fin de la guerre, 30 000 d'entre eux étaient morts au front. Les tirailleurs, répartis en 18 régiments dès 1939, se sont distingués à la bataille de la Somme en 1940, ainsi qu'en Tunisie en 1943, sous le général Leclerc. En tant que sujets français, ils avaient droit aux décorations et aux médailles militaires, et de nombreux Africains ont reçu la Légion d'honneur en témoignage de leur bravoure.

La métropole a de nouveau fait appel à eux de 1945 à 1954, pour servir en Indochine cette fois. Des 56 000 soldats qui s'y sont rendus, 2 300 ont été tués.

Mais les militaires sénégalais ont aussi fait œuvre de paix. En effet, l'armée nationale, qui avait absorbé les unités coloniales lors de l'indépendance en 1960, a fait partie des forces des Nations Unies au Zaïre (ancien Congo belge), de même qu'au Liban et au Tchad. Ainsi, le béret bleu a remplacé le béret vert sombre, et l'armée a épousé la cause de ces soldats du monde entier qui s'efforcent de maintenir une stabilité mondiale de plus en plus menacée.

Les Amériques

Pour des raisons géographiques évidentes, la situation politique et économique des pays en développement des Amériques intéresse beaucoup le Canada. En effet, c'est en Amérique latine et dans les Antilles que se concentrent quelque 75 p. 100 des investissements commerciaux directs et plus de la moitié des transactions d'échange que le Canada effectue dans le tiers monde. On évalue à 150 000 le nombre d'emplois que cette activité engendre pour les Canadiens. En outre, plus de 40 p. 100 de nos importations de pétrole proviennent du Venezuela et du Mexique. Le développement socio-économique et la stabilité politique de la région revêtent donc un intérêt certain pour notre pays.

Certes, par rapport aux pays en développement des autres continents, les pays des Amériques, jouissent de façon générale, d'un revenu par habitant supérieur, et leurs populations sont moins denses. Ils n'en sont pas moins affligés d'une foule de problèmes tout aussi graves. La pauvreté extrême y est très fréquente. La main-d'œuvre spécialisée et les compétences administratives y font souvent défaut. Les taux de croissance démographique sont les plus élevés du monde, et la production agricole y perd du terrain par rapport à la demande. La moitié des aliments produits dans les Amériques se retrouvent, il est vrai, sur les marchés d'exportation, mais la moitié des enfants y souffrent de sous-alimentation. Le niveau du chômage s'élève au même rythme que le prix du pétrole et les déficits des balances des paiements continuent d'opposer un frein à la croissance économique.

Mais ce n'est pas tout. À ces données économiques il faut ajouter l'écheveau politique, toujours plus complexe. Les oppositions entre la droite et la gauche et les affrontements entre les groupes réformistes et les gouvernements autoritaires entraînent des bouleversements continuels. Comme en témoigne la récente visite en Amérique centrale du Sous-comité parlementaire chargé des relations du

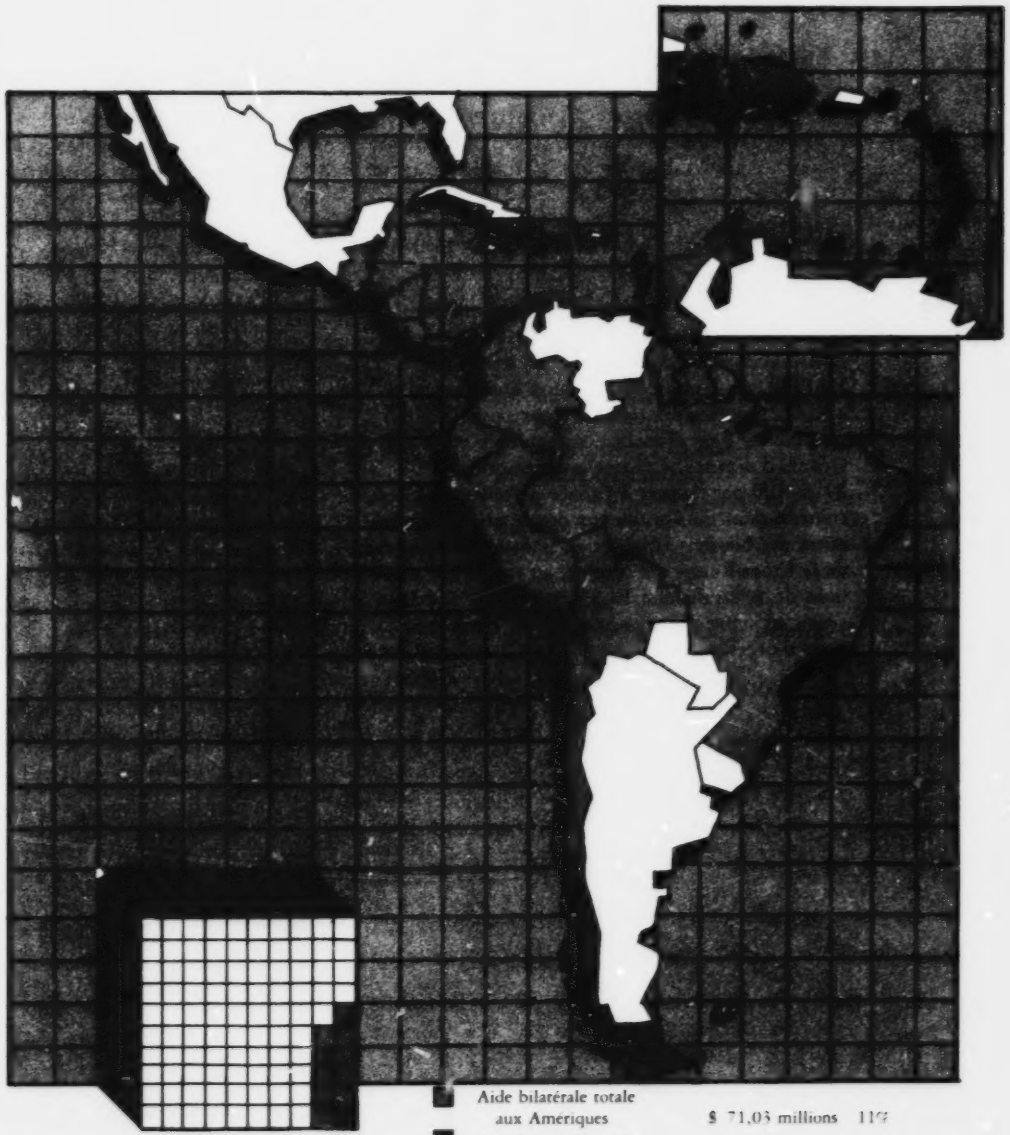

ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE

L'année dernière a été cruelle pour des millions d'êtres humains qui ont vu leur vie brisée par des catastrophes d'origine naturelle ou humaine. L'ACDI, par l'intermédiaire de sa Direction générale des programmes multilatéraux, a dépensé 26,7 millions de $ en assistance humanitaire et en secours d'urgence, soit une augmentation de 27 p. 100 par rapport à l'année précédente. Les contributions du Canada aux organisations humanitaires des Nations Unies et au Comité international de la Croix-Rouge ont atteint, au total, 7,77 millions de $, tandis que 18,97 millions de $ étaient versés en subventions pour répondre à des situations d'urgence.

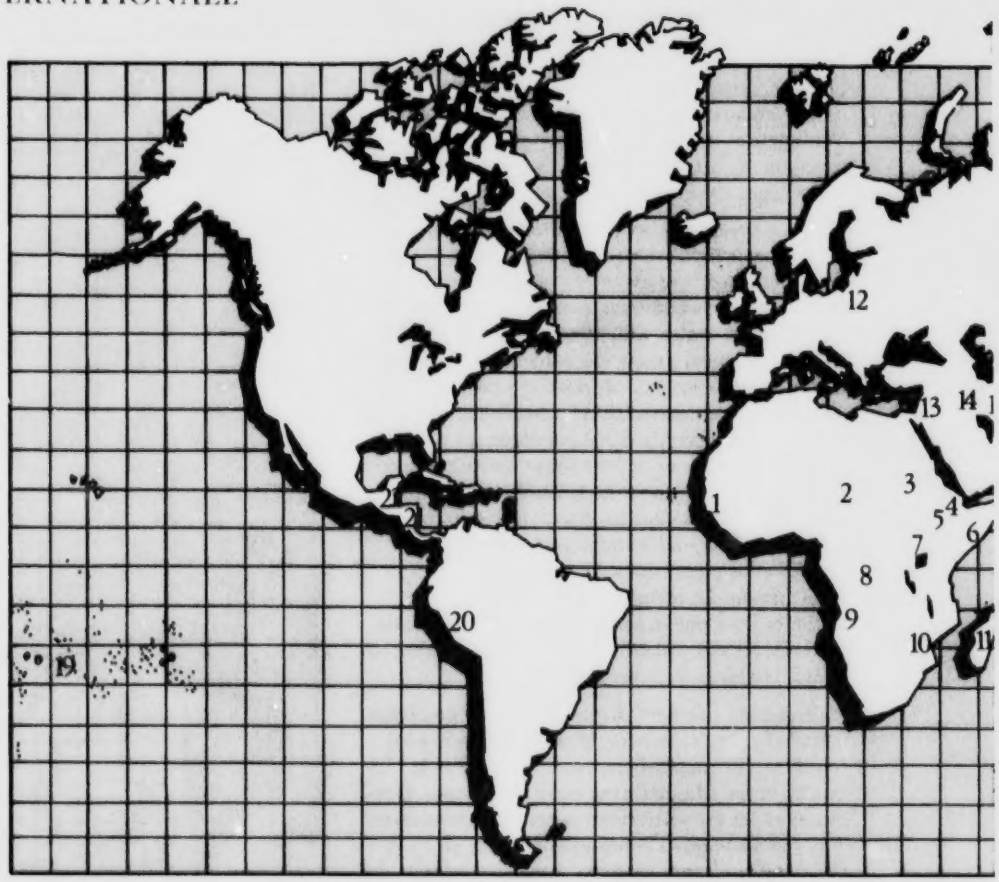

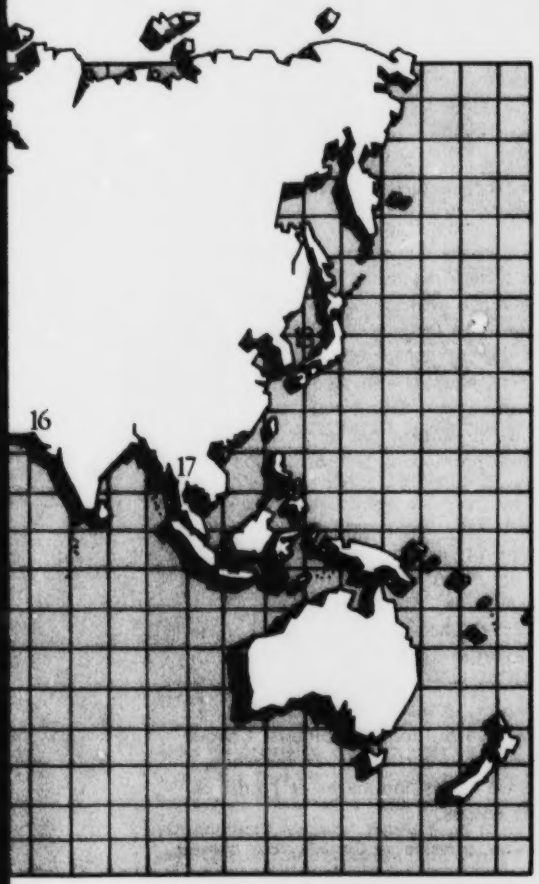

Afrique

1. Gambie (conflit)
2. Tchad (sécheresse, conflit, réfugiés)
3. Soudan (réfugiés)
4. Djibouti (réfugiés)
5. Éthiopie (personnes rentrant dans leur pays)
6. Somalie (réfugiés)
7. Ouganda (famine)
8. Zaïre (réfugiés)
9. Angola (réfugiés, sécheresse)
10. Mozambique (sécheresse)
11. Madagascar (cyclone, inondations)

Europe

12. Pologne (tensions internes)

Asie

13. Liban (conflit civil)
14. Iraq (prisonniers et détenus)
15. Iran (enfants déplacés, prisonniers et détenus)
16. Pakistan (réfugiés)
17. Thaïlande (réfugiés)
18. Corée (typhon)

Océanie

19. Îles Tonga (cyclone)

Amériques

20. Pérou (inondations, glissements de terrain)
21. Nicaragua (famine)
22. El Salvador (conflit civil, réfugiés)

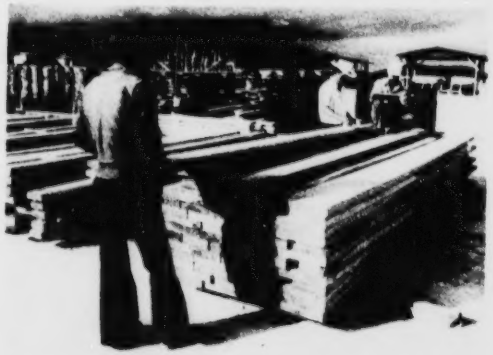

Le Honduras possede de grandes richesses forestieres. Un vaste programme de sylviculture de l'ACDI l'aide a developper cette ressource tout en diversifiant l'economie nationale, actuellement tributaire des fluctuations du cours du cafe et des bananes. (Photo ACDI : J. Williamson)

Canada avec l'Amérique latine et les Antilles, le Canada est loin de rester indifférent à cette instabilité.

Pour la Direction des Amériques de l'ACDI, cette année a constitué une période de réflexion sur l'efficacité d'un programme d'aide administré dans des conditions politiques et économiques aussi extrêmes. Dans certains cas, ce réexamen a amené la suspension de projets — comme en Haïti, devant l'incapacité des deux gouvernements de s'entendre sur des mesures de gestion et de contrôle — ou la suspension de programmes — comme au Guatemala et au Salvador, en raison de l'instabilité politique. Parfois, cette remise en cause a débouché sur un nouvel ordre de priorité, les efforts devant porter sur la mise en valeur des ressources humaines afin d'accroître l'emploi et de relever les secteurs de production, ou sur la constitution de liens à long terme, entre les interventions d'assistance économique et les relations commerciales du Canada.

La Direction des programmes multilatéraux de l'ACDI a continué de verser à la Banque interaméricaine de développement des contributions dont l'ensemble a atteint plus de 24 millions de $. La Banque, créée en 1960, pour accélérer le développement économique de l'Amérique latine et des Antilles, administre un programme de prêts dont le budget dépasse 2 milliards de $ américains, et sert à financer principalement des projets dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de l'industrie et des transports. Le Canada en est membre depuis 1972.

L'Amérique latine

L'instabilité sociale, économique et politique croissante de l'Amérique centrale a beaucoup retenu l'attention en 1981-1982. À cause des remous politiques et des conflits civils qui empêchent les gouvernements de garantir la protection des coopérants, l'ACDI a dû suspendre ses programmes bilatéraux au Guatemala et au Salvador. La situation est particulièrement préoccupante dans ce dernier État, dont environ 200 000 ressortissants ont trouvé refuge dans les États limitrophes, surtout au Mexique, au Guatemala, au Honduras et au Costa Rica. L'ACDI a versé plus de 1 million de $ par l'entremise de sa Direction générale des programmes multilatéraux pour soulager la misère de ces personnes déplacées.

Quant au Nicaragua, il s'efforce actuellement de redresser une économie sérieusement ébranlée par la révolution qui a renversé le régime Somoza. Le pays a maintenant réussi à rétablir une certaine stabilité et des plans sont à l'étude en vue d'un accroissement de l'aide. Au cours de l'année écoulée, 4,5 millions de $ en aide alimentaire ont été livrés pour aider à soulager des pénuries graves et pour répondre aux besoins essentiels de la population.

Dans le Honduras voisin, l'ACDI a parachevé un projet forestier visant à diversifier l'économie nationale qui, pour l'heure, dépend entièrement des cours mondiaux du café et des bananes. Grâce à 2 millions de $ de l'ACDI et à 800 000 $ du gouvernement hondurien, des spécialistes ont effectué, dans la zone centrale qui occupe 150 millions d'hectares, un inventaire des espèces d'arbres ainsi que du volume et de la densité du peuplement forestier. Cette banque de données, de même que la formation reçue par les professionnels et les techniciens, constituent des fondements solides grâce auxquels pourront être établis les futurs plans de conservation et d'exploitation de cette vaste richesse.

En fait, l'ACDI exerce son action de multiples façons dans le secteur des forêts. Elle administre en effet plusieurs autres projets bilatéraux, en plus de fournir des appuis au Programme des Nations Unies pour le développement et à la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) qui, à leur tour, soutiennent la COHDEFOR, organisme gouvernemental hondurien chargé de promouvoir une utilisation diversifiée des terres.

Par ailleurs, l'ACDI a récemment achevé un projet en Colombie qui permettra d'épargner des millions de dollars en prévenant les dommages aux propriétés et aux cultures. Au printemps et à l'automne, il est fréquent que les pluies abondantes provoquent des crues soudaines dans le bassin fluvial du Magdalena et du Cauca, zone qui couvre un quart du territoire national et où vivent plus de 90 p. 100 des 27,5 millions d'habitants. Chaque année, les inondations entraînent, en moyenne, 130 pertes de vie et des dommages de l'ordre de 25 millions de dollars.

La Colombie s'est adressée au Canada pour obtenir une assistance technique en vue de créer un sys-

Une radio qui s'implante

En 1981, des agriculteurs latino-américains ont appris un moyen efficace et bon marché de protéger leurs récoltes contre le charançon. Cet insecte est, semble-t-il, extrêmement allergique à la cendre de bois. Le simple fait d'en mélanger aux grains emmagasinés constitue une garantie contre les pertes. Il suffit ensuite de retirer la cendre par vannage avant l'emploi. D'abord utilisée par des agriculteurs du Botswana, cette méthode a été répandue grâce aux émissions du Réseau radiophonique agricole (RRA), un service radiophonique conçu à l'intention des agriculteurs des pays en développement.

Le RRA est une idée de George Atkins, ancien commentateur agricole de la CBC. En 1977, ayant constaté au cours d'un voyage que les techniques modernes n'étaient pas toujours adaptées aux besoins des pays en développement, il s'est avisé que certaines méthodes de production en usage dans un endroit donné pourraient également être utiles ailleurs. La radio, organe d'information peu coûteux et relativement répandu, pourrait constituer un moyen idéal de communication à cette fin.

C'est ainsi qu'en 1978, le réseau a été lancé par la société Massey Ferguson à titre de service au public. Aujourd'hui, le projet est parrainé conjointement par l'Université de Guelph et la Direction de la coopération institutionnelle et des services de développement de l'ACDI, cette dernière assurant environ 75 p. 100 du financement.

M. Atkins parcourt le tiers monde tous les ans à la recherche de ses précieux « tuyaux ». Il a ainsi recueilli des renseignements dans une foule de domaines, entre autres : la formation du compost; la fabrication de harnais et de charnières de portes à l'aide de pneus usagés; le creusage de silos souterrains pour stocker le foin pendant la saison sèche; la récolte du miel de façon simple et efficace. Cette dernière méthode, employée par des agriculteurs africains et sud-américains, consiste à enduire de cire d'abeille des billes de bois évidées, qui sont ensuite suspendues à une branche d'arbre. Les essaims ne tardent pas à s'y installer, et il ne suffit plus que de recueillir le miel après avoir enfumé les abeilles pour les déloger.

M. Atkins prépare des bandes magnétiques en anglais, en français et en espagnol sur les techniques apprises au cours de ses voyages. Elles sont ensuite diffusées par le truchement de 650 stations agricoles réparties dans plus de 100 pays, où les informations sont traduites en dialecte local au besoin. Les agriculteurs ont tendance à mieux accepter les renseignements qui leur sont communiqués dans leur propre langue par des présentateurs qu'ils connaissent.

Le succès du réseau est immense. Son auditoire pourrait dépasser les 100 millions, sans compter la Chine qui reçoit depuis peu des émissions transmises par Radio Australia.

tème de prévision des inondations et d'alerte. L'ACDI a pour sa part sollicité le concours du Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada. Après deux mois d'apprentissage intensif de l'espagnol, une équipe de quatre Canadiens a commencé à travailler avec des homologues Colombiens. Ensemble, ils ont élaboré un système central de prévisions et de traitement des données fondé sur l'utilisation de liaisons radio bilatérales. Des observateurs et des stations de radio, en alerte 24 heures par jour et sept jours par semaine, sont installés sur le terrain et alimentent le système en données météorologiques et hydrologiques dont le traitement permet de prévoir les crues. Le montant de 1,2 million de $ versé par l'ACDI devrait amener une réduction de 25 p. 100 des pertes annuelles.

En Haïti, pays le plus pauvre des Amériques et premier bénéficiaire de l'aide canadienne dans la région, l'ACDI a dû prendre une décision des plus difficiles lorsqu'il lui a fallu suspendre un projet de développement rural intégré. Ce projet, administré conjointement par les autorités canadiennes et haïtiennes, cherchait à répondre aux besoins essentiels de plus de 300 000 personnes vivant dans la région située entre Petit-Goâve et Petit-trou-de-nippes.

Terminée en juillet 1981, la première phase a permis tout un éventail de réalisations dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de l'infrastructure et des organisations sociales.

Le projet a toutefois dû être suspendu avant le début de la seconde phase, devant l'incapacité chronique des gouvernements d'Haïti et du Canada d'en arriver à une entente mutuellement satisfaisante sur la gestion et le contrôle des activités.

Les Antilles du Commonwealth

En 1980, au terme d'une révision globale de ses relations avec les Antilles du Commonwealth, le gouvernement canadien a déterminé que cette région devait recevoir une attention prioritaire dans les relations extérieures du Canada à cause de sa nature et de ses besoins particuliers, ainsi que des liens privilégiés qui l'unissent au Canada depuis la lointaine époque coloniale. Étant donné la situation précaire de l'économie des Antilles, l'accent a été

Apprentissage de la pêche en haute mer

Chaque été depuis 1978, la localité de Pictou en Nouvelle-Écosse reçoit la visite de pêcheurs de Bélize qui viennent y acquérir de nouvelles connaissances techniques. Le ministère provincial des Pêches fournit les instructeurs et les installations, tandis que le Programme volontaire d'aide au développement agricole (VADA) de l'ACDI absorbe les frais de déplacement des participants. Il s'agit là de la première contribution directe de la province de Nouvelle-Écosse au domaine du développement international.

mis sur une politique de coopération économique.

En juin 1981, le Canada a annoncé qu'il doublerait le volume total de l'aide au développement des Antilles du Commonwealth, le faisant passer à 350 millions de $ entre 1982 et 1987. Cette aide visera principalement à favoriser une croissance économique soutenue, l'objectif ultime étant l'autosuffisance des pays bénéficiaires.

Les Canadiens se demandent peut-être s'il est logique d'accorder une telle aide à des îles qu'ils se représentent souvent par des images de plages tropicales et de touristes bronzés, en particulier pendant leur long et rude hiver. Mais le mode de vie de l'Antillais moyen ne peut se comparer à celui du touriste, qu'il soit canadien ou autre. En fait, la pauvreté est là-bas chose courante, et elle est d'autant plus difficile à supporter qu'elle est en contact permanent avec des modes de vie plus opulents.

Les pays des Antilles font face à de lourdes contraintes économiques. Pour la plupart, le coût du pétrole importé ne cesse d'augmenter tandis que les exportations (des produits de base comme le sucre, la banane, la bauxite et la noix de coco) se heurtent à la baisse de la demande et à la stagnation des

À Bélize, la pêche se pratique à bord de petites barques dans les eaux relativement peu profondes comprises entre le littoral et un récif-barrière situé au large. Mais les réserves et les prises de homard, de conques et de crevettes ont diminué au cours des dernières années. Aussi l'industrie de la pêche, dont dépendent directement quelque 10 p. 100 de la population, a-t-elle voulu se tourner vers la pêche en haute mer pour compenser ses pertes. Toutefois, les compétences et l'expérience faisant défaut dans ce domaine, le gouvernement de Bélize a décidé de faire appel à l'ACDI.

Actuellement, le ministère des Pêches de la Nouvelle-Écosse initie des pêcheurs de Bélize à diverses techniques, notamment à l'utilisation du matériel de navigation hauturière, à l'entretien des moteurs, des appareils de réfrigération et des filets, de même qu'à la lecture des cartes. Des visites dans les coopératives locales complètent cette formation.

Ce sont les sept coopératives regroupant la majorité des pêcheurs du pays qui effectuent la sélection des candidats. Elles assurent le soutien financier des familles pendant le séjour des participants au Canada, moyennant quoi ces derniers s'engagent à transmettre à leurs collègues, une fois revenus chez eux, leurs nouvelles connaissances théoriques et pratiques.

Des réunions ont lieu entre les pêcheurs, les dirigeants des coopératives, des représentants canadiens et des fonctionnaires du gouvernement de Bélize, pour déterminer les besoins en matière de formation et les moyens que le ministère des Pêches de la Nouvelle-Écosse peut prendre pour y répondre – qu'il s'agisse de programmes déjà existants ou créés spécialement. Par ailleurs, les organismes eux-mêmes ayant récemment manifesté le désir de se renseigner davantage sur l'organisation, la gestion et le financement des coopératives, le *Coady Institute of Nova Scotia* a créé un programme sur mesure grâce auquel des cours ont pu être donnés à Bélize en 1981.

Le programme, dont 58 pêcheurs ont bénéficié à ce jour, donne déjà des résultats concluants : en 1980, la pêche au homard et à la conque a continué de décliner, mais les prises de poissons de grands fonds se sont accrues.

Au Bélize, la pêche côtière est une importante industrie dont vit environ 10 p. 100 de la population. Depuis quelques années, toutefois, les réserves s'amenuisent et les prises déclinent. L'ACDI et le ministère des Pêches de la Nouvelle-Écosse apprennent les techniques de la pêche hauturière à des pêcheurs du Bélize. (Photo ACDI : C. McNeill)

prix. Les problèmes budgétaires internes et la pénurie de techniciens spécialisés ont atteint un tel seuil critique que plusieurs pays ne sont même plus capables d'entretenir leur propre infrastructure basique.

Pour remédier à la situation dans la mesure de ses moyens, l'ACDI concentre de plus en plus son aide sur les secteurs productifs de l'économie, de sorte que les pays puissent eux-mêmes générer des fonds pour mieux contribuer par la suite à leur propre développement. C'est pourquoi elle met l'accent sur la mise en valeur des ressources humaines par le biais de projets d'assistance technique. L'ACDI continue aussi d'offrir son aide à la *University of the West Indies*, une institution régionale que financent 14 gouvernements des Antilles et à laquelle le Canada prête assistance depuis le début des années 1960 sous forme de subventions, de bourses d'études et de détachements de personnel. Pour l'année 1981-1982, la contribution de l'ACDI s'est élevée à 5,1 millions de dollars.

L'ACDI continue enfin d'envoyer des fonds à la Banque de développement des Antilles, dont le rôle complète bien le programme d'aide canadien. La Banque traite en priorité des projets qui favorisent le développement de l'infrastructure socio-économique et prête directement aux secteurs productifs de l'entreprise privée. La contribution de l'ACDI en 1981-1982 a été de 4 millions de dollars.

Îles du Vent et Sous-le-Vent

Les îles du Vent et Sous-le-Vent sont en fait les sommets d'une chaîne de montagnes immergée qui reliait jadis les Amériques du Nord et du Sud. Depuis Porto Rico au nord-ouest jusqu'à Trinité-et-Tobago au sud-est, elles isolent la mer des Caraïbes des alizés de l'Atlantique qui ont amené les premiers explorateurs et commerçants européens sur leurs côtes au XV[e] siècle et ont marqué de façon déterminante les premières années de leur développement. Elles sont unies par de solides liens politiques et économiques au reste des Antilles du Commonwealth, dont elles partagent aussi l'histoire, la langue et la culture.

Le Canada accorde une aide bilatérale à sept d'entre elles : Antigua, Saint Kitts-Nevis et Montserrat dans les îles du Vent, et Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Grenade et la Dominique dans les îles Sous-le-Vent, qui sont exposées au vent du large et subissent l'assaut des grandes lames de l'Atlantique. À l'exception de Montserrat, qui est une colonie de la Couronne britannique, et de Saint Kitts-Nevis, qui est un État associé de la Grande-Bretagne, elles ont toutes obtenu leur indépendance au cours des 15 dernières années, certaines aussi récemment qu'en 1981. Toutefois, comme la plupart des anciennes colonies, elles se sont rendu compte que l'indépendance politique n'entraîne pas nécessairement l'indépendance économique.

Toutes les îles sont pauvres, leur revenu moyen par habitant ne dépassant pas 1 500 $ américains. Comme dans la plupart des pays en développement, leur économie repose essentiellement sur l'exportation de produits de base qui n'échappent pas aux fluctuations internationales des prix. Elles connaissent un fort taux de chômage et manquent de spécialistes pour mener leurs affaires économiques et financières.

Les contraintes économiques tiennent surtout à la taille géographique et à l'isolement physique. Toutes les îles sont petites, tant par la taille que par la population : la plus petite, Montserrat, fait 102 km^2 et compte 12 000 habitants, tandis que la plus grande, Sainte-Lucie, s'étend sur 616 km^2 et compte 120 000 habitants. Beaucoup d'entre elles sont très montagneuses, ce qui leur confère un attrait indéniable pour les touristes amateurs de panoramas saisissants, mais ne leur laisse guère de place pour pratiquer l'agriculture. Enfin, comme elles sont aussi d'origine volcanique ou coralienne, elles ne possèdent pas de dépôts minéraux assez importants pour justifier une exploitation commerciale.

Faute de ressources humaines et financières, l'industrialisation et la croissance économique ont marqué le pas. L'émigration massive a entraîné une pénurie de techniciens spécialisés et d'experts en administration et en gestion. Comme ceux qui partent seraient en fait les meilleurs éléments du développement, les îles doivent se débrouiller avec ceux qui restent, c'est-à-dire un grand nombre de jeunes gens aux compétences limitées et de personnes âgées.

Le potentiel est là pourtant. Les contraintes physiques qui ont jusqu'ici entravé le développement des îles sont peut-être la clé de leur avenir. Le tourisme, notamment, pourrait s'y développer à merveille. Beaucoup d'îles ont des plages, dont certaines sont tout simplement magnifiques; toutes offrent de beaux paysages, une végétation subtropicale luxuriante et un climat chaud et agréable qui, tempéré par les eaux environnantes, joue à longueur d'année entre 21 et 29 degrés Celsius. Bon nombre d'îles reçoivent des précipitations abondantes, les terres agricoles, quoique rares, sont en général de bonne qualité et il y a moyen d'accroître leur rendement. Enfin, les îles disposent d'une population active instruite, saine et bien nourrie, elles sont bien pourvues en établissements scolaires, elles sont bien approvisionnées en eau et sont toutes proches du marché nord-américain.

Le Canada s'efforce justement d'aider les îles du Vent et Sous-le-Vent à tirer parti de ce potentiel.

Ces dernières années, d'ailleurs, le Canada et le Royaume-Uni ont été les principaux bailleurs de fonds des projets bilatéraux mis en œuvre dans la région. Aujourd'hui, les îles reçoivent par habitant la plus grande part de l'assistance publique canadienne au développement.

Le programme de l'ACDI s'est concentré à l'origine sur le développement de l'éducation, des transports et des ressources en eau. On a beaucoup investi dans le secteur de l'éducation, notamment. Vingt-quatre établissements d'enseignement primaire, secondaire et professionnel ont été construits au coût de 10,75 millions de $, sans compter l'aide fournie sous forme de prêts étudiants, de bourses d'études et de perfectionnement. De concert avec la Banque de développement des Antilles, l'ACDI a aussi financé plusieurs projets d'adduction d'eau. En fait, les travaux d'aqueduc sont maintenant achevés sur la plupart des îles et l'eau est désormais disponible en plus grandes quantités, tant pour satisfaire les besoins domestiques que pour soutenir le développement de l'industrie et du tourisme.

Étant donné les difficultés d'accès, l'ACDI a accordé la priorité à la construction d'une infrastructure des transports. À cause de leur isolement physique, les îles avaient toutes besoin d'un port de mer et d'un aéroport, non seulement pour attirer les touristes mais aussi pour faciliter entre elles les mouvements de personnes et de marchandises. Des aérogares ont été construites à Saint Kitts-Nevis, Antigua, Sainte-Lucie, la Dominique et Saint-Vincent. De nombreux autres projets d'aménagement aéroportuaire (pavage des pistes, par exemple) ont été menés à terme au cours des ans. Un nouveau projet est actuellement en cours de planification, qui vise à améliorer les conditions de sécurité dans ces aéroports, en les dotant notamment de meilleurs moyens de lutte contre les incendies. La Dominique et Montserrat ont maintenant des ports équipés pour la manutention des marchandises et un budget de 6 millions de $ a été approuvé pour des aménagements semblables à Saint Kitts, la Grenade et Saint-Vincent.

Maintenant que l'infrastructure nécessaire au développement est à peu près achevée, l'ACDI porte davantage son attention sur les secteurs productifs (agriculture, tourisme, industrie) et la mise en valeur des ressources humaines, afin de favoriser un développement économique équilibré et une croissance capable de s'entretenir elle-même.

C'est sans doute le tourisme qui a le plus grand potentiel de croissance. Encore à l'état embryonnaire — seulement 200 000 visiteurs se sont arrêtés dans les îles en 1977 —, il a pourtant déjà des répercussions économiques non négligeables, en particulier à Antigua et Sainte-Lucie.

Pour accroître les retombées économiques du tourisme, il faudrait qu'une plus grande partie de l'argent dépensé par les vacanciers ne sorte pas des îles.

Un des moyens d'y parvenir est d'encourager l'essor d'industries touristiques secondaires, comme la fabrication d'objets d'artisanat. À Montserrat, par exemple, 60 femmes ont été initiées au tissage artisanal grâce à un budget d'équipement et de formation de 250 000 $, fourni par l'ACDI. Jusqu'ici, elles sont parvenues à mettre en marché leur produit et à intéresser le gouvernement de Montserrat à la mise sur pied d'une industrie intégrée reposant sur la production locale de coton des îles.

Il faudra aussi remplacer un jour par des aliments produits sur place ceux que les établissements hôteliers importent aujourd'hui par avion. Bien entendu, il faudra que ces produits soient de bonne qualité et disponibles en quantités suffisantes pour intéresser l'industrie touristique.

C'est précisément l'objet d'un projet mis en œuvre par l'ACDI à Castries, la capitale de Sainte-Lucie, une île qui importe actuellement quelque 600 000 livres de poisson par année, au coût de plus de 1 million de $, alors même que les eaux qui l'entourent sont riches en poisson.

On y pratique la pêche de façon plutôt artisanale, au moyen de petits canots qui ne s'éloignent guère des côtes. Les pêcheurs vendent leurs prises dès leur retour au quai parce qu'il n'y a ni entrepôts ni usines de traitement. Comme les périodes de surplus alternent avec les périodes de rareté, les prix qu'ils en obtiennent varient considérablement. Enfin, la distribution est quasi inexistante, de sorte que les consommateurs de l'arrière-pays ont rarement accès à des réserves de poisson frais.

Grâce à une contribution de l'ACDI de 3,2 millions de $, Sainte-Lucie disposera bientôt d'une usine de traitement moderne, avec entrepôts et congélateurs. La conception est achevée et la construction proprement dite, confiée à une société canadienne, devrait se faire assez rapidement. Des camions frigorifiques assureront la distribution du poisson à la grandeur de l'île.

Les pionnières

Avec 38 000 $ de l'ACDI et 9 000 $ de l'Association canadienne de secours aux enfants, 14 femmes de Grenade osent s'aventurer dans des sentiers traditionnellement réservés aux hommes. Elles viennent de créer, à St. Andrew's, une ébénisterie où des meubles pour enfants sont fabriqués dans le cadre d'une coopérative. Ces femmes se sont établies en affaires après avoir appris leur métier dans une école technique où elles ont également reçu des connaissance administratives et commerciales. L'audacieuse initiative leur a valu d'être qualifiées de « pionnières » dans leur entourage, ce qui n'a d'ailleurs pas nui. En effet, les commandes affluent déjà, dont une considérable de la part du gouvernement de la Grenade.

Une fois l'usine entrée en service, l'approvisionnement en poisson sera assuré à longueur d'année. Non seulement le régime alimentaire des insulaires sera plus riche en protéines, mais les prix à la consommation seront plus stables et les pêcheurs pourront compter sur de meilleurs revenus. Enfin, les importations de poisson diminueront, ce qui ne peut qu'aider à rétablir la balance des paiements.

Grâce à l'aide conjointe du Programme des Nations Unies pour le développement (auquel l'ACDI contribue par le biais de sa Direction générale des programmes multilatéraux) et de la Communauté économique européenne, les pêcheurs disposeront aussi de meilleurs bateaux et engins de pêche. On s'attend que ces améliorations permettront d'accroître de 50 p. 100 le volume des prises d'ici quelques années.

Par ailleurs, l'ACDI consacre 7,3 millions de $ à un projet agricole visant à relancer l'industrie du cacao de la Grenade; le cacao vient au deuxième rang des exportations de ce pays. Déjà, en 1975, l'ACDI était venue en aide à l'industrie en lui prêtant 500 000 $ pour l'achat d'engrais canadien. L'Office du cacao de la Grenade avait vendu cet engrais aux cultivateurs et réinvesti les recettes dans l'industrie même. Or, les récoltes se sont tellement dégradées depuis que seul un effort majeur peut rétablir la situation.

L'argent de l'ACDI, auquel s'ajoute une mise de fonds de 1,5 million de $ de la Grenade, servira à remplacer les vieux arbres à faible rendement et à remettre en culture quelque 4 000 hectares de terres abandonnées. La réfection des installations existantes et l'ajout de nouvelles plantations permettront de doubler la production annuelle de cacao et d'augmenter de 6 millions de $ par année les recettes d'exportation dont le pays a grand besoin. Environ 6 000 cultivateurs de cacao pourront doubler leur revenu et de nombreux emplois seront créés dans les secteurs de la transformation et de la manutention.

À la Dominique, l'un des pays les plus pauvres des Antilles, l'ACDI participe aux efforts visant à rétablir une fragile économie durement ébranlée par de récentes catastrophes naturelles. En 1979, l'ouragan David traversait l'île de part en part, laissant les trois quarts de la population sans abri, saccageant entièrement la récolte de bananes, endommageant sérieusement les récoltes de noix de coco et d'agrumes et détruisant 80 p. 100 des bateaux de pêche. En 1980, alors que l'île commençait tout juste à se relever — notamment grâce à l'aide de l'ACDI : 950 000 $ en aide alimentaire et agricole et 75 000 $ en secours d'urgence —, un autre ouragan frappait à son tour. Celui-là a détruit la plus grande partie de la récolte de bananes et sérieusement endommagé le principal port de l'île, situé à Roseau.

L'ACDI est intervenue en consacrant 250 000 $ à la réfection des installations portuaires, qui avaient d'ailleurs été construites à l'origine avec ses propres fonds. Cette année, elle a mis en marche un projet de 4 millions de $ visant à remettre sur pied, voire à renforcer, l'industrie de la noix de coco au cours des prochaines années.

Le projet prévoit la culture de 1 000 hectares de terres supplémentaires, ce qui devrait permettre d'augmenter d'au moins 50 p. 100 la capacité d'exportation et de ramener la production au niveau qu'elle connaissait avant les ouragans. La formation

Les grandes îles doivent posséder un port et un aéroport, non seulement pour recevoir les touristes, mais aussi pour assurer le commerce des marchandises et le transport des passagers. L'aérogare d'Hewanorra, à Sainte-Lucie, est un exemple typique des bâtiments que l'ACDI a aidé à construire dans diverses îles. (Photo ACDI - F. Kerr)

des cultivateurs et l'utilisation d'engrais devraient encore accroître cette production de 25 p. 100. Les cultivateurs eux-mêmes investissent leur argent et leur force de travail dans ce projet qui les concerne directement.

En ce qui concerne la mise en valeur des ressources humaines, l'ACDI parraine par une subvention de 8,4 millions de $ la formation de techniciens, gestionnaires et autres spécialistes, principalement dans des institutions antillaises. Plus de 500 spécialistes ont été formés ces dernières années et, en moyenne, 85 p. 100 des titulaires de bourses d'études retournent travailler dans leur région. Le programme connaît un tel succès qu'on a décidé de le prolonger jusqu'en 1983-1984.

En collaboration avec l'Institut de gestion du Manitoba, la Direction du programme de promotion de la gestion, qui relève de la Direction générale des programmes spéciaux, organise à l'intention de 14 hauts fonctionnaires des gouvernements antillais un stage de formation dans la fonction publique canadienne. L'Institut met au point des programmes propres à aider les participants dans des domaines tels que la gestion des ressources, la comptabilité, les relations publiques, les relations industrielles et la création de programmes de formation. Les participants passeront dix jours à Winnipeg, où ils assisteront à des séminaires et travailleront en compagnie de leurs homologues du gouvernement provincial, et deux autres jours à Ottawa. De retour dans les Antilles, ils resteront en liaison avec leurs contacts canadiens pour échanger des renseignements sur la manière de régler différents problèmes de gestion.

À un autre niveau, la Direction des organisations non gouvernementales appuie les efforts déployés par le club Rotary international pour améliorer l'enseignement des techniques d'entretien dans les îles. D'énormes quantités d'équipement se perdent chaque année parce qu'il n'y a pas suffisamment de services d'entretien pour faire échec à la détérioration causée par le climat tropical. L'équipement coûte cher et les économies antillaises ont déjà trop de contraintes pour se permettre de le remplacer fréquemment.

À Saint-Vincent, une équipe de professeurs du collège Humber, de Toronto, dispense des cours de perfectionnement à l'intention des électriciens et des plombiers de l'île, le jour pour les chômeurs et le soir pour ceux qui travaillent. À la remise des diplômes, chaque étudiant reçoit une trousse d'outils qui convient à l'exercice de son métier. L'équipe se rendra ensuite à la Dominique et il est déjà prévu que d'autres pays de la région profiteront ultérieurement de ce programme.

Avec l'aide de la Direction de la coopération institutionnelle et des services au développement, l'*Organization for Cooperation on Overseas Development* (OCOD) s'occupe de la formation et du perfectionnement des professeurs antillais. L'avènement de l'éducation gratuite pour tous au lendemain de l'indépendance a en effet créé une forte demande d'enseignants qualifiés que les îles ont eu du mal à satisfaire, d'autant plus que le problème était aggravé par l'émigration massive des spécialistes. En collaboration avec différents ministères antillais de l'Éducation, l'OCOD est en train de constituer un effectif de professeurs compétents.

En 1981, des professeurs canadiens bénévoles et des directeurs d'études antillais ont donné des ateliers auxquels ont participé quelque 2 400 stagiaires. Outre les matières de base, le programme comprenait l'enseignement de techniques artisanales destinées à renforcer l'industrie touristique et à réduire la dépendance des îles vis-à-vis des compétences étrangères.

À Saint-Vincent, un programme de formation professionnelle coparrainé par l'ACDI et la Fondation Rotary permettent à des jeunes d'apprendre un métier – ici, l'entretien de matériel électrique. (Photo : Rotary International)

L'Asie

Le plus vaste continent de la planète, où vit plus de la moitié de l'humanité, s'étend de l'Oural au Pacifique. Les extrêmes n'y sont pas rares. C'est vrai de la géographie : le continent renferme à la fois des sommets vertigineux et des plaines désertiques; c'est vrai du climat : on y retrouve des conditions arctiques aussi bien que tropicales. C'est également vrai de l'économie : le Bangladesh et le Népal, par exemple, sont deux des pays les plus démunis du monde, mais plusieurs autres – la Chine, l'Indonésie et l'Inde – sont résolument engagés sur la voie de la croissance. À elle seule, l'économie indienne équivaut presque à celle de toute l'Afrique en développement. Plus de 90 p. 100 des êtres humains vivant dans la pauvreté absolue sont des Asiatiques. Ils sont un demi-milliard à souffrir de la malnutrition, de la maladie et du manque d'eau potable. Beaucoup sont agglutinés dans des villes surpeuplées, mais la plupart habitent les zones arables du continent. Situées principalement dans les vallées, celles-ci comptent pour seulement 10 p. 100 de la superficie totale.

Compte tenu du nombre de personnes en cause, c'est incontestablement en Asie que se situe le principal problème de développement de la planète. Or, la solution passera obligatoirement par le développement rural et l'accroissement de la productivité agricole. L'industrie, il est vrai, a aidé certains pays asiatiques à s'enrichir, mais, dans la plupart des cas, le développement national va de pair avec le revenu des agriculteurs.

Près de la moitié du produit national brut (PNB) de l'Asie provient des régions en développement où vivent 75 p. 100 des habitants, pour la plupart des paysans qui pratiquent une agriculture de subsistance. Non seulement pauvres, beaucoup sont sans terre et gagnent misérablement leur vie comme ouvriers agricoles. Au Bangladesh plus de 50 p. 100 de la population ne possède pas de bien foncier. En Indonésie, en Inde, au Pakistan et dans certaines parties de la Thaïlande, le problème de la

Bien que n'apparaissant pas sur la carte, le Liban, la Jordanie et le Yémen démocratique, ont obtenu des fonds de la Direction générale de l'Asie en 1981-1982.

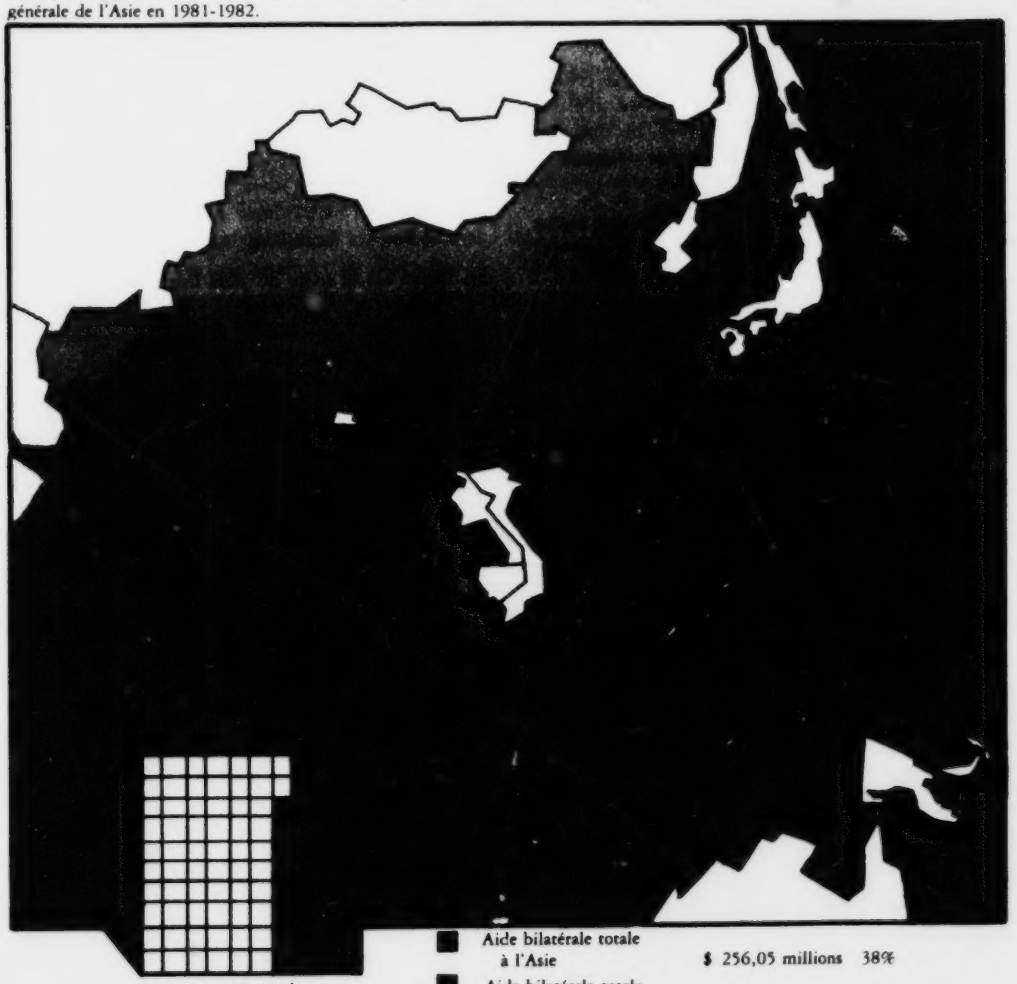

pauvreté atteint des proportions critiques. Qui pis est, la réforme agraire la plus vigoureuse ne saurait empêcher cette situation de s'aggraver avec l'accroissement démographique, encore que celui-ci ait baissé en Asie et qu'il soit maintenant inférieur à ceux de l'Afrique et des Amériques. En effet, la plupart des superficies cultivables sont déjà exploitées.

À long terme, il faudra que les pauvres accroissent leurs revenus, ce qui suppose un relèvement de la productivité agricole. L'activité industrielle, source d'emplois, a besoin de débouchés, et ceux-ci dépendent dans une large mesure des revenus disponibles dans les régions rurales. C'est donc dire que l'avenir de l'Asie repose sur le développement rural – notamment l'accroissement de la production agricole, la création d'industries à petite échelle et la mise en place d'une infrastructure sociale.

De nombreux plans économiques nationaux traduisent déjà cette tendance, et les résultats sont prometteurs. La Chine et l'Inde ont atteint l'autosuffisance alimentaire, tandis que Sri Lanka, le Pakistan et l'Indonésie avancent à pas de géant dans cette direction.

L'ACDI participe à ces efforts qui visent à aider plus d'un milliard de personnes. Le Canada accorde de l'aide à 15 pays d'Asie, mais, sa politique étant de soutenir les plus démunis, il concentre son activité dans huit États où se retrouvent plus de 90 p. 100 des pauvres du monde : le Bangladesh, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Népal, le Pakistan, Sri Lanka et la Thaïlande.

Par ailleurs, les programmes canadiens dans ces pays portent avant tout sur les secteurs de l'agriculture et du développement rural, de l'énergie et des transports. Ils sont établis en fonction des besoins des bénéficiaires et des capacités du Canada.

Au Pakistan, on cherche avant tout à dégager les goulets d'étranglement qui paralysent les voies de communication, ainsi que le transport et la distribution d'électricité entravant la croissance économique et limitant la capacité du pays de répondre aux besoins essentiels de la population. Au Népal, les efforts sont axés sur les conditions de vie des plus déshérités, particulièrement dans la région isolée de l'Extrême-Ouest, et sur la mise en valeur d'un potentiel hydraulique équivalant à six fois les aménagements de la Baie James.

Sri Lanka est le siège du plus important investissement canadien dans le tiers monde. L'ACDI y consacre en effet 83 millions de $ à la construction d'un barrage et de centrales électriques sur la rivière Maduru Oya. Le projet en question, dont le montant s'élève à 158 millions de $, s'insère dans le complexe de Mahaweli, un plan de développement de 2 milliards de $ auquel participent Sri Lanka, cinq pays donateurs et la Banque mondiale. Grâce à cette entreprise ambitieuse, 262 000 hectares de terres arides sujettes aux sécheresses seront irriguées, et Sri Lanka produira alors tout le riz dont elle a besoin et peut-être même des surplus pour l'exportation. Elle disposera en outre de suffisamment d'énergie électrique pour répondre à la majeure partie de sa demande intérieure pendant la prochaine décennie.

D'autres projets – un appui au développement de l'industrie apicole, la fourniture de volailles à des exploitants ruraux et la distribution de potasse à des agriculteurs dont la terre ne dépasse pas un hectare – aident Sri Lanka à s'approcher de l'autonomie alimentaire, tout en privilégiant les plus pauvres.

Peuplée de 150 millions d'habitants, l'Indonésie se classe au cinquième rang du monde pour la population. Le pays demeure relativement pauvre malgré la hausse des revenus tirés du pétrole et du gaz. Environ 50 millions de gens vivent dans la pauvreté absolue, leur revenu annuel se situant au-dessous de 120 $ américains. Les services publics essentiels sont insuffisants et le gouvernement manque de personnel qualifié pour faire profiter les couches les plus pauvres de la richesse du pétrole nouvellement découvert. L'aide de l'ACDI s'attache donc davantage au développement des ressources humaines par des projets de formation dans les domaines des transports, de la sylviculture, de la pêche, des ressources hydrauliques et du développement régional.

L'Indonésie est l'un des rares pays d'Asie qui possèdent encore des superficies cultivables à exploiter.

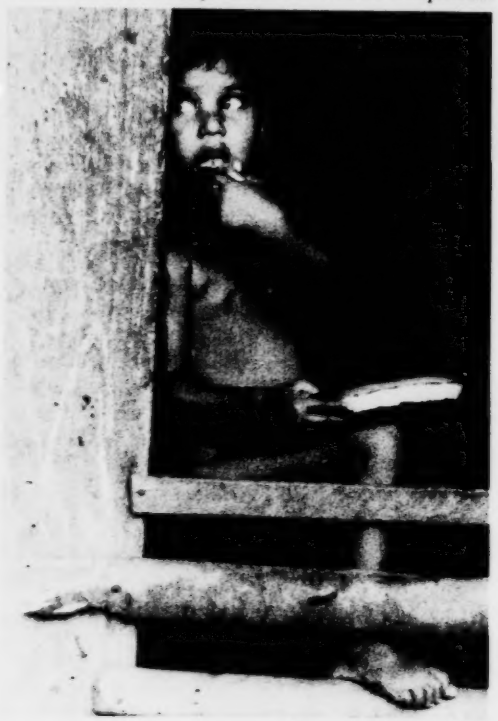

(Photo ACDI : D. Mehta)

L'ACDI l'aide à améliorer l'accessibilité de ces régions au moyen de routes et de réseaux d'électricité, tandis que des projets de développement des ressources en eau et de distribution d'engrais permettent d'accroître la production agricole.

En 1981-1982, le Canada a fourni 118,5 millions de $ en aide alimentaire bilatérale aux pays en développement, dont 25 p. 100 au Bangladesh, premier bénéficiaire de cette forme d'assistance depuis quelques années. La fourniture de vivres est indispensable, le pays n'étant pas en mesure de produire ou d'acheter suffisamment de denrées pour soutenir sa population. Une grande proportion des 91 millions d'habitants, entassés sur une étendue à peine plus vaste que Terre-Neuve, sont sous-alimentés, sous-employés, sans terre et incapables d'acheter les produits offerts sur le marché. Les vivres fournis par le Canada sont remis gratuitement aux groupes vulnérables (enfants et mères qui allaitent) ou vendus en rations dans des magasins subventionnés par l'État dont les revenus servent à financer des projets de développement.

Le sol fertile du Bangladesh pourrait en théorie nourrir la population, mais une production accrue supposerait une utilisation plus intensive des surfaces cultivables. Le taux de rendement actuel des terres équivaut à la moitié de celui de l'Inde et au tiers de celui du Japon. En attendant la matérialisation des politiques à long terme visant l'autonomie alimentaire, l'aide alimentaire permet de réduire l'écart entre la production et la demande.

Outre l'aide alimentaire, l'ACDI fournit au Bangladesh des appuis au développement rural, notamment à la production de blé, à la construction de locaux d'entreposage des aliments, à la fourniture et à la remise en état d'équipements ferroviaires, à la distribution d'engrais, à la réalisation de projets d'irrigation à petite échelle et, enfin, au programme "Proshika". Cette initiative d'autodéveloppement d'un genre nouveau offre à des pauvres des régions rurales et à des paysans sans terre la possibilité d'améliorer leur sort. Les économies des villageois servent à faire démarrer de petites entreprises (creusage de puits ou aménagement de viviers à poissons, par exemple) et Proshika fournit des fonds de démarrage jusqu'à ce que les groupes deviennent autosuffisants.

En 1981-1982, l'ACDI s'est jointe à d'autres pays donateurs et à la Banque asiatique de développement pour construire une usine de conversion du gaz naturel – seule ressource minière du Bangladesh – en engrais à base d'urée. Les 25 millions de $ consentis par l'Agence permettent d'acquérir du matériel de production d'électricité et des

Le barrage canadien sur la Maduru Oya est l'un des cinq actuellement en construction dans le cadre du grand projet d'irrigation et d'hydro-électricité de Mahaweli, entrepris par Sri Lanka, cinq pays donateurs et la Banque mondiale. Grâce à l'eau du barrage, les terres irriguées pourraient donner deux et même trois récoltes par année. (Photo ACDI – D. Mehta)

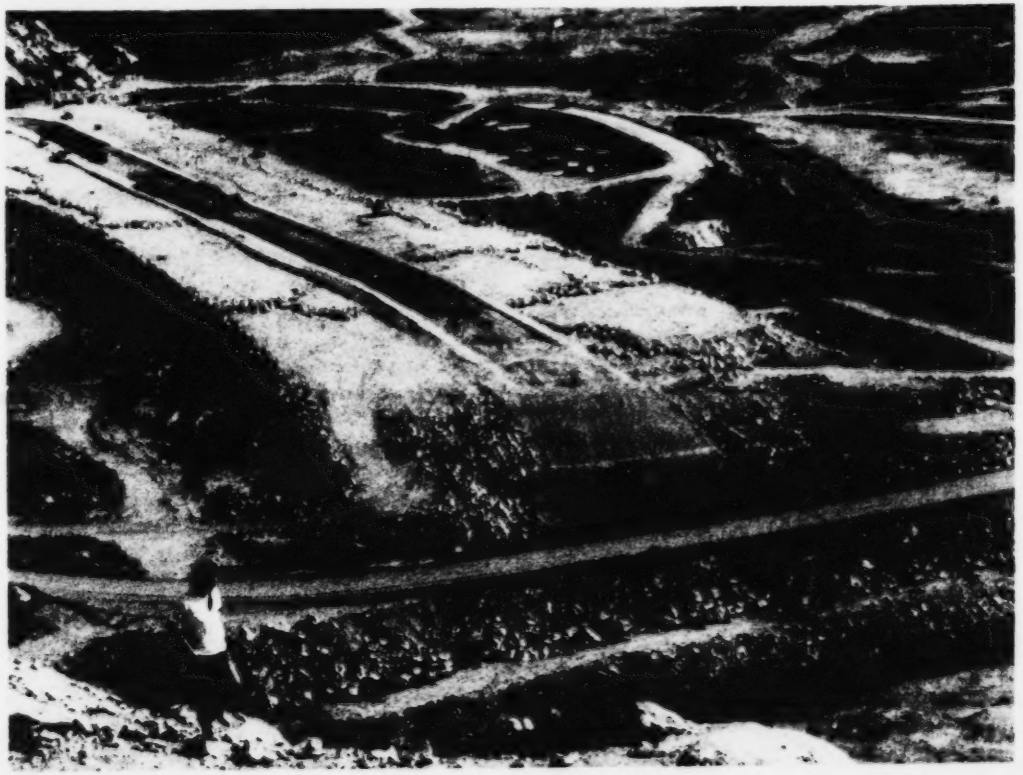

services de soutien. Normalement, les importations d'urée ne devraient plus être nécessaires au milieu des années 1980, ce qui réduira les sérieuses difficultés du pays au chapitre de sa balance commerciale.

L'économie de l'Inde se caractérise par la coexistence d'un secteur industriel avancé (le quatorzième du monde) et d'un secteur agricole qui compte plus de 200 millions de personnes vivant dans la pauvreté absolue. L'ACDI tient compte de ce paradoxe dans son programme d'aide.

Sur le plan de l'agriculture, l'objectif de l'Agence est d'aider l'Inde à relever le revenu des petits agriculteurs et des paysans sans terre. La plupart des Indiens démunis ont faim parce qu'ils n'ont simplement pas les moyens de se procurer des aliments. Pour améliorer la situation, l'ACDI envisage un projet d'utilisation de l'huile de colza canadienne. L'Agence fournira l'huile – denrée de base dans l'alimentation indienne – à l'Union coopérative du Canada qui, avec le *National Dairy Development Board* (NDDB) de l'Inde, travaille à l'établissement d'un programme à long terme d'investissement dans le domaine des oléagineux. Organisme sans but lucratif, le NDDB utilisera les fonds tirés de la vente de l'huile canadienne pour soutenir des coopératives de petits producteurs. Des services de vulgarisation et des engrais seront mis à la disposition de celles-ci, et les installations de traitement de l'huile seront modernisées. Au fur et à mesure de la création de nouvelles coopératives et de l'accroissement de la production, les emplois se multiplieront, les revenus des exploitations augmenteront et les importations diminueront. Le consommateur en bénéficiera également. Un meilleur approvisionnement en huiles comestibles amènera une baisse et une stabilisation des prix, car les coopératives commercialiseront elles-mêmes leurs produits, sans intermédiaire.

Quant à l'Inde, elle voit ses propres efforts de développement, dont le budget dépasse actuellement 20 milliards de $ par année (le programme bilatéral de l'ACDI dans ce pays s'élevait à 27,3 millions de $ en 1981-1982) ralentis par le manque d'infrastructures clés dans le domaine de l'électricité et des transports. D'ailleurs, l'ensemble de l'économie en souffre également. Comme l'Inde possède déjà une économie diversifiée et un système de planification avancé capable d'utiliser les matières premières et les produits finis, le Canada lui accorde des lignes de crédit pour l'achat de biens et de services canadiens dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel, des mines et de l'électricité.

En Thaïlande, le développement progresse à grands pas depuis deux décennies. L'espérance de vie est passée de 51 à 61 ans, et l'instruction primaire est maintenant à la portée de tous. La croissance démographique, bien qu'encore élevée, est tombée de 2,5 à 1,9 p. 100 en quelques années, grâce à un important projet de la Banque mondiale portant sur la santé et la démographie en zone rurale, auquel l'ACDI participe.

Mais les disparités régionales demeurent accusées en Thaïlande, car les fruits de la croissance économique sont surtout récoltés dans les villes, alors que 75 p. 100 de la population vit en dehors des zones urbaines. Environ 10 millions de Thaïlandais manquent du nécessaire, qu'il s'agisse de nourriture, de vêtements ou d'abris. Le gouvernement du royaume attache une haute importance au développement des régions rurales et utilise la majeure partie de l'aide extérieure pour aplanir le décalage entre les villes et les campagnes.

En Thaïlande (pays «de concentration» depuis 1981), l'ACDI œuvre surtout dans la région Nord-Est, la moins développée du pays. Un projet de développement rural y est actuellement en cours qui constitue l'une des premières applications de la nouvelle action convergente. Financée par la Direction générale de l'Asie, l'entreprise est administrée

Au Bangladesh, l'ACDI aide à relever la production agricole, notamment en améliorant les réseaux d'irrigation. Le sol est fertile et pourrait suffire à alimenter le pays. Mais pour accroître les rendements il faut intensifier les cultures, ce qui suppose un approvisionnement en eau sûr. (Photo ACDI)

par la Direction de la coopération institutionnelle et des services au développement, de la Direction générale des programmes spéciaux, qui appuie le budget général de l'organisme d'exécution, le CUSO. Depuis 1964 cette ONG est présente en Thaïlande, où on lui doit plusieurs réussites, notamment un camp pour réfugiés kampuchéens géré par des organismes thai et des réfugiés.

Repartir de zéro

L'Indonésie se compose d'environ 13 000 îles dispersées le long de l'équateur sur une distance de 5 000 kilomètres, soit plus d'un huitième de la circonférence du globe. Elle possède de prometteuses réserves de pétrole, mais, pour l'instant, elle demeure pauvre. La production alimentaire ne répond pas à la demande. Un tiers des 150 millions d'habitants vivent au-dessous du seuil de la pauvreté et doivent sans cesse lutter pour survivre.

Pourtant l'Indonésie renferme suffisamment de bonnes terres pour nourrir sa population. Les îles éloignées contiennent 40 millions d'hectares de terres arables, dont beaucoup ne sont que partiellement utilisées. Ce sont les îles intérieures qui sont les plus peuplées : celle de Java, dont la superficie équivaut en gros à celle de Terre-Neuve, compte 75 millions d'habitants. Ces gens n'ont pas les moyens d'aller s'établir dans les îles périphériques. Ils restent donc sur place, pauvres, mal nourris, souvent malades.

Le gouvernement de l'Indonésie a mis sur pied un programme de réinstallation visant à attirer des colons vers les régions isolées et sous-peuplées. L'un des projets, dans l'île de Sumatra, est soutenu par le Programme alimentaire mondial (PAM), programme conjoint des Nations Unies et de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture que le Canada a aidé à créer en 1962. Le PAM utilise les vivres reçus des pays donateurs pour rémunérer les personnes qui travaillent à des projets visant l'autosuffisance, et pour alimenter certains groupes vulnérables comme les enfants et les mères qui allaitent.

En Indonésie, le PAM fournit des vivres pour aider à la réinstallation de 7 500 familles sur une superficie de quelque 75 000 hectares. Ces aliments – riz, blé, poisson en conserve et lait écrémé – compléteront les premières récoltes des colons. En retour, ces derniers doivent consacrer un certain temps au défrichage et au labourage des terres de même qu'aux projets d'infrastructure et de développement communautaire.

Cette aide alimentaire du PAM ira en décroissant pendant trois ans, après quoi les exploitations devraient être autosuffisantes, voire produire des surplus.

C'est là un des nombreux projets entrepris par le PAM dans le monde en développement. Le Canada, deuxième donateur de cet organisme, a contribué pour 98,2 millions de $ à de tels projets en 1981-1982, par le biais de la Direction générale des programmes multilatéraux de l'ACDI.

Quant au projet de développement rural, il touche 54 villages, soit 3 000 personnes, dans la province de Surin en bordure du Kampuchea. Grâce à cette intervention, des villageois auront le soutien nécessaire pour choisir leurs objectifs prioritaires et travailler eux-mêmes à les mettre en œuvre dans les domaines des soins sanitaires, de l'enseignement pratique, de la production agricole et de l'amélioration des revenus. C'est ainsi que de petits projets seront réalisés au niveau de la base, avec la participation directe des intéressés. D'autre part, certaines ONG locales aident à former des groupes de travail composés d'hommes et de femmes, qui participeront, par village, à l'établissement de l'ordre de priorité, à la planification, à la gestion courante et à la formation. Ceux qui connaissent les techniques de l'aviculture, de la fabrication de la soie, de la poterie ou d'autres activités lucratives, transmettront leurs connaissances. On formera des gens à la gestion des sols et on distribuera du compost et de nouvelles semences. Des travailleurs sanitaires apprendront à traiter les blessures et les maladies courantes, de même qu'à renseigner leurs concitoyens sur l'hygiène, la nutrition, la régulation des naissances et les premiers soins.

Dans trois ans, une fois le projet terminé, on s'attend que la plupart des services essentiels seront disponibles et que les villageois auront doublé leurs revenus.

Le Canada soutient aussi la coopération entre les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), c'est-à-dire l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande, la Malaysia et Singapour. Il verse 1,5 million de $ à un centre de semences forestières situé en Thaïlande qui appuiera divers projets de reboisement dans les pays de l'ASEAN. Des plantations seront créées pour protéger les terres agricoles et fournir du bois à brûler aux villages tout en prévenant les coupes sauvages et l'érosion. Un autre montant de 1,5 million de $ servira à améliorer les techniques de traitement et d'entreposage du poisson, grâce à un projet réparti dans les cinq pays qui vise à réduire les pertes (actuellement de l'ordre de 15 à 20 p. 100). Le poisson traité haussera le niveau nutritionnel et les revenus dans les villages de pêcheurs.

D'autres institutions régionales reçoivent un appui du Canada, notamment l'*Asian Institute of Technology*, au Bangladesh, et l'*University of the South Pacific*, à Fidji.

En 1970, le Canada a été l'un des premiers gouvernements occidentaux à reconnaître la République populaire de Chine. En 1981, encore une fois à l'avant-garde, il compte parmi les premiers pays industrialisés à établir un programme de coopération avec ce pays.

Contrairement à beaucoup d'États du tiers monde, la Chine ne se tourne pas vers l'extérieur pour satisfaire ses besoins essentiels, sauf en situation d'urgence. Elle a en effet, par ses propres efforts, relevé le niveau de vie de ses groupes les plus pauvres. Elle est autonome sur le plan alimentaire, même si son territoire renferme 20 p. 100 de la population mondiale et seulement 7 p. 100 des terres arables. La malnutrition y est enrayée et, en une trentaine d'années, l'espérance de vie y est passée de 35 à 64 ans. La Chine possède d'autres avantages : des ressources abondantes, une population homogène et instruite, ainsi qu'un faible taux de natalité.

Néanmoins, le pays a désormais besoins d'un appui pour consolider certains secteurs, comme l'enseignement technique, qui ont été négligés par suite de la révolution culturelle. L'ACDI entend faire porter ses efforts dans quatre sphères : l'agriculture, la sylviculture, l'énergie et le perfectionnement des ressources humaines. Aucun grand projet d'infrastructure n'est prévu. On insistera surtout sur des projets de coopération technique qui amèneront des avantages réciproques aux techniciens et aux enseignants canadiens et chinois. Les techniques et les compétences canadiennes devront être adaptées à un environnement entièrement nouveau, et les connaissances ainsi acquises pourront continuer à être mises à profit par la suite.

Dans l'ensemble, les progrès accomplis en Asie sont encourageants. Malgré sa grande pauvreté, le continent est l'un des grands partenaires commerciaux du Canada. L'Inde, la Chine et les pays de l'ASEAN s'intéressent à la technologie canadienne dans les secteurs des transports, des télécommunications et de la production d'électricité, de même qu'à nos matières premières et à nos denrées. Les possibilités sont immenses, car, ses besoins essentiels satisfaits, l'Asie voudra se procurer des produits manufacturés et des biens d'équipement perfectionnés. Une telle croissance aurait des retombées positives à l'échelle mondiale, car une Asie développée favoriserait la stabilité politique et économique internationale.

Le Népal

Au cours de l'automne de 1982, une équipe canadienne tentera d'atteindre le «toit du monde», le Mont Everest, dont le sommet éternellement enneigé s'élance à 8 800 mètres. Ces alpinistes pourront sûrement compter, dans leur entreprise, sur l'appui moral de plus de 35 familles canadiennes qui œuvrent là-bas, de concert avec l'ACDI, pour aider les Népalais à relever les défis plus difficiles – bien que moins exaltants – que pose le développement de leur pays.

Le Royaume du Népal est l'un des pays les plus pauvres et les moins avancés du monde. Émergeant de sa longue isolation volontaire en 1951, il s'est alors engagé dans la voie du développement, pour lui encombrée d'obstacles hors du commun tenant à sa topographie particulière. En effet, 75 p. 100 de son territoire est occupé par le massif himalayen, sa seule plaine importante, le Teraï, étant constituée d'une étroite bande le long de la frontière méridionale. Près de 70 p. 100 des 14 millions d'habitants vivent en montagne, où les villages ne sont reliés que par des sentiers et des ponts suspendus. L'usage de la roue y est pratiquement inconnu, et le transport se fait presque exclusivement à dos d'homme. Seulement 19 p. 100 des habitants – des hommes surtout – savent lire et écrire, et la plupart des gens vivent dans la pauvreté absolue. Par ailleurs, même si à l'heure actuelle le Népal produit assez pour se suffire sur le plan alimentaire, les obstacles du milieu physique font que la malnutrition continue de sévir gravement par endroits, surtout en montagne. Il arrive que les fruits pourrissent sur place, faute de pouvoir être transportés aux marchés.

L'économie du Népal, dont la population est rurale à 95 p. 100, est dominée par une agriculture de subsistance. Le Népal cherche à régler ce problème avec l'aide du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP), organisme que l'ACDI appuie en contribuant au travail des Nations Unies, mais il s'agit là d'un effort de longue haleine.

Le manque de surfaces arables a entraîné la mise en culture des pentes abruptes et des terres marginales. On abat les forêts. Pour faire place aux labours, mais aussi pour produire du bois à brûler, car ce combustible sert à combler 94 p. 100 des besoins en énergie du Népal. Mais l'Himalaya, si formidable qu'il soit, est un milieu fragile. La déforestation massive expose les terres à l'érosion, et chaque année la couche d'humus disparaît à raison de plus de 60 tonnes par hectare. Ces matières envasent les centrales électriques, bloquent les cours d'eau et provoquent des inondations jusqu'à la baie du Bengale. Le rendement agricole décline et il est possible que le Népal, jusqu'ici exportateur de denrées, se voie obligé d'importer des aliments.

Ironiquement, ces mêmes rivières qui charrient les terres agricoles du Népal, constituent aussi sa première richesse naturelle. Elles prennent naissance au Tibet et dévalent les profondes gorges hyma-

(Photo ACDI)

De la culture de subsistance à la culture d'exportation

Le long de la rivière Kankai, dans la pointe sud-est du Népal, la Banque asiatique de développement réalise en projet de développement agricole de 7,9 millions de dollars. Huit mille hectares de terres consacrées à des cultures de subsistance, dont le rendement était naguère entièrement tributaire des pluies saisonnières, seront ainsi irriguées et rendues productives grâce à de nouvelles routes, à un réseau de drainage de même qu'à un centre agricole où les exploitants pourront apprendre des techniques de culture, s'approvisionner en nouvelles semences et obtenir des services de vulgarisation.

Ce projet, dont l'achèvement est prévu pour 1984, profite déjà à 3 300 familles environ. La terre donne maintenant deux, et parfois trois récoltes de riz par année au lieu d'une seule. La production a doublé, passant de 1,5 à 3 tonnes métriques par hectare. On y cultive des variétés à haut rendement de blé, de jute, de maïs et de pommes de terre.

La même institution administre d'autres projets d'irrigation, de production d'électricité et d'aménagement des routes qui apportent des bienfaits analogues à quelque 6 500 familles au sud-ouest de Katmandou. En 1981-1982, l'ACDI a versé 66,6 millions de $ à la Banque pour soutenir ses activités de développement au Népal et ailleurs en Asie.

layennes en déployant une énergie dont le potentiel pourrait ateindre 25 000 mégawatts, soit six fois plus que les aménagements de la Baie James. Pour l'heure, la capacité installée est de 53 mégawatts. La mise en valeur de ce potentiel allégerait la crise de la balance des paiements qui grève lourdement les rares réserves de devises du pays. Les habitants du Népal consomment très peu d'énergie, mais les achats de pétrole requièrent la moitié des recettes d'exportation – en raison surtout du coût élevé du transport – et menacent de les absorber complètement d'ici à 1984-1985.

Reposant entièrement sur la participation des collectivités, le programme est élaboré à partir des plans relatifs aux projets souhaités que les conseils de village soumettent tous les ans. La conception du processus prévoit la possibilité d'adapter la stratégie d'ensemble au fur et à mesure de l'évolution des besoins.

Pour améliorer les services de transports et de communication vers la région de Karnali-Bheri et d'autres secteurs éloignés, le Canada a fourni à la *Royal Nepalese Airline Corporation* trois avions «Twin Otter» de la société De Havilland, ainsi que les pièces de rechange appropriées. Bien connu au Canada pour ses performances en terrain difficile, cet avion constitue le noyau de la flotte népalaise. Il est en effet idéal pour les pistes d'atterrissage non bithumées aménagées au flanc des montagnes.

Vingt-quatre Népalais sont venus apprendre à piloter ces appareils au Canada. L'entraînement s'est donné en Colombie-Britannique, à cause des similarités topographiques. En dix mois seulement, les 24 élèves, qui ne connaissaient rien de l'aviation au départ, sont devenus des pilotes de classe I et II – ce qui en dit long à la fois sur les étudiants et la formation assurés par la société de Vancouver.

Dans le cadre de la seconde phase du projet, l'ACDI finance des études sur l'expansion et l'amélioration des services aériens au Népal et soutient la création d'une installation d'inspection des avions à Katmandou, afin que la ligne aérienne puisse effectuer elle-même la plupart de ses travaux d'entretien.

Le potentiel hydro-électrique du Népal excède de beaucoup ses besoins. Il existe donc une possibilité d'exporter les excédents en Inde, où l'équivalent de cinq mégaprojets hydro-électriques seront nécessaires au cours de la prochaine décennie. Ces ventes assureraient en outre la rentrée de devises étrangères dont le pays a grand besoin.

Profitant du vaste éventail de compétences techniques qu'offre le Canada, l'ACDI collabore avec le Népal à la mise au point de stratégies de développement du bassin himalayen. Douze conseillers canadiens aident leurs homologues népalais à parfaire leurs connaissances en matière de planification, de manière à ce que le Népal soit lui-même en mesure de prendre les bonnes décisions quant à l'exploitation de ses ressources. Le projet en question concerne toutes les utilisations de l'eau : barrages, irrigation, régularisation des crues, etc.

L'ACDI appuie également la mise en valeur de cette ressource renouvelable à un autre niveau. En 1981-1982, quelque 11 000 $ ont été accordés pour aider le *Mennonite Central Committee* à doter une meunerie de machines actionnées par l'eau et à former du personnel d'entretien. Ce matériel remplace les roues hydrauliques traditionnelles et les dispendieux moteurs diesels. Il a pour avantage d'améliorer les approvisionnements alimentaires et d'épargner temps et efforts aux utilisateurs du moulin, des femmes pour la plupart.

Par ailleurs, un certain nombre de Canadiens travaillent avec le gouvernement népalais à l'élaboration de politiques d'utilisation des terres dans la région extrême-occidentale et dans le Teraï. Des études, pour lesquelles l'ACDI a fourni 7 millions de $, apporteront des renseignements précis sur l'utilisation actuelle des terres et ses différentes possibilités. Les photographies aériennes, notamment, sont d'un précieux secours à d'autres donateurs. Elles ont en effet déjà servi à faire naître trois nouveaux projets d'irrigation.

Dans le secteur le plus pauvre du Népal, à l'ouest

de Katmandou, l'ACDI paticipe à un projet de développement rural intégré de 12,3 millions de $ échelonné sur trois ans. La région de Karnali-Bheri, où les petits villages parsèment un paysage aux terrasses innombrables, est presque totalement isolée du reste du monde. Elle ne possède pas de routes. Les déplacements s'y font par avion – selon les horaires irréguliers largements tributaires des conditions atmosphériques – ou à pied, et les approvisionnements y sont généralement acheminés par des porteurs ou des bêtes de somme.

Les paysans forment la quasi-totalité de la population. L'économie est fondée sur le troc, les services médicaux sont rares et la malnutrition répandue. De plus, la pression démographique amène une fragmentation des propriétés. En montagne, au-delà de 90 p. 100 des ménages possèdent moins de 1,5 hectare.

Le programme de développement de cette région a été élaboré à partir des travaux d'un professeur de l'université de l'Alberta, qui a passé deux ans à

parcourir ce dur pays en tous sens et à rencontrer les gens dans presque chaque village pour mieux connaître leurs problèmes et leurs besoins.

Au cours de la première phase, le programme se concentre sur trois des dix districts de la région. Plutôt qu'un seul grand projet, on a conçu de 200 à 300 petites interventions axées sur la satisfaction des besoins essentiels et le relèvement de la qualité de la vie. Les activités sont extrêmement diversifiées : alimentation en eau potable et irrigation à petite échelle, dispensaire, régulation des naissances, associations d'éleveurs de volailles et d'horticulteurs, entretien des pistes ou alphabétisation des adultes. Une intégration des secteurs sera effectuée. En agriculture, par exemple, on regroupera la recherche, l'utilisation de nouvelles semences, le recours aux engrais et les services de vulgarisation. Puis, ce domaine sera coordonné avec les interventions relatives à l'irrigation, la conservation, l'exploitation forestière et les transports.

Toutefois, certains des besoins les plus pressants du pays concernent le domaine de la santé. En décembre 1980, le Népal ne comptait que deux lits d'hôpital pour 15 000 personnes et trois médecins pour 100 000 habitants. L'espérance de vie moyenne s'établit à 44 ans. La mortalité infantile est élevée et résulte le plus souvent d'affections qui pourraient être prévenues, comme la pneumonie, la rougeole, la tuberculose, la diarrhée et la coqueluche. En effet, ces maladies sont habituellement attribuables à une eau polluée, à des installations insalubres, à un manque d'information ou à une alimentation déficiente.

Dans la région de Surkhet, un centre de formation pour auxiliaires sanitaires ainsi que cinq dispensaires ruraux viennent d'être terminés grâce à un financement de l'ACDI. Les postes ruraux, dotés d'auxiliaires formés au centre, constituent la seule source de soins dans la majeure partie de la région. Les efforts portent sur la médecine préventive et l'éducation.

Les préposés aux dispensaires assurent des soins médicaux élémentaires et diffusent de l'information sur la nutrition, les soins de la mère et de l'enfant, la salubrité et les mesures d'hygiène indispensables pour prévenir la transmission des maladies. Les cas d'affections sérieuses ou de blessures graves doivent être adressés à l'hôpital, ce qui exige généralement une marche de dix à quinze jours alors que le malade est transporté à dos d'homme ou sur une civière, dans des chemins difficiles dont la pente atteint parfois 75 degrés.

Il existe plusieurs centaines de postes sanitaires dans l'ensemble du pays, mais la plupart manquent de personnel. Le gouvernement du Népal a donc demandé à l'ACDI, devant le succès obtenu par le centre de Birendranagar (50 nouveaux diplômés), de construire un autre établissement du même genre dans l'Est du pays. L'Agence s'occupera également d'élaborer le programme de cours qui servira ensuite dans deux autres centres construits par d'autres donateurs.

Par l'entremise de sa Direction générale des programmes spéciaux, l'ACDI appuie des efforts semblables déployés par plusieurs organisations non gouvernementales. Sous leurs auspices, un certain nombre de médecins et d'infirmières canadiens œuvrent là-bas dans des conditions que nous jugeons primitives : les hôpitaux et les dispensaires où ils travaillent, dont certains desservent jusqu'à 500 000 personnes, sont des constructions de boue et de pierres situées dans des régions reculées où l'électricité ne se rend pas, où l'éclairage provient de vieilles lampes branchées sur des génératrices et

où les médicaments sont distribués dans des flacons usagés envoyés par des donateurs.

Pour sa part, la Direction de la coopération institutionnelle et des services au développement (CISD) participe à un programme de formation de médecins népalais. À l'heure actuelle, le pays souffre d'une pénurie non seulement de médecins mais aussi d'enseignants médicaux. La CISD verse 158 000 $ à l'Université de Calgary pour permettre à cette institution, en collaboration avec l'institut népalais de médecine de l'université de Tribhuvan, de créer un programme d'études supérieures en médecine générale et communautaire.

Il s'agira du seul programme de formation de médecins au Népal. L'accent y portera sur les soins de santé primaires en zone rurale et les médecins diplômés devront passer quatre ans dans un hôpital de district.

De plus, l'ACDI contribue à l'amélioration des conditions sanitaires en appuyant les efforts d'institutions multilatérales comme le FNUAP et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Près de la moitié des 26,5 millions de dollars américains du programme du FNUAP au Népal sont consacrés au projet intégré de santé communautaire du gouvernement national, principal mécanisme de prestation des services de santé et de régulation des naissances dans les zones rurales. Quant à l'UNICEF, il s'intéresse surtout aux mères et aux enfants en fournissant des médicaments essentiels et des vaccins.

Le Népal a encore beaucoup de chemin à parcourir et de nombreux obstacles à surmonter pour réaliser son développement économique. Mais il ne doute pas de réussir et le gouvernement cherche avant tout à répondre aux besoins essentiels de la population. L'ACDI et d'autres donateurs lui offrent les moyens de tirer profit de son riche potentiel en l'aidant à établir de solides assises pour l'édification de son avenir.

Au Népal, l'érosion du sol est un problème critique. Chaque année, elle détruit plus de 60 tonnes d'humus fertile par hectare. Les substances dégradées envasent les centrales électriques, bloquent les cours d'eau et entraînent des inondations. (Photo ACDI : R. Borg)

Bonne marche

Rares sont les vérificateurs canadiens qui s'attendent à devoir faire une course de trois jours en montagne avant d'entamer une nouvelle étude. C'est pourtant le cas des agents de l'ACDI chargés de vérifier certains projets de l'Agence au Népal. Dans un pays où les villages sont parfois à trois semaines de marche de la route la plus proche, et où les parcours se mesurent aussi bien en altitude qu'en distance, la tâche administrative la plus routinière peut se transformer en véritable expédition. Qu'à cela ne tienne! Les vérificateurs de l'ACDI dûment équipés – chaussures de montagne, sac à dos, et . . . calculatrice électronique – n'ont pas hésité à mettre le cap sur l'hôpital Kunde, le plus élevé du monde, pour examiner comme il se doit ce projet de la Fondation Sir Edmund Hillary du Canada.

Le Pakistan

Le Pakistan, c'est tantôt les hauteurs vertigineuses de l'Hindou Kouch et du Karakorum, dont les sommets culminent à plus de 7 500 mètres, tantôt de vastes plateaux désertiques où le regard n'est retenu de loin en loin que par les caravanes de chameaux cheminant d'une oasis à l'autre. Qui aime les contrastes y est bien servi! Cette terre rude, souvent revêche, qui s'étend sur 804 000 km^2, renferme en outre de multiples richesses – pétrole et gaz naturel, minéraux, ressources hydrauliques, terres arables – dont le plein potentiel reste encore à exploiter.

Le Pakistan a particulièrement souffert des graves crises qui ont marqué sa courte histoire. Né au milieu d'un conflit racial et religieux qui a abouti à la création d'un État musulman distinct lorsqu'a été proclamée l'indépendance de l'Inde en 1947, le Pakistan a d'abord été composé de deux provinces séparées par le territoire indien sur une largeur de 1 600 kilomètres. Il réunissait alors une véritable mosaïque de groupes culturels, ethniques et linguistiques dont le seul point commun était l'appartenance à l'Islam. Les liens religieux s'étant toutefois révélés trop faibles pour aplanir toutes ces différences, le Pakistan oriental devenait en 1971, après une farouche et sanglante guerre civile, l'État indépendant du Bangladesh.

Le pays a surmonté la difficile période de transition qui a suivi la guerre de 1971, mais les hostilités ont gravement alourdi un fardeau déjà pénible à porter. De surcroît, comme la plupart des pays en développement, le Pakistan a vu baisser la demande extérieure pour ses produits clés – coton et riz – alors que grimpait en flèche le coût du pétrole importé. Il en est résulté un déficit commercial qui laissait peu de moyens pour améliorer le sort d'une population majoritairement pauvre et en mauvaise santé. Avec un taux d'alphabétisation

des adultes de 24 p. 100 seulement, rares sont ceux qui ont la chance d'acquérir les connaissances qu'exige le développement.

Et parmi les plus instruits, beaucoup sont irrésistiblement attirés par les avantages financiers offerts dans les États du Golfe de sorte que le Pakistan se trouve saigné de ses compétences techniques et professionnelles. Par ailleurs, la population s'accroît à un rythme supérieur à 3 p. 100 par année émiettant au fur et à mesure les quelques progrès amenés par le développement.

Les rapports du Canada avec le Pakistan remontent au début des années 1950. Le programme d'assistance a été consacré à la satisfaction des besoins essentiels de la population, grâce surtout à l'élimination des goulets d'étranglement dans les infrastructures du réseau électrique et du système de transport.

À cet égard, l'axe ferroviaire nord-sud revêt une importance primordiale puisqu'il relie les principales agglomérations et les centres industriels et agricoles de la région septentrionale à Karachi, seul grand port du pays, situé à 160 kilomètres vers le sud. Le chemin de fer est essentiel aux échanges commerciaux avec l'extérieur ainsi qu'au transport des vivres entre les zones de production et les centres de consommation. Avec l'aide du financement de l'ACDI, 30 locomotives ont été achetées et 47 autres remises en état. Toutes sont actuellement en service. De plus, l'Agence finance actuellement la remise à neuf de 42 locomotives supplémentaires et assure une assistance technique en vue d'accroître l'efficacité et la capacité du chemin de fer, artère vitale pour le transport des marchandises.

Le Canada a également consacré des efforts considérables au secteur de l'électricité. Sa première intervention remonte en effet au barrage de Warsak, premier grand projet du Pakistan indépendant dans le domaine de l'électricité et de l'irrigation, et principale entreprise de développement du Canada aux premiers jours de la coopération internationale. Bon nombre des meilleurs spécialistes actuels de l'hydro-électricité au Pakistan ont été formés à Warsak.

L'aide canadienne, par ailleurs, a largement soutenu la réalisation de la première centrale nucléaire et de la première ligne de transport de 500 kilovolts du sous-continent indien, et 50 millions de $ sont en outre engagés au titre d'une seconde ligne de 500 kilovolts dont l'installation débutera en octobre 1982.

Malgré des progrès sensibles sur le plan de la production, la demande d'électricité – dont la croissance pourrait atteindre 20 p. 100 par année – menace de surpasser les capacités. Le résultat pourrait être désastreux, car il s'agit d'un moteur essentiel du développement du pays.

En dépit de l'importance du secteur industriel, l'économie pakistanaise repose largement sur une agriculture elle-même tributaire de l'irrigation, car le Pakistan est, dans l'ensemble, un pays sec où la pluviosité moyenne est inférieure à 25 cm par an, sauf en montagne. Une part importante de l'électricité produite est donc utilisée dans le secteur agricole, principalement afin d'actionner les pompes qui servent à arroser les terres desséchées.

Le Canada octroie un montant de 40 millions de $

en vue de doubler la capacité du complexe de production hydro-électrique et d'irrigation de Tarbela, le plus grand barrage en terre du monde. Les fonds couvrent l'achat et l'installation de quatre groupes turbine-alternateur qui doivent entrer en service en novembre 1982. Une somme supplémentaire de 20 millions de $ a été engagée pour l'installation de deux autres groupes semblables.

En prévision de la demande future, l'ACDI fournit en outre des services de conseillers et du matériel canadiens pour aider le Pakistan à classer les dix principaux sites utilisables à des fins hydro-électriques, après quoi une étude de faisabilité sera effectuée sur l'un d'entre eux.

Ce ne sont pas là les seuls efforts du Pakistan auxquels l'ACDI participe dans le domaine énergétique. À l'heure actuelle, le pays produit assez de gaz naturel pour répondre à sa demande intérieure, mais 90 p. 100 du pétrole doit être importé, au prix de lourds prélèvements sur les réserves de devises. Le Canada a livré une installation de forage de puits de pétrole à grande profondeur et il finance une équipe qui forme des homologues pakistanais sur place. Une ligne de crédit de 15 millions de $ a également été consentie pour l'équipement et les pièces de rechange.

Sur un autre plan, l'ACDI fournit une contribution par le biais du système de développement des Nations Unies. Le PNUD, par exemple, qui réalise au Pakistan un programme de 98 millions de dollars américains, concentre ses efforts sur l'agriculture et les ressources naturelles et humaines. Il parraine actuellement, dans quatre régions rurales, des essais sur diverses sources d'énergie renouvelable : biogaz, biomasse, énergie solaire et énergie éolienne. Le but recherché est de réduire l'utilisation des déchets d'animaux et du bois pour la cuisson, afin de ralentir la déforestation et de favoriser la stabilisation et la fertilisation des sols. D'autres projets énergétiques du PNUD, ainsi que des initiatives en matière d'agriculture et de ressources hydrauliques s'inscrivent dans un programme-cadre de pré-investissement visant à faciliter les activités de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement et du Fonds international de développement agricole.

Bien que le Pakistan possède le plus important réseau d'irrigation du monde, des problèmes de drainage et de saturation nuisent au rendement des cultures. L'ACDI participe avec la Banque mondiale et le gouvernement du Pakistan, à un vaste projet d'amélioration des réseaux de drainage et d'irrigation dans la région de Mardan, l'une des moins développées du pays. (Photo ACDI – P. Huddleston)

Bien que l'agriculture soit l'épine dorsale de l'économie pakistanaise, les gouvernements l'ont négligée jusqu'à ces derniers temps au profit des grands projets industriels. La production stagne et les rendements à l'acre sont parmi les plus faibles d'Asie. Les méthodes traditionnelles de culture continuent de prévaloir, le recours aux engrais est insuffisant, les semences sont de qualité médiocre et les prix des produits agricoles, fixés par l'État, sont trop bas.

Paradoxalement, le vaste réseau d'irrigation – le plus important du monde – qui arrose les deux tiers des terres arables du pays, contribue également à en affaiblir le rendement. Construit il y a une centaine d'années à une époque où l'on se préoccupait peu du drainage, il a entraîné l'engorgement progressif des terres, et aujourd'hui les semences ont tendance à pourrir dans le sol détrempé.

En outre, le haut niveau hydrostatique fait remonter le sel à la surface, et comme le débit trop faible des canalisations d'irrigation empêche l'élimination de ce sel par l'eau, de vastes superficies deviennent incultivables. Chaque année, entre 4 000 et 8 000 hectares cessent de produire en raison de l'engorgement et de la salinité croissante.

Le gouvernement pakistanais accorde une attention grandissante à l'agriculture. Il a relevé les prix à la production, facilité les conditions d'accès au crédit agricole et transféré certains fonds destinés au secteur industriel pour les consacrer à des efforts de production agricole.

L'ACDI emboîte le pas au Pakistan en accroissant ses apports de ressources dans le domaine. Elle s'est jointe au gouvernement de ce pays et à la Banque mondiale pour réaliser un vaste projet de contrôle de la salinité et d'assainissement des terres. Entrepris à Mardan, dans l'une des régions les moins développées du pays, le projet couvre environ 28 000 hectares. La terre y est fertile et le climat

favorable, mais le rendement est médiocre et pour chaque acre cultivé, la densité de la population est presque deux fois plus forte que dans le reste du pays.

L'ACDI consacre 30 millions de $ à l'augmentation de la production sur une aire de 4 800 hectares. Les travaux comprendront l'élargissement et l'amélioration des réseaux d'irrigation et de drainage, ainsi que la construction de routes qui permettront aux agriculteurs d'acheminer leurs produits aux marchés. Parmi les autres composantes, on compte des services de vulgarisation, la fourniture de semences et d'engrais, des programmes de protection des plants de même qu'une aide en matière de crédit et de commercialisation.

Environ 60 p. 100 des retombées du projet devraient profiter aux agriculteurs possédant moins de dix hectares et gagnant moins de 110 $ par année. En disposant de deux fois plus d'eau, ces paysans pourront augmenter de beaucoup le rendement de leurs terres généralement situées aux extrémités des canalisations, là où le débit est très faible, voire in-

Le voyage de la dernière chance

Ils continuent d'arriver par les hauts cols de l'Hindou Kouch. Nombreux sont ceux qui ont parcouru plus de 160 kilomètres à pied, se déplaçant toujours vers l'est pour échapper au tir des hélicoptères et passer la frontière. Pour toute possession, ils n'ont que ce que leurs dos peuvent porter. Il s'agit des réfugiés afghans qui fuient leur pays depuis l'invasion soviétique de décembre 1979. On estime que 2,5 millions de personnes (dont 45 p. 100 d'enfants) sont aujourd'hui installés dans plus de 100 camps le long de la frontière du Pakistan. Leur situation constitue le plus grave problème du genre au monde.

Le Pakistan a adopté une politique d'accueil à l'égard des réfugiés et, au coût de sacrifices considérables, il les aide à satisfaire leurs besoins essentiels. Toutefois, le goutte-à-goutte du début a pris des proportions de raz-de-marée et menace maintenant d'épuiser les capacités d'aide du pays. Aussi le Pakistan s'est-il tourné vers l'extérieur pour obtenir de l'appui.

Le Canada et le reste du monde ont répondu, tant pour des raisons humanitaires que pour manifester leur désapprobation à l'égard de l'action soviétique. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés coordonne l'aide extérieure, et le Programme alimentaire mondial (PAM) est responsable de l'acheminement des vivres qui demeure l'aspect le plus important de l'aide. En 1981-1982, le Canada a accordé des secours d'urgence totalisant 10,3 millions de $, soit 7 millions de $ sous forme d'aide alimentaire bilatérale et 3,3 millions de $ en subventions aux institutions multilatérales (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et Comité international de la Croix-Rouge). La contribution canadienne à la Réserve alimentaire internationale d'urgence du PAM (6,5 millions de $) a par ailleurs été affectée aux réfugiés afghans. D'autres appuis financiers sont prévus pour l'année prochaine, car aucune solution politique n'est à prévoir pour l'heure.

Réfugiés afghans. Il y a plus d'une centaine de ces camps le long de la frontière pakistano-afghane. Maintenant plus de deux millions, les réfugiés afghans constituent le plus grave problème du genre au monde. (Photo : UNHCR)

existant par périodes. Quant aux services de vulgarisation, ils auront des effets certains puisque, pour l'instant, il n'existe guère d'autre système que le bouche à oreille pour diffuser les méthodes modernes comme la rotation des cultures. Dans l'ensemble, le projet devrait tripler le revenu des petites exploitations au cours des 15 prochaines années.

D'autre part, pour ce qui concerne l'agriculture en terre sèche, l'ACDI fait appel à la vaste expérience que les Canadiens ont acquise tant au pays qu'en Inde, en Tanzanie et à Sri Lanka, pour aider le Pakistan à mettre en valeur ses zones «barani» (ou terres sèches). Ces dernières représentent 31 p. 100 des aires cultivées de tout le territoire, mais elles ne produisent que 10 p. 100 des récoltes. Les couches les plus pauvres de la population y vivent d'une agriculture de subsistance à peine suffisante pour leur procurer le strict nécessaire.

Une subvention de 14 millions de $ de l'ACDI, échelonnée sur six ans, aide le Pakistan à créer son propre programme de recherches en matière d'agriculture sèche. Des services d'experts et de formation ainsi que du matériel canadiens seront fournis pour aider les chercheurs pakistanais à mettre au point des programmes adaptés aux besoins des petits agriculteurs des zones sèches. Grâce aux nouvelles techniques, ceux-ci devraient doubler le rendement de leurs cultures. On s'attache particulièrement à la production des oléagineux en vue de réduire les importations d'huiles comestibles, qui exigent quelque 450 millions de $ américains chaque année.

L'ACDI appuie également les efforts sociaux du Pakistan, notamment en faveur des femmes et des enfants. Depuis de nombreuses années, le secteur social du Pakistan compte parmi les premiers secteurs touchés par les coupures budgétaires de l'État. Les services sanitaires sont devenus gravement insuffisants, les maladies transmissibles sont très répandues, la malnutrition sévit et les services d'enlèvement des ordures sont presque inexistants. Devant la gravité de la situation, le gouvernement a décidé de s'attaquer à ce problème en priorité.

L'ACDI participe donc aux efforts du Pakistan pour dispenser les services sanitaires essentiels aux couches les plus pauvres. Environ 3 millions de $ ont été octroyés pour la création d'un programme national d'immunisation contre la polio. La campagne s'adresse aux quelque 14 millions d'enfants de moins de cinq ans du pays, groupe particulièrement vulnérable à cette maladie. Le Pakistan administre déjà des programmes contre la diphtérie, la coqueluche et la typhoïde, que la campagne antipolio viendra compléter à titre d'élément essentiel d'un service adéquat de santé publique.

Par l'entremise de sa Direction générale des programmes spéciaux, l'ACDI œuvre également de concert avec la Fondation Aga Khan du Canada pour améliorer les soins dispensés au Pakistan, où les infirmières diplômées font gravement défaut. On en compte en effet qu'une seule pour 25 malades.

L'ACDI accorde 297 000 $ à l'école de soins infirmiers de la Fondation aux fins d'un programme de formation, tandis qu'une université canadienne travaille à l'élaboration des programmes d'enseignement – cours normaux, éducation permanente et instruction de personnel de formation. Ce projet vise à attirer des élèves des zones rurales qui seront rémunérées et logées gratuitement pendant leurs études. Une fois diplômées, on espère qu'elles retourneront dans leurs régions d'origine transmettre leurs connaissances aux sages-femmes et aux travailleurs sanitaires. Environ 110 infirmières seront ainsi formées chaque année.

Non seulement ce projet rehaussera les services sanitaires au Pakistan, mais il aidera à améliorer la situation de la femme, qui souvent – même si sa contribution est importante, surtout en milieu rural – n'obtient pas sa juste part des avantages du développement. Il relèvera de plus le prestige de la profession d'infirmière qui, actuellement, attire peu de jeunes femmes qualifiées. Le Pakistan cherche de plus en plus à accentuer les avantages du développement et à en assurer répartition équitable. La réorientation de ses objectifs prioritaires en fonction des secteurs agricole et social a reçu un accueil très favorable de la part du Canada et d'autres pays donateurs. Car, au Pakistan, c'est la terre qui produira les ressources nécessaires au développement, et le développement, c'est l'affaire des gens.

Consultants ayant obtenu des contrats de l'ACDI 1981-1982

Acres International Ltd.

ADP Consultants Inc.

AGRI Consultants Inc.

Agrodev Canada Inc.

Agroexport Inc.

Aide-Admin. JGHP Inc.

Airescom Limitée

Amy, E.A.C. and Sons Ltd.

Arbex Forest Development Co. Ltd.

Asgard Engineering Ltd.

Asstech Conseils Ltée.

BBL Swan Wooster

Beaudet, Guy et Associés

Beck, Delong and Mason Systems

Body, T.E. and Associates

Boileau et Associés Inc.

Bombardier Inc.

Buller, A.E. Ltd.

Canac Consultants Ltd.

Canadian Ort Organisation

Canadian International Water/Energy Consultants

Canadian Pacific Consulting Services

Canedcom International Ltd.

Canergie Incorporated

Canpac International Freight Services

Carr and Donald and Associates

CEGIR Inc.

Centre d'étude et de cooperation internationale

Cerac

Cerder

Certec Consultants Ltd.

Charette, André International Management Consultants

Co-Genar Ltée.

Cogesult Inc.

Comeau, Boyle Inc.

Consortium SOPROGEF International Inc.

Consulting Engineers Partnership

Coopérative d'Animation et de Consultation

Cose Inc.

Coughlan Management Inc.

Cove-Dixon and Co. Ltd.

Crandall, W.H. and Associates Ltd.

Dale Lapierre and Associates

D.B. Electronics Engineering

Delcanda International

Delisle, Urgel et Associés

Desjardins, Gerald, Consulting Engineer

Dion, Dr. H.G.

Dipix Systems Ltd.

Dixon, Robert M. Consultants Ltd.

Dobbing, Peter

DPA Consulting Ltd.

Dryade Groupe Ltée.

Dupont, André et Associés

Dupuis, Yvon Consultants

Ecole Nationale d'Administration Publique

Econosult Inc.

Econotech Ltée.

Ecorurale Inc.

EHV Consultants Ltd.

Energy Research Corp.

Environmental Engineering Consultants Ltd.

Equipa Consultants Inc.

Experco Ltée.

Farmer, A.M. and Associates Ltd.

Ferguson Brothers and Associates

Fondation Canadienne Contre la Faim

Forintek Canada Corp.

Gagnair Consultants Ltée.

Garand International Telecommunications Ltd.

Gauthier, Parent et Associés

Geomines Ltée.

George Brown College

Gertler, Len Associates

Gestrin, Yvon Gauvin Inc.

Gestlog Consultants

Giffels Associates Ltd.

Gilbert, Bourassa, Gagné et Girian Incorporée

Gleeson, C.F. and Associates Ltd.

Golder Associates

Grip Engineering

Groupe Canac-SECP

Groupe Poulin Thériault Ltée.

Hanson, E.H. and Associates Ltd.

Hardike, K. Associates Ltd.

Helm, B. Associates Ltd.

Helmar Group Ltd.

Hunterconsult Inc.

Hydrosult Inc.

Inco Metals Co.

Interimo Projects Engineering Corp.

Institut National de la Recherche

Island Energy Associates

Janin Construction Ltée.

Jensen Engineering Ltd.

Ker, Priestman and Associates

Komex Consultants Ltd.

Lafontaine, Cowie, Buratto and Associates Ltd.

Lamontagne, Alain

Lareco Ltée.

Lecompte, Moller and Associates

Leitch, Angus and Associates

London, W.P. and Associates

Louis Technology Services

Lowery, J. and Associates Ltd.

Maheu, Noiseux et Compagnie

Maisonneuve Energy Materials Ltd.
Maral Inc.
Masson, J.R. et Associés
McBervie, Karen Holdings
McNeil, Norman Consultants
Meadows, R.H. and Associates
Mecantech Inc.
Mega Engineering Ltd.
Mineral Exploration Research Institute
Mira Kon Consulting Co.
MMB Rural Development Corp.
Mobius Software Ltd.
Mohawk College
Montreal Engineering Co. Ltd.
Morton Warner Health Care
Moss, Alan and Associates Ltd.

Nawitka Renewable Resources
Norenco Associated Ltd.

Operation Improvement Ltd.
Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix

Pagnotta et Associés
Pagnotta, Gauthier Inc.
Peat, Marwick and Partners
Phaneuf, Gravel, Blain et Associés Inc.
Phillips Barratt, Kaiser Engineering Ltd.

Quasar Systems Ltd.

Redma Associés Ltée.
Reed, Stenhouse et Associés
Regor International Inc.
Reid, Collins and Associates Ltd.
Resource Studies Centre
Roberton Consultants Inc.
Robertson Food Consultants
Robertson Nickerson Ltd.
Roche et Associés Ltée.
Roche Internationale Ltée.
Roger Mecontech Inc.
Roygold Marketing Systems

Saaltink, H. and Associates Ltd.
S.A.I. Incorporée
Shawinigan Engineering Co. Ltd.
SIAG Incorporée
SMSI Incorporated
SNC Incorporated
Société de développement internationale Desjardins
Société internationale forestal Ltée.
Société Canergie
Sodevco Internationale Ltée.
Sofidem Incorporée
Stanley Associates Engineering Ltd.
Systems Engineering Associates

Tamec Incorporée
Tech-Mat Inc. Consultants
Tecsult International Ltée.
Telesystems Planning Consultants Ltd.
Tighe, D. Inc.
Touche, Ross and Company
Transconsult Ltd.

Underwood, McLellan Ltd.
Unies Ltd.
Universalia Management Systems Ltd.
Université de Montréal
University of Toronto
University of Windsor

Walker, R.L. and Partners Ltd.
Wallace, R.S. and Associates Ltd.
Wardrop, W.L. and Associates Ltd.
Wason Consultants
Willoughby, Norman Management
Wilson, David N. Consultant
Woodridge, Reed and Associates

La structure organisationnelle de l'ACDI

La structure organisationnelle de l'ACDI (à gauche) est en train d'être rationalisée (à droite). Ce processus doit être complété à l'automne de 1982. La nouvelle approche implique la dissolution de l'ancienne Direction générale des programmes bilatéraux, quatre nouvelles directions générales géographiques ont été formées : Afrique anglophone, Afrique francophone, Amériques et Asie, chacune étant dirigée par un vice-président qui relève directement du Président. Deux échelons hiérarchiques sont ainsi éliminés entre le Président et les gestionnaires de projet. Les communications «verticales» s'en trouveront améliorées et il faudra moins de temps pour prendre une décision, notamment en ce qui concerne la programmation et l'approbation des projets. De plus, la haute direction sera mieux renseignée sur les préoccupations des responsables de pays.

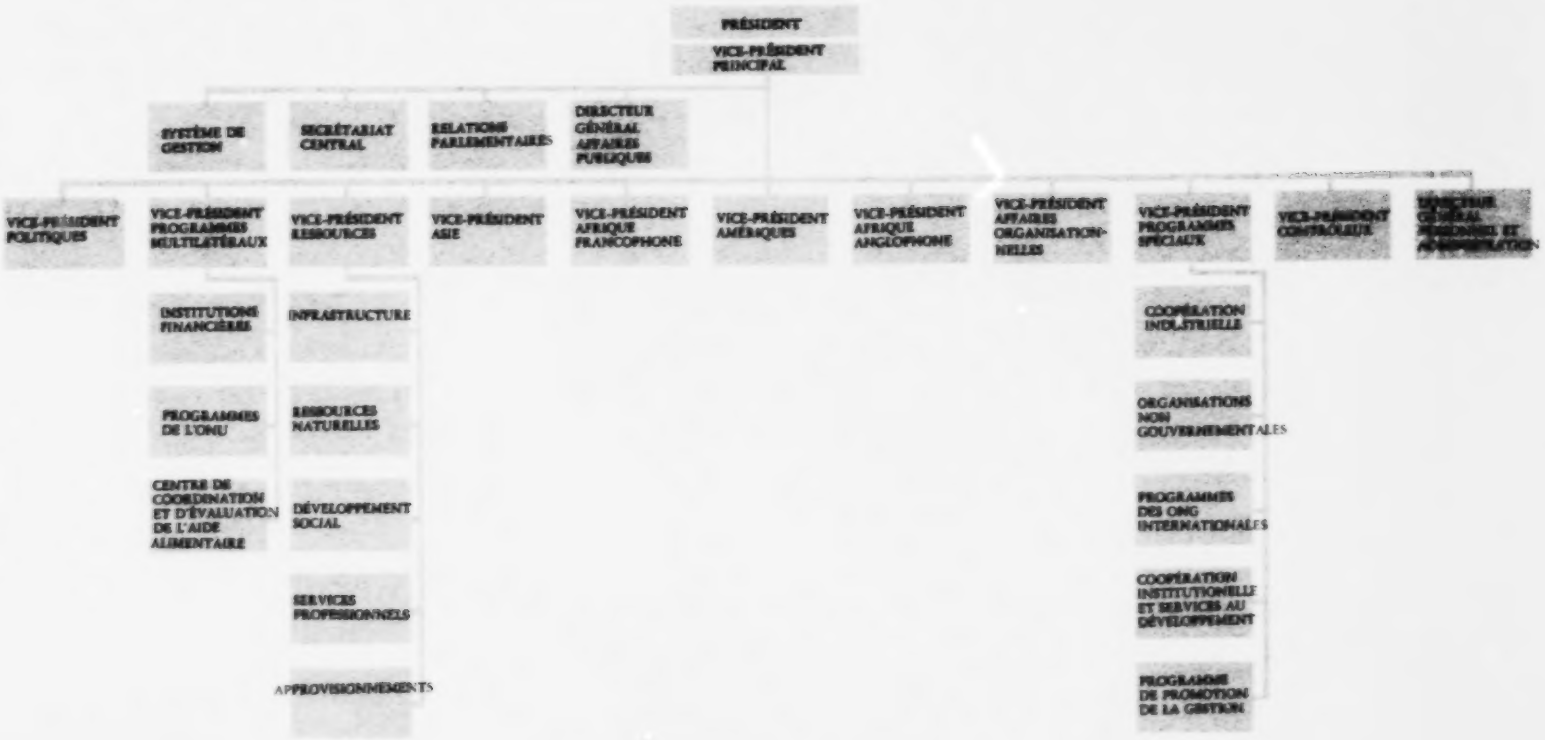
PRÉSIDENT
VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL
SYSTÈME DE GESTION
SECRÉTARIAT CENTRAL
RELATIONS PARLEMENTAIRES
DIRECTEUR GÉNÉRAL AFFAIRES PUBLIQUES
VICE-PRÉSIDENT POLITIQUES
VICE-PRÉSIDENT PROGRAMMES MULTILATÉRAUX
VICE-PRÉSIDENT RESSOURCES
VICE-PRÉSIDENT ASIE
VICE-PRÉSIDENT AFRIQUE FRANCOPHONE
VICE-PRÉSIDENT AMÉRIQUES
VICE-PRÉSIDENT AFRIQUE ANGLOPHONE
VICE-PRÉSIDENT AFFAIRES ORGANISATIONNELLES
VICE-PRÉSIDENT PROGRAMMES SPÉCIAUX
VICE-PRÉSIDENT CONTRÔLEUR
DIRECTEUR GÉNÉRAL PERSONNEL ET ADMINISTRATION
INSTITUTIONS FINANCIÈRES
PROGRAMMES DE L'ONU
CENTRE DE COORDINATION ET D'ÉVALUATION DE L'AIDE ALIMENTAIRE
INFRASTRUCTURE
RESSOURCES NATURELLES
DÉVELOPPEMENT SOCIAL
SERVICES PROFESSIONNELS
APPROVISIONNEMENTS
COOPÉRATION INDUSTRIELLE
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
PROGRAMMES DES ONG INTERNATIONALES
COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE ET SERVICES AU DÉVELOPPEMENT
PROGRAMME DE PROMOTION DE LA GESTION

Number/
Numéro

2

Agence canadienne de développement international

Canadian International Development Agency

Les Canadiens dans le tiers monde

Revue annuelle de l'ACDI
1981-1982

ANNEXE STATISTIQUE

Canada

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1983
N° de cat. E94-4/1982-1F
ISBN 0-662-91921-1

Conception : Stephen Clarke

On trouvera dans la présente Annexe statistique une analyse des décaissements affectés à l'aide au développement par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), organisme officiel du gouvernement chargé de soutenir les efforts de développement dans le monde. L'Annexe fait aussi état des principales contributions de certains ministères fédéraux, de même que de celles des gouvernements provinciaux aux organisations non gouvernementales.

La revue des programmes et activités de l'ACDI en 1981-1982 paraît sous le titre *Les Canadiens dans le tiers monde* et est disponible à la Direction générale des affaires publiques de l'ACDI, 200, promenade du Portage, Hull (Québec) K1A 0G4.

Section 1
Tableaux

A. Décaissements, par source de financement 2

Décaissements, par programme

B. Aide totale, par programme 3
C. Décaissements, aide bilatérale 4
D. Décaissements, aide multilatérale 28
E. Décaissements affectés aux organisations non gouvernementales 35
F. Décaissements du Centre de recherches pour le développement international 38
G. Décaissements affectés aux secours internationaux d'urgence 39
H. Décaissements affectés à des bourses d'études et à divers programmes 41
I. Frais d'administration 42

Décaissements, par catégorie spéciale*

J. Bénéficiaires de l'aide alimentaire 43
K. Décaissements destinés aux pays les moins avancés 45

Assistance technique

L. Conseillers canadiens affectés à l'étranger en 1981 46
M. Étudiants et stagiaires au Canada en 1981 47
N. Étudiants et stagiaires dans leur pays et dans un pays tiers 47

Autres donateurs

O. Certaines données sur l'assistance publique au développement (ADP) consentie aux pays en développement par les principaux pays donateurs, 1980 48
P. Décaissements affectés à des pays en développement choisis, par source de financement, 1980 50
Q. Décaissements affectés à des pays en développement choisis, classés par ordre des principaux donateurs bilatéraux, 1980 52

Commerce extérieur

R. Échanges commerciaux entre le Canada et quelques pays en développement 55

Section 2
Glossaire

58

NOTE

Les tableaux font état des décaissements par *région géographique*, et non suivant les regroupements de pays utilisés par l'ACDI à des fins administratives.

Tous les décaissements sont des montants *nets*, c'est-à-dire déduction faite des remboursements de capital effectués sur des prêts antérieurs. Ils correspondent donc au montant *réel* de l'aide canadienne fournie.

Les termes utilisés dans les tableaux sont définis dans la section 2.

* Ces tableaux regroupent les bénéficiaires en catégories spéciales et certains d'entre eux peuvent se retrouver dans plus d'une catégorie.

Notes

1. Dans le cadre du programme d'assistance publique au développement (APD), le Canada a rééchelonné au cours de l'année financière 1980-1981 un montant de 3,7 millions de $ (frais de service de 0,24 million de $ et remboursement du capital de 3,46 millions de $) que devait le Pakistan en mars et septembre 1981 et en mars 1982. Le montant total des prêts a été augmenté de 3,7 millions de $ en 1980-1981 et le remboursement du capital de 3,46 millions de $ a été annulé. En 1980-1981, le Canada a également annulé un prêt de 1,23 million de $ destiné au Pakistan qui avait déjà été utilisé pour l'achat, auprès d'un fournisseur canadien, d'installations de production de combustible nucléaire. Ce montant avait été calculé dans les décaissements affectés au Pakistan au cours des années antérieures; il fait maintenant l'objet d'une annulation, qui réduit de 1,23 million de $ le montant total des prêts en 1980-1981.
2. Le Parlement vote chaque année des crédits pour le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), qui administre ses propres fonds. Le montant indiqué représente les décaissements réels et comprennent les frais d'administration qui sont désormais inclus au titre de l'aide.
3. Outre les sommes versées par l'ACDI, le ministère des Affaires extérieures consent des contributions pour le budget ordinaire de certaines organisations internationales. Pour quelques-unes d'entre elles, seule une partie des contributions est considérée comme étant rattachée au développement (et par conséquent à l'aide), dont le pourcentage (ou coefficient) est calculé pour chaque organisation par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
4. Outre ces contributions accordées aux ONG, certains gouvernements provinciaux et certaines municipalités octroient directement des fonds aux pays en développement, mais les chiffres n'étant pas facilement accessibles, ils n'entrent pas dans ces données.
5. En adhérant à la Banque interaméricaine de développement le 3 mai 1972, le Canada a convenu de transmettre à la Banque les remboursements (y compris les intérêts) des prêts consentis à des pays d'Amérique latine à même le Fonds de gestion du Canada. Les pays latino-américains versent les remboursements directement à la Banque et les montants ne sont pas prélevés sur le crédit des prêts de l'ACDI. Ces montants demeurent néanmoins une contribution canadienne au Fonds spécial de la Banque et sont ajoutés à l'assistance publique au développement. Voir également le tableau D-2.
6. En 1982, les membres du CAD, dont le Canada, ont convenu d'inclure dans les chiffres de l'APD les frais d'administration entraînés par l'élargissement de l'aide. Les données relatives aux frais d'administration sont incluses afin d'augmenter la justesse de la comparaison des sommes totales de l'APD entre les pays donateurs puisque, auparavant, certains pays englobaient les frais d'administration dans le chapitre de l'aide, alors que d'autres les en excluaient. Les frais d'administration comprennent les dépenses encourues par l'ACDI, le CRDI et les représentants des Affaires extérieures qui travaillent sur le terrain dans les secteurs de l'aide et du développement.
   Les frais d'administration ont également été ajoutés, et d'autres ajustements mineurs ont été apportés aux chiffres de l'APD pour les années financières 1979-1980 et 1980-1981. Il en résulte que ces chiffres diffèrent de ceux inscrits dans les revues annuelles antérieures.

Tableau A

Décaissements, par source de financement
(en millions de $)

	1979-1980			1980-1981			1981-1982		
	Montants reportés	Montants reçus	Montants nets	Montants reportés	Montants reçus	Montants nets	Montants reportés	Montants reçus	Montants nets
Ministère des Affaires extérieures									
Agence canadienne de développement international[1]	1 045,62	9,40	1 036,22	1 044,71	16,83[1]	1 027,88	1 220,61	18,60	1 202,01
Centre de recherches pour le développement international[2]	39,22		39,22	43,80		43,80	50,62		50,62
Ministère des Affaires extérieures[3]	34,37		34,37	39,42		39,42	43,39		43,39
Somme partielle, ministère des Affaires extérieures	1 119,21	9,40	1 109,81	1 127,93	16,83	1 111,10	**1 314,62**	**18,60**	**1 296,02**
Ministère des Finances	167,87		167,87	181,26		181,26	168,76		168,76
Somme partielle, ministère des Finances	167,87		167,87	181,26		181,26	**168,76**		**168,76**
Autres sources									
Contributions des gouvernements provinciaux accordées aux organisations non gouvernementales[4]	9,50		9,50	7,50		7,50	11,42		11,42
Remboursements à la Banque interaméricaine de développement de prêts consentis à l'Amérique latine[5]	1,67		1,67	1,95		1,95	2,13		2,13
Somme partielle, autres sources	11,17		11,17	9,45		9,45	**13,55**		**13,55**
Total, Assistance publique au développement (ADP)[6]	1 298,25	9,40	1 288,85	1 318,64	16,83	1 301,81	**1 496,93**	**18,60**	**1 478,33**
Pourcentage d'aide par rapport au PNB			0,48%			0,43%			**0,44%**
PNB canadien (en milliards de $)						300,27			**337,26**

1, 2, 3, 4, 5, 6 : Voir notes, page 1.

Tableau B

Aide totale, par programme
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Aide bilatérale			
Afrique	285,67	274,43	313,28
Amérique	66,18	52,16	71,03
Asie	234,62	223,29	256,05
Europe	3,40	19,00	11,26
Océanie	0,42	0,61	0,95
Divers	8,50	12,02	13,78
Somme partielle, aide bilatérale	598,79	581,51	**666,35**
Aide multilatérale			
Fonds général de l'ONU	49,96	50,45	58,55
Ressources naturelles renouvelables	19,20	8,24	9,29
Population et santé	10,40	8,50	10,64
Éducation	0,51	0,40	0,15
Programmes du Commonwealth et des pays francophones	10,47	11,88	13,18
Réfugiés et secours	9,43	8,80	12,26
Promotion du commerce	0,60	0,60	0,66
Institutions financières internationales	281,99	295,41	296,27
Programme alimentaire mondial	94,58	103,32	108,96
Contributions aux budgets ordinaires et aux fonds volontaires	20,29	20,27	20,55
Autres programmes multilatéraux	0,87	1,00	0,97
Somme partielle, aide multilatérale	498,30	508,87	**531,48**
Autres programmes bilatéraux			
Organisations non gouvernementales canadiennes	70,95	76,18	108,35
Organisations non gouvernementales internationales	7,17	8,75	12,11
Centre de recherches pour le développement international	35,66	39,81	45,89
Secours internationaux d'urgence	19,00	12,97	18,17
Programmes de bourses	2,76	2,87	3,84
Programmes divers	4,72	8,21	15,37
Somme partielle, programmes bilatéraux	140,26	148,79	**203,73**
Frais d'administration	51,50	62,64	76,77
Aide totale (ADP)*	1 288,85	1 301,81	**1 478,33**
Pourcentage d'aide par rapport au PNB	0,478%	0,434%	**0,438%**

*Voir notes, page 1.

Dépenses par programme
Exercice financier 1981-1982
(en millions de $)

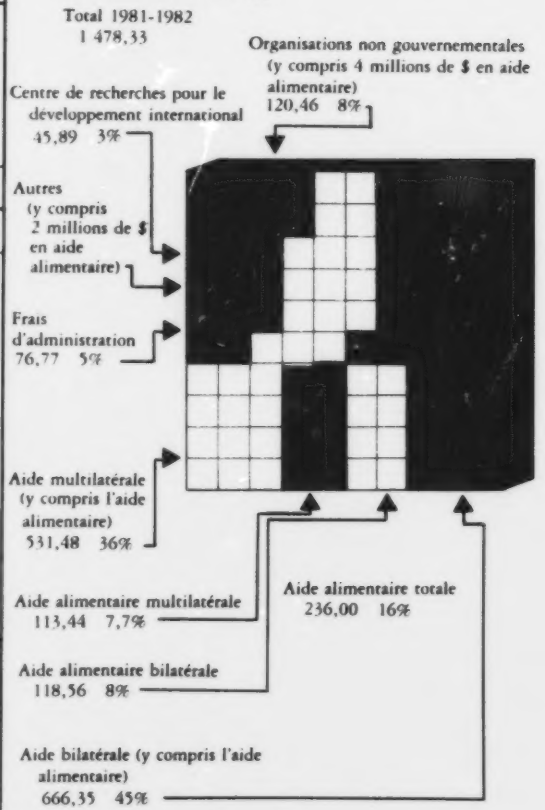

Décaissements d'aide bilatérale 1981-1982 (en millions de $)

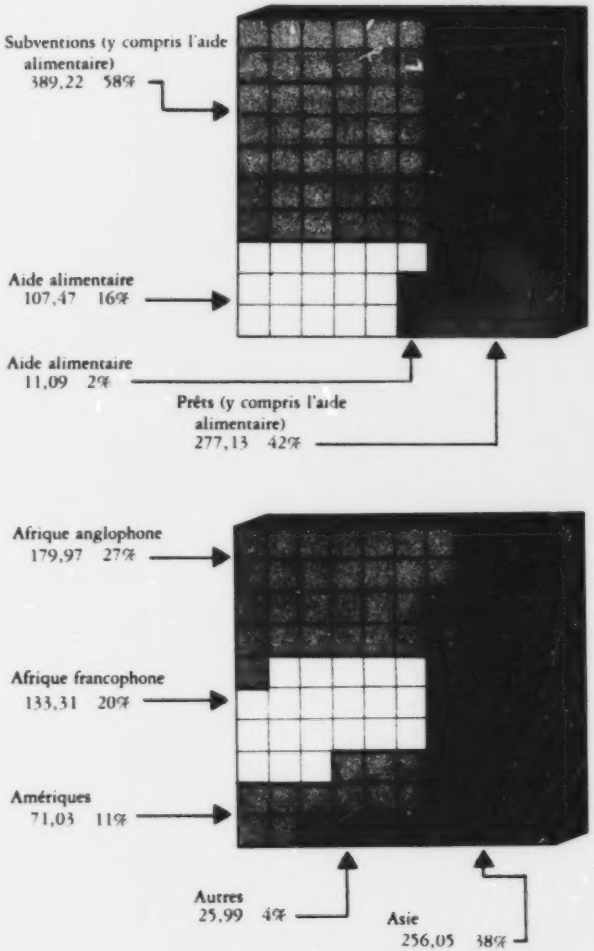

Tableau C

Décaissements, aide bilatérale
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Asie			
Afghanistan			
Subventions			
assistance financière et technique	6,62	1,09	0,04
Total	6,62	1,09	**0,04**
Bangladesh			
Subventions			
assistance financière et technique	25,83	35,07	47,95
aide alimentaire	39,35	39,33	29,92
Total	65,18	74,40	**77,97**
Birmanie			
Subventions			
assistance financière et technique	4,66	2,14	2,78
Prêts			
assistance financière	1,67	0,54	0,16
Total	6,33	2,68	**2,94**
Chine			
Subventions			
aide alimentaire			4,00
Total			**4,00**
Corée, République de			
Prêts			
moins remboursements	– 0,04	– 0,04	– 0,06
Total	– 0,04	– 0,04	**– 0,06**
Inde			
Subventions			
assistance financière et technique	1,57	0,87	1,10
aide alimentaire	19,94	2,98	8,08
Somme partielle	21,51	3,85	**9,18**
Prêts			
assistance financière	25,50	30,72	34,66
moins remboursements	– 4,41	– 5,07	– 6,60
Somme partielle	21,09	25,65	**28,06**
Total	42,60	29,50	**37,24**

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Indonésie			
Subventions			
assistance financière et technique	3,66	4,02	4,41
Prêts			
assistance financière	8,09	13,93	23,02
moins remboursement			- 0,05
Somme partielle	8,09	13,93	22,97
Total	11,75	17,95	**27,38**
Jordanie			
Subventions			
assistance financière et technique		0,03	0,10
Total		0,03	**0,10**
Liban			
Subventions			
assistance financière et technique		0,06	0,35
Total		0,06	**0,35**
Malaisie			
Subventions			
assistance financière et technique	0,33	0,46	0,23
Prêts			
assistance financière	1,82	2,02	0,87
moins remboursements	- 0,40	- 0,28	- 1,10
Somme partielle	1,42	1,74	**- 0,23**
Total	1,75	2,20	
Népal			
Subventions			
assistance financière et technique	6,74	5,03	6,85
aide alimentaire		0,25	
Total	6,74	5,28	**6,85**

suite...

Décaissements, aide bilatérale
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Pakistan*			
Subventions			
assistance financière et technique	4,51	3,43	6,87
aide alimentaire			1,96
Somme partielle	4,51	3,43	**8,83**
Prêts			
assistance financière	64,19	41,65	41,47
moins remboursements	-1,53	-2,26	x
moins rééchelonnement de la dette		-3,46	
moins annulation du prêt		-1,23	
Somme partielle	62,66	34,70	**41,47**
Total	67,17	38,13	**50,30**
Philippines			
Subventions			
assistance financière et technique	0,36	0,24	0,40
Prêts			
assistance financière	0,01		
Total	0,37	0,24	**0,40**
Singapour			
Subventions			
assistance financière et technique			0,02
Total			**0,02**
Sri Lanka			
Subventions			
assistance financière et technique	2,09	2,48	12,21
aide alimentaire	3,98		5,88
Somme partielle	6,07	2,48	**18,09**
Prêts			
assistance financière	10,09	35,46	24,57
moins remboursements	- 0,22	- 0,25	- 0,44
Somme partielle	9,87	35,21	**24,13**
Total	15,94	37,69	**42,22**
Thaïlande			
Subventions			
assistance financière et technique	0,35	0,25	0,47
Prêts			
assistance financière	6,47	10,89	4,82
moins remboursements	- 0,03	- 0,03	- 0,03
Somme partielle	6,44	10,86	**4,79**
Total	6,79	11,11	**5,26**

Aide bilatérale totale
$ 666,35 millions

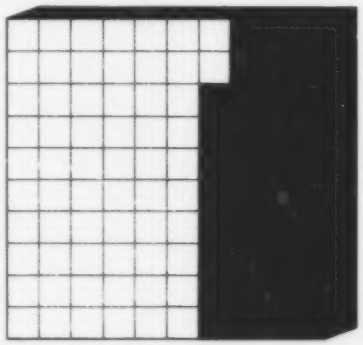

Aide bilatérale totale
à l'Asie
$ 256,05 millions 38%

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Yémen			
Subventions			
assistance financière et technique		0,01	
Total		0,01	
Yémen démocratique			
Subventions			
assistance financière et technique		0,03	0,01
Total		0,03	**0,01**
Programmes régionaux			
Subventions			
assistance financière et technique	3,42	2,93	1,13
Total	3,42	2,93	**1,13**
Total, Asie			
Subventions			
assistance financière et technique	60,14	58,14	84,92
aide alimentaire	63,27	42,56	49,84
Somme partielle	123,41	100,70	**134,76**
Prêts			
assistance financière	117,84	135,21	129,57
moins remboursements	– 6,63	–7,93	– 8,28
moins rééchelonnement de la dette		–3,46	
moins annulation du prêt		–1,23	
Somme partielle	111,21	122,59	**121,29**
Total	234,62	223,29	**256,05**

suite...

Décaissements, aide bilatérale
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Afrique**			
Afrique anglophone			
Botswana			
Subventions			
assistance financière et technique	3,56	2,92	3,81
Total	3,56	2,92	**3,81**
Djibouti			
Subventions			
assistance financière et technique	0,03	0,03	0,01
Total	0,03	0,03	**0,01**
Égypte			
Subventions			
assistance financière et technique	0,29	0,25	0,29
aide alimentaire			2,96
Somme partielle	0,29	0,25	**3,25**
Prêts			
assistance financière	27,49	21,86	24,07
moins remboursement			−1,38
Somme partielle	27,49	21,86	**22,69**
Total	27,78	22,11	**25,94**
Éthiopie			
Subventions			
assistance financière et technique	2,09	1,24	1,39
aide alimentaire		3,95	9,27
Total	2,09	5,19	**10,66**

** Pour des raisons d'ordre administratif, nous avons divisé l'Afrique en Afrique anglophone et Afrique francophone.

Aide bilatérale totale
$ 666,35 millions

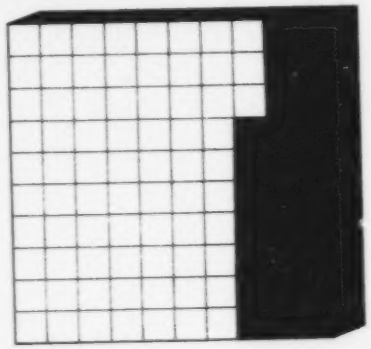

Aide bilatérale totale
à l'Afrique anglophone
$ 179,97 millions 27%

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Ghana			
Subventions			
assistance financière et technique	4,71	6,01	5,88
Prêts			
assistance financière	13,26	8,38	5,68
moins remboursements		- 0,30	- 0,28
Somme partielle	13,26	8,08	**5,40**
Total	17,97	14,09	**11,28**
Kenya			
Subventions			
assistance financière et technique	9,93	10,22	9,21
aide alimentaire			2,94
Somme partielle	9,93	10,22	**12,15**
Prêts			
assistance financière	2,86	6,89	33,90
moins remboursements	- 0,01	- 0,01	- 0,01
Somme partielle	2,85	6,88	**33,89**
Total	12,78	17,10	**46,04**
Lesotho			
Subventions			
assistance financière et technique	7,02	3,84	4,65
Total	7,02	3,84	**4,65**
Malawi			
Subventions			
assistance financière et technique	15,96	6,50	11,10
Total	15,96	6,50	**11,10**
Maurice			
Subventions			
assistance financière et technique	0,24	0,09	0,25
Total	0,24	0,09	**0,25**
Mozambique			
Subventions			
assistance financière et technique		0,03	0,04
aide alimentaire	0,06	2,60	5,55
Total	0,06	2,63	**5,59**

suite . . .

Décaissements, aide bilatérale
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Namibie			
Subventions			
assistance financière et technique	0,02	0,01	0,02
Total	0,02	0,01	**0,02**
Niger			
Subventions			
assistance financière et technique	1,02	0,79	0,57
Prêts			
moins remboursements	– 0,46	– 0,25	– 0,44
Total	0,56	0,54	**0,13**
Ouganda			
Subventions			
assistance financière et technique	0,27	0,98	0,42
aide alimentaire			1,99
Total	0,27	0,98	**2,41**
Seychelles			
Subventions			
assistance financière et technique	0,05	0,04	0,06
Total	0,05	0,04	**0,06**
Sierra Leone			
Subventions			
assistance financière et technique	0,37	0,39	0,14
Total	0,37	0,39	**0,14**
Somalie			
Subventions			
assistance financière et technique	0,02	0,03	0,05
aide alimentaire		2,84	4,77
Total	0,02	2,87	**4,82**
Soudan			
Subventions			
assistance financière et technique	0,47	0,19	1,06
aide alimentaire	1,93	1,48	6,29
Total	2,40	1,67	**7,35**

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Swaziland			
Subventions			
assistance financière et technique	1,38	1,13	0,93
Prêts			
assistance financière	0,31	0,13	0,02
Total	1,69	1,26	**0,95**
Tanzanie			
Subventions			
assistance financière et technique	24,22	26,23	21,74
aide alimentaire	3,42	2,97	3,92
Total	27,64	29,20	**25,66**
Zambie			
Subventions			
assistance financière et technique	4,83	5,19	6,26
aide alimentaire	3,49		
Somme partielle	8,32	5,19	**6,26**
Prêts			
assistance financière	7,66	1,66	4,77
moins remboursement			– 0,10
Somme partielle	7,66	1,66	**4,67**
Total	15,98	6,85	**10,93**
Zimbabwe/Rhodésie			
Subventions			
assistance financière et technique	0,04	3,11	0,24
aide alimentaire		2,44	0,47
Somme partielle	0,04	5,55	**0,71**
Prêts			
assistance financière			6,35
Total	0,04	5,55	**7,06**
Programmes régionaux			
Communauté de l'Afrique orientale			
Subventions			
assistance financière et technique	0,17	0,33	0,19
Prêts			
assistance financière	0,01		
Total	0,18	0,33	**0,19**

suite . . .

Décaissements, aide bilatérale
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Université du Botswana, Lesotho et Zwaziland			
Subventions			
assistance financière et technique	0,72	0,77	0,72
Total	0,72	0,77	**0,72**
Programmes de l'Afrique anglophone			
Subventions			
assistance financière et technique	0,52	0,40	0,20
Total	0,52	0,40	**0,20**
Total, Afrique anglophone			
Subventions			
assistance financière et technique	77,93	70,72	69,23
aide alimentaire	8,90	16,28	38,16
Somme partielle	86,83	87,00	**107,39**
Prêts			
assistance financière	51,59	38,92	74,79
moins remboursements	– 0,47	– 0,56	–2,21
Somme partielle	51,12	38,36	**72,58**
Total	137,95	125,36	**179,97**
Afrique francophone			
Algérie			
Subventions			
assistance financière et technique	0,04	0,01	x
Prêts			
assistance financière	0,86	0,76	1,07
moins remboursements	– 0,02	– 0,01	x
Somme partielle	0,84	0,75	**1,07**
Total	0,88	0,76	**1,07**
Angola			
Subventions			
assistance financière et technique		0,03	
Total		0,03	
Bénin			
Subventions			
assistance financière et technique	5,03	4,71	4,61
Total	5,03	4,71	**4,61**

Aide bilatérale
totale
$ 666,35 millions

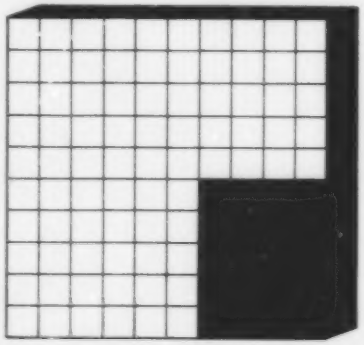

Aide bilatérale totale
à l'Afrique francophone
$ 133,31 millions 207

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Burundi			
Subventions			
assistance financière et technique	0,03	0,10	0,35
Total	0,03	0,10	**0,35**
Cameroun			
Subventions			
assistance financière et technique	1,23	1,36	1,24
Prêts			
assistance financière	14,06	18,80	17,10
Total	15,29	20,16	**18,34**
Cap-Vert			
Subventions			
assistance financière et technique	0,02	0,04	0,28
Total	0,02	0,04	**0,28**
Centrafricaine, République			
Subventions			
assistance financière et technique	0,02	0,05	0,15
Total	0,02	0,05	**0,15**
Comores			
Subventions			
assistance financière et technique	0,01	0,03	0,03
Total	0,01	0,03	**0,03**
Congo			
Subventions			
assistance financière et technique	0,24	0,08	0,14
Prêts			
assistance financière	1,38	3,56	1,35
Total	1,62	3,64	**1,49**
Côte d'Ivoire			
Subventions			
assistance financière et technique	2,79	1,34	2,53
Prêts			
assistance financière	14,20	3,28	2,96
moins remboursement			− 0,22
Somme partielle	14,20	3,28	**2,74**
Total	16,99	4,62	**5,27**

suite...

Décaissements, aide bilatérale
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Gabon			
Subventions			
assistance financière et technique	0,29	0,26	0,42
Total	0,29	0,26	**0,42**
Gambie			
Subventions			
assistance financière et technique	0,03	0,04	0,22
Total	0,03	0,04	**0,22**
Guinée			
Subventions			
assistance financière et technique	0,05	0,05	0,34
Total	0,05	0,05	**0,34**
Guinée-Bissau			
Subventions			
assistance financière et technique	0,03	0,05	0,17
Total	0,03	0,05	**0,17**
Guinée équatoriale			
Subventions			
assistance financière et technique			0,03
Total			**0,03**
Haute-Volta			
Subventions			
assistance financière et technique	18,09	9,13	7,65
aide alimentaire			2,60
Total	18,09	9,13	**10,25**
Madagascar			
Subventions			
assistance financière et technique	0,61	0,42	0,28
Prêts			
assistance financière	3,04	11,16	4,05
Total	3,65	11,58	**4,33**
Mali			
Subventions			
assistance financière et technique	12,79	16,91	10,79
aide alimentaire			1,32
Total	12,79	16,91	**12,11**

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Maroc			
Subventions			
assistance financière et technique	2,67	1,80	3,89
aide alimentaire			0,05
Somme partielle	2,67	1,80	**3,94**
Prêts			
assistance financière	0,02	2,45	3,36
moins remboursements	– 0,11	– 0,05	– 0,13
Somme partielle	– 0,09	2,40	**3,23**
Total	2,58	4,20	**7,17**
Mauritanie			
Subventions			
assistance financière et technique	0,67	0,31	0,81
aide alimentaire		1,27	1,36
Somme partielle	0,67	1,58	**2,17**
Prêts			
assistance financière	0,05	0,17	0,07
Total	0,72	1,75	**2,24**
Niger			
Subventions			
assistance financière et technique	4,08	3,78	4,32
aide alimentaire			0,94
Total	4,08	3,78	**5,26**
Rwanda			
Subventions			
assistance financière et technique	5,32	4,97	6,53
aide alimentaire	0,52	1,28	1,53
Total	5,84	6,25	**8,06**
Sao Tomé et Principe			
Subventions			
assistance financière et technique			0,05
Total			**0,05**
Sénégal			
Subventions			
assistance financière et technique	5,91	8,70	10,30
aide alimentaire	1,93	6,80	1,93
Somme partielle	7,84	15,50	**12,23**
Prêts			
assistance financière	0,92	0,58	1,18
Total	8,76	16,08	**13,41**

suite . . .

Décaissements, aide bilatérale
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Tchad			
Subventions			
assistance financière et technique	0,20	0,02	0,35
Total	0,20	0,02	**0,35**
Togo			
Subventions			
assistance financière et technique	0,40	0,02	0,25
Prêts			
assistance financière	8,82	0,29	
moins remboursements	– 0,05		– 0,32
Somme partielle	8,77	0,29	**– 0,32**
Total	9,17	0,31	**– 0,07**
Tunisie			
Subventions			
assistance financière et technique	1,49	0,74	0,58
Prêts			
assistance financière	9,51	11,54	9,40
moins remboursements	– 0,13	– 0,08	– 0,76
Somme partielle	9,38	11,46	**8,64**
Total	10,87	12,20	**9,22**
Zaïre			
Subventions			
assistance financière et technique	4,83	6,97	8,31
aide alimentaire	3,23	2,49	2,94
Somme partielle	8,06	9,46	**11,25**
Prêts			
assistance financière	0,12	0,24	3,24
Total	8,18	9,70	**14,49**
Programmes régionaux			
Divers organismes francophones			
Subventions			
assistance financière et technique	2,26	0,68	1,53
Prêts			
assistance financière	0,02		
Total	2,28	0,68	**1,53**
Sahel			
Subventions			
assistance financière et technique	19,50	19,64	11,98
Total	19,50	19,64	**11,98**

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Programmes de l'Afrique francophone			
Subventions			
assistance financière et technique	0,72	2,30	0,16
Total	0,72	2,30	0,16
Total, Afrique francophone			
Subventions			
assistance financière et technique	89,35	84,54	78,29
aide alimentaire	5,68	11,84	12,67
Somme partielle	95,03	96,38	90,96
Prêts			
assistance financière	53,00	52,83	43,78
moins remboursements	– 0,31	– 0,14	–1,43
Somme partielle	52,69	52,69	42,35
Total	147,72	149,07	133,31
Total, Afrique**			
Subventions			
assistance financière et technique	167,28	155,26	147,52
aide alimentaire	14,58	28,12	50,83
Somme partielle	181,86	183,38	198,35
Prêts			
assistance financière	104,59	91,75	118,57
moins remboursements	– 0,78	– 0,70	–3,64
Somme partielle	103,81	91,05	114,93
Total	285,67	274,43	313,28
Amériques			
Amérique centrale et Antilles			
Anguilla			
Subventions			
assistance financière et technique			0,10
Total			0,10
Antigua			
Subventions			
assistance financière et technique	1,71	4,05	2,44
Prêts			
assistance financière	0,19	0,27	0,54
Total	1,90	4,32	2,98

Aide bilatérale totale
$ 666,35 millions

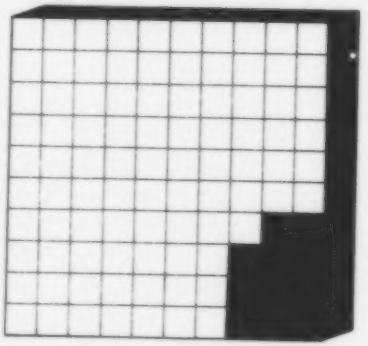

Aide bilatérale totale
aux Amériques
$ 71,03 millions 11%

suite...

Décaissements, aide bilatérale
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Barbade, La			
Subventions			
assistance financière et technique	0,36	0,50	0,34
Prêts			
assistace financière	1,86	2,43	1,03
moins remboursements	– 0,06	– 0,66	– 0,77
Somme partielle	1,80	1,77	**0,26**
Total	2,16	2,27	**0,60**
Bélize			
Subventions			
assistance financière et technique	0,56	0,48	0,32
Prêts			
assistance financière	3,21	0,10	0,09
Total	3,77	0,58	**0,41**
Caïmanes, Îles			
Subventions			
assistance financière et technique			0,10
Total			**0,10**
Costa Rica			
Subventions			
assistance financière et technique	0,17	0,14	0,35
Total	0,17	0,14	**0,35**
Cuba			
Subventions			
assistance financière et technique		– 0,02	
Prêts			
moins remboursement			– 0,30
Total		– 0,02	**– 0,30**

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Dominicaine, République			
Subventions			
assistance financière et technique	0,10	0,13	0,73
Prêts			
assistance financière	0,24	0,58	2,54
Total	0,34	0,71	**3,27**
Dominique			
Subventions			
assistance financière et technique	0,58	0,42	2,57
aide alimentaire	0,92		
Somme partielle	1,50	0,42	**2,57**
Prêts			
assistance financière	0,45	0,02	0,11
moins remboursement		− 0,01	
Somme partielle	0,45	0,01	**0,11**
Total	1,95	0,43	**2,68**
Grenade			
Subventions			
assistance financière et technique	0,07	0,07	0,45
Total	0,07	0,07	**0,45**
Guatemala			
Subventions			
assistance financière et technique	2,84	0,89	0,62
Prêts			
assistance financière	0,10	0,44	0,55
Total	2,94	1,33	**1,17**
Haïti			
Subventions			
assistance financière et technique	7,59	7,38	5,75
Total	7,59	7,38	**5,75**

suite . . .

Décaissements, aide bilatérale
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Honduras			
Subventions			
assistance financière et technique	1,79	2,07	2,68
Prêts			
assistance financière	2,83	1,61	0,57
Total	4,62	3,68	**3,25**
Îles du Vent et Sous-le-Vent			
Subventions			
assistance financière et technique	3,01	2,03	2,30
Total	3,01	2,03	**2,30**
Jamaïque			
Subventions			
assistance financière et technique	0,51	0,62	0,51
Prêts			
assistance financière	5,64	3,70	7,43
aide alimentaire	1,94	2,49	11,09
moins remboursements	– 0,33	– 0,60	–2,01
Somme partielle	7,25	5,59	**16,51**
Total	7,76	6,21	**17,02**
Montserrat			
Subventions			
assistance financière et technique	0,07	0,30	0,17
Prêts			
assistance financière	0,21	0,03	x
Total	0,28	0,33	**0,17**
Nicaragua			
Subventions			
assistance financière et technique	0,20	0,20	0,17
aide alimentaire			4,48
Total	0,20	0,20	**4,65**
Panama			
Subventions			
assistance financière et technique		0,04	0,15
Total		0,04	**0,15**

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Saint Kitts			
Subventions			
assistance financière et technique	1,50	1,09	0,66
Total	1,50	1,09	**0,66**
Saint-Vincent			
Subventions			
assistance financière et technique	0,12	0,46	0,29
Total	0,12	0,46	**0,29**
Sainte-Lucie			
Subventions			
assistance financière et technique	0,24	0,51	0,52
Total	0,24	0,51	**0,52**
Salvador, El			
Subventions			
assistance financière et technique	0,64	0,57	0,12
Prêts			
assistance financière	0,90	2,26	6,26
moins remboursements	– 0,17	– 0,17	– 0,17
Somme partielle	0,73	2,09	**– 6,09**
Total	1,37	2,66	**6,21**
Trinité-et-Tobago			
Subventions			
assistance financière et technique	0,05	0,04	0,20
Prêts			
assistance financière	0,16	0,87	0,73
moins remboursements	– 0,30	– 0,60	– 0,92
Somme partielle	– 0,14	0,27	**– 0,19**
Total	– 0,09	0,31	**0,01**
Turk et Caicos, Îles			
Subventions			
assistance financière et technique	0,02	0,03	0,10
Total	0,02	0,03	**0,10**

suite . . .

Décaissements, aide bilatérale
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Vierges, Îles			
Subventions			
assistance financière et technique	0,02	0,05	0,10
Total	0,02	0,05	**0,10**
Université des Indes occidentales			
Subventions			
assistance financière et technique	0,46	0,51	0,42
Total	0,46	0,51	**0,42**
Autres programmes régionaux			
Subventions			
assistance financière et technique	1,76	0,76	0,29
Total	1,76	0,76	**0,29**
Total, Amérique centrale et Antilles			
Subventions			
assistance financière et technique	24,37	23,32	22,45
aide alimentaire	0,92		4,48
Somme partielle	25,29	23,32	**26,93**
Prêts			
assistance financière	15,79	12,31	19,85
aide alimentaire	1,94	2,49	11,09
moins remboursements	– 0,86	–2,04	– 4,17
Somme partielle	16,87	12,76	**26,77**
Total	42,16	36,08	**53,70**
Amérique du Sud			
Argentine			
Prêts			
moins remboursements	– 0,02	– 0,02	– 0,02
Total	– 0,02	– 0,02	**– 0,02**

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Bolivie			
Subventions			
assistance financière et technique	1,01	0,97	4,04
Prêts			
moins remboursement			- 0,02
Total	1,01	0,97	**4,02**
Brésil			
Subventions			
assistance financière et technique	1,77	1,41	1,32
Prêts			
assistance financière	1,01	1,28	1,15
moins remboursements	- 0,39	- 0,39	- 0,51
Somme partielle	0,62	0,89	**0,64**
Total	2,39	2,30	**1,96**
Chili			
Subventions			
assistance financière et technique	0,03	0,03	0,05
Prêts			
moins remboursements	- 0,28	- 0,33	- 0,23
Total	- 0,25	- 0,30	**- 0,18**
Colombie			
Subventions			
assistance financière et technique	2,16	1,87	2,50
Prêts			
assistance financière	5,18	5,24	1,42
moins remboursements	- 0,23	- 0,44	- 0,87
Somme partielle	4,95	2,80	**0,55**
Total	7,11	4,67	**2,85**
Équateur			
Subventions			
assistance financière et technique	0,02	0,10	0,17
Prêts			
assistance financière	0,31		
moins remboursements	- 0,07	- 0,03	- 0,09
Somme partielle	0,28	- 0,03	**- 0,09**
Total	0,30	0,07	**0,08**

suite . . .

Décaissements, aide bilatérale
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Guyane			
Subventions			
assistance financière et technique	0,90	0,78	0,61
Prêts			
assistance financière	5,19	4,39	2,23
moins remboursements	– 0,14	– 0,21	– 0,12
Somme partielle	5,05	4,18	**2,11**
Total	5,95	4,96	**2,72**
Paraguay			
Prêts			
moins remboursements	– 0,02	– 0,02	– 0,02
Total	– 0,02	– 0,02	**– 0,02**
Pérou			
Subventions			
assistance financière et technique	4,01	2,69	2,34
aide alimentaire			2,32
Somme partielle	4,01	2,69	**4,66**
Prêts			
assistance financière	0,01		
moins remboursements			– 0,02
Somme partielle	0,01		**– 0,02**
Total	4,02	2,69	**4,64**
Suriname			
Subventions			
assistance financière et technique	0,01		0,22
Total	0,01		**0,22**
Programmes régionaux			
Subventions			
assistance financière et technique	3,52	0,76	1,06
Total	3,52	0,76	**1,06**

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Total, Amérique du Sud			
Subventions			
assistance financière et technique	13,43	8,61	12,11
aide alimentaire			2,32
Somme partielle	13,43	8,61	14,43
Prêts			
assistance financière	11,70	8,91	4,80
moins remboursements	–1,11	–1,44	–1,90
Somme partielle	10,59	7,47	2,90
Total	24,02	16,08	17,33
Total, Amériques			
Subventions			
assistance financière et technique	57,80	51,93	34,56
aide alimentaire	0,92		6,80
Somme partielle	58,72	51,93	41,36
Prêts			
assistance financière	27,49	21,22	24,65
aide alimentaire	1,94	2,49	11,09
moins remboursements	– 1,97	– 3,48	– 6,07
Somme partielle	27,46	20,23	29,67
Total	66,18	52,16	71,03
Europe			
Malte			
Prêts			
assistance financière	0,40	0,02	
Total	0,40	0,02	
Portugal			
Subventions			
aide alimentaire	5,00		
Total	5,00		

Aide bilatérale totale
$ 666,35 millions

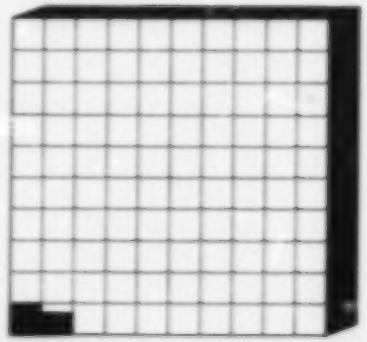

Aide bilatérale totale à l'Europe
$ 11,26 millions 1,7%

SUITE . . .

Décaissements, aide bilatérale
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Turquie			
Subventions			
assistance financière et technique		0,02	0,02
Prêts			
assistance financière		18,96	11,82
moins remboursement			– 0,58
Somme partielle		18,96	**11,24**
Total		18,98	**11,26**
Total, Europe			
Subventions			
assistance financière et technique		0,02	0,02
aide alimentaire	3,00		
Somme partielle	3,00	0,02	**0,02**
Prêts			
assistance financière	0,40	18,98	11,82
moins remboursement			– 0,58
Somme partielle	0,40	18,98	**11,24**
Total	3,40	19,00	**11,26**
Océanie			
Papouasie Nouvelle-Guinée			
Subventions			
assistance financière et technique	0,22	0,25	
Total	0,22	0,25	
Programmes régionaux du Sud du Pacifique			
Subventions			
assistance financière et technique	0,20	0,36	0,95
Total	0,20	0,36	**0,95**
Total, Océanie			
Subventions			
assistance financière et technique	0,42	0,61	0,95
Total	0,42	0,61	**0,95**

Aide bilatérale totale
$ 666,35 millions

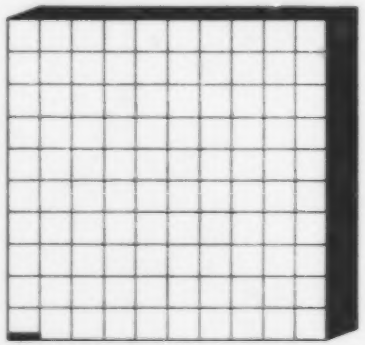

Aide bilatérale totale à l'Océanie
$ 0,95 millions 0,14%

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Divers programmes bilatéraux, activités administratives particulières et programmes du Centre de préparation des coopérants			
Subventions			
assistance financière et technique	8,50	12,02	13,78
Total	8,50	12,02	**13,78**
Total, Aide bilatérale			
Subventions			
assistance financière et technique	274,14	257,98	281,75
aide alimentaire	81,77	70,68	107,47
Somme partielle	355,91	328,66	**389,22**
Prêts			
assistance financière	250,32	267,16	284,61
aide alimentaire	1,94	2,49	11,09
moins rééchelonnement de la dette*		−3,46	
moins annulation du prêt*		−1,23	
moins remboursements	−9,38	−12,11	−18,57
Somme partielle	242,88	252,85	**277,13**
Total	598,79	581,51	**666,35**

* Voir note 1, page 1.

** Pour des raisons d'ordre administratif, nous avons divisé l'Afrique en Afrique anglophone et Afrique francophone.

x Moins de la moitié du plus petit chiffre indiqué, c'est-à-dire moins de 5 000 $.

Décaissements d'aide multilatérale 1981-1982 (en millions de $)

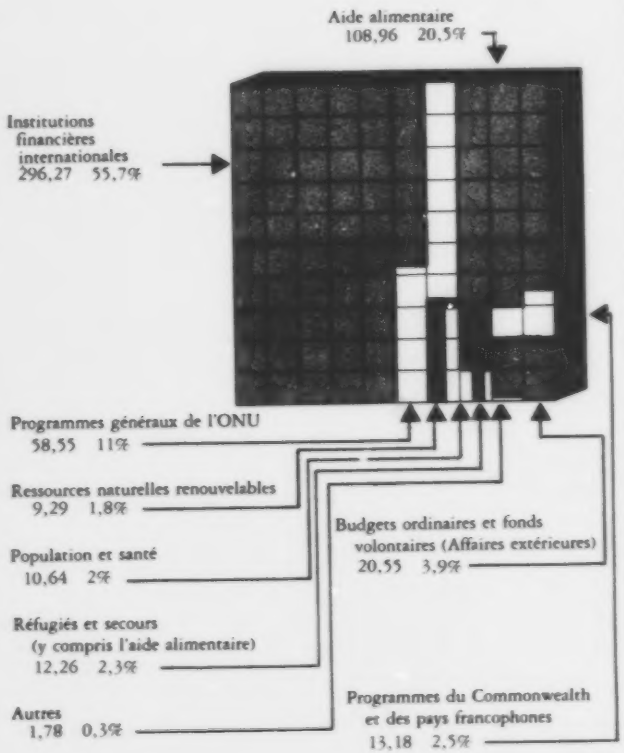

Tableau D

Décaissements, aide multilatérale
(en millions de $)

D-1
Décaissements affectés aux agences des Nations Unies et aux organisations internationales

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Financement de l'ACDI			
Programmes généraux de l'ONU			
Programme des Nations Unies pour le développement	41,00	41,00	47,00
Administrateurs auxiliaires	0,25	0,25	0,35
Integrated System Information Project	0,50		
Eau potable et assainissement			0,10
UNICEF	8,00	9,00	11,00
Administrateurs auxiliaires			0,10
Volontaires des Nations Unies	0,15		
UN Uganda Police Training	0,06		
Conférence des Nations Unies pour les pays les moins avancés		0,10	
Conférence des Nations Unies sur l'énergie		0,10	
Somme partielle, programmes généraux de l'ONU	49,96	50,45	**58,55**
Ressources naturelles renouvelables			
Fonds international de développement agricole	11,00		
Administrateurs auxiliaires			0,10
Centre international d'agriculture tropicale	1,15	1,15	1,28
Centre international d'amélioration du maïs et du blé	1,30	1,30	1,42
Centre international de la pomme de terre	0,65	0,65	0,75
Conseil des ressources génétiques	0,15	0,15	0,40
Institut international de recherches sur les cultures des zones tropicales semi-arides	0,95	0,95	1,18
Institut international d'agriculture tropicale	1,30	1,30	1,42
Laboratoire international de recherches sur les maladies animales	0,60	0,60	0,60
Institut international de recherches sur le riz	1,30	1,30	1,42
Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest	0,35	0,35	0,14
Centre international de recherches agricoles dans les zones sèches	0,35	0,35	0,18
Conseil international de recherches en agroforesterie	0,10	0,14	0,40
Somme partielle, ressources naturelles renouvelables	19,20	8,24	**9,29**

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Population et santé			
Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population	8,00	7,00	8,70
Organisation mondiale de la santé			
programme de recherches sur les maladies tropicales	0,70	0,70	0,84
programme de contrôle de l'onchocercose (BIRD/OMS)	0,75	0,80	1,10
population	0,85		
lutte contre la variole et programme élargi d'immunisation	0,10		
Somme partielle, population et santé	10,40	8,50	**10,64**
Éducation			
Institut international de planification de l'éducation	0,23	0,15	0,10
Institut de formation et de recherche des Nations Unies	0,28	0,25	0,05
Somme partielle, éducation	0,51	0,40	**0,15**
Programmes du Commonwealth et des pays francophones			
Fonds du Commonwealth pour la coopération technique	8,80	10,00	11,00
Services de conseillers juridiques du Commonwealth	0,02		
Secrétariat du Commonwealth			
programme d'étude pour le Zimbabwe	0,20	0,20	0,20
Agence de coopération culturelle et technique			
programme spécial de développement	0,60	0,80	1,00
Association des universités partiellement ou entièrement francophones			
fonds international de coopération universitaire	0,45	0,45	0,55
assistance technique (volontaire)	0,04	0,07	0,10
Secrétariat permanent de la technique			
assistance technique (volontaire)			0,08
Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (Confejes)			
programme de bourses en éducation physique	0,16	0,15	0,15
projets	0,10	0,10	0,10
assistance technique	0,07	0,08	
Conférence des ministres de l'éducation (Confemen)		0,05	
Conseil africain et malgache de l'éducation supérieure			
programme de pharmacopée	0,02		
comité consultatif interafricain	0,01		
Somme partielle, programmes du Commonwealth et des pays francophones	10,47	11,88	**13,18**

suite . . .

D-1

Décaissements affectés aux agences des Nations Unies et aux organisations internationales

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Réfugiés et secours[1]			
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	3,60	2,25	4,00
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine	1,75	2,20	2,90
aide alimentaire	3,25	3,50	4,48
Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	0,30	0,30	0,30
Fonds des Nations Unies pour la Namibie	0,15	0,17	0,18
Comité international de la Croix-Rouge	0,38	0,38	0,40
Somme partielle, réfugiés et secours	9,43	8,80	**12,26**
Promotion du commerce			
Centre du commerce international	0,60	0,60	0,66
Somme partielle, promotion du commerce	0,60	0,60	**0,66**
Programme alimentaire mondial			
Espèces	10,00	10,00	10,00
Aide alimentaire	84,58	87,85	98,96
Réserve alimentaire internationale d'urgence		5,47	
Somme partielle, programme alimentaire mondial	94,58	103,32	**108,96**

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Autres programmes multilatéraux			
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture			
experts associés	0,25		0,35
Agence internationale de l'énergie atomique		0,40	0,52
contribution spéciale	0,32		
Organisation de coopération et de développement économiques	0,08	0,03	
Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (BIRD)		0,07	
Organisation météorologique mondiale			
World Weather Watch	0,02		
Autres contributions		0,50	0,10
Somme partielle, autres programmes multilatéraux	0,87	1,00	0,97
Total, financement de l'ACDI	196,02	193,19	214,66
Financement du ministère des Affaires extérieures[2]			
Organisations partiellement actives dans le développement[3]			
Organisation mondiale de la santé (67,1%)	5,10	5,59	5,81
Organisation internationale du travail (7,7%)	0,37	0,29	0,36
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (9,2%)	0,58	0,60	0,78
Organisation des Nations Unies (2,5%)	0,48	0,56	0,59
UNESCO (2,7%)	0,14	0,21	0,21
World Intellectual Property Organization (14,8%)	0,09	0,03	0,04
Union postale universelle (5,1%)	0,02	0,03	0,03
Organisation de l'aviation civile internationale (0,4%)	x	x	x
Somme partielle, organisations partiellement actives	6,78	7,31	7,82

suite . . .

D-1

Décaissements affectés aux agences des Nations Unies et aux organisations internationales

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Organisations entièrement actives dans le développement			
Agence de coopération culturelle et technique	5,67	5,11	4,61
Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	1,16	0,83	0,96
Organisation panaméricaine de la santé	2,50	2,86	2,93
United Nations Trust for South Africa	0,02	0,02	0,02
Fondation du Commonwealth	0,55	0,68	0,68
Commonwealth Youth Program	0,48	0,50	0,55
Conseil africain et malgache de l'éducation supérieure	0,02	0,02	0,02
Institut interaméricain des sciences agricoles	1,43	1,14	1,34
Intergovernmental Commission on European Migration	0,01	0,01	0,01
Secrétariat du Commonwealth	1,50	1,62	1,41
Association des universités partiellement ou entièrement francophones	0,12	0,12	0,15
Institut canadien des affaires internationales	0,05	0,05	0,05
Somme partielle, organisations entièrement actives	13,51	12,96	**12,73**
Total, Financement du ministère des Affaires extérieures	20,29	20,27	**20,55**
Total des décaissements affectés aux agences des Nations Unies et aux organisations internationales (Financement de l'ACDI et du ministère des Affaires extérieures)	216,31	213,46	**235,21**

D-2

Décaissements affectés aux institutions financières internationales[3]

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Financement du ministère des Finances			
Association internationale de développement			
contributions au titre du fonds spécial (avances)	163,86	177,11	164,60
Société financière internationale			
souscriptions de capital (investissements)	4,01	4,15	4,16
Total, Financement du ministère des Finances	167,87	181,26	**168,76**
Financement de l'ACDI			
Banque africaine de développement			
subventions	0,41	0,13	0,32
contributions au titre du fonds spécial (avances)	25,00	30,00	30,00
Somme partielle	25,41	30,13	**30,32**
Banque asiatique de développement			
subventions			0,80
souscriptions de capital (investissements)	13,59	9,26	9,08
contributions au titre du fonds spécial (avances)	38,00	42,00	56,72
Somme partielle	51,59	51,26	**66,60**
Banque de développement des Caraïbes			
subventions	0,15	0,18	0,15
souscriptions de capital (investissements)	0,82	0,84	0,85
contributions au titre du fonds spécial (avances)	3,50	3,50	2,97
contributions au titre du fonds spécial pour la production commerciale du bétail (avances)		2,37	
Somme partielle	4,47	6,89	**3,97**

suite . . .

D-2
Décaissements affectés aux institutions financières internationales[4]

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Banque centraméricaine d'intégration économique			
prêts			
moins remboursements	- 0,02	- 0,03	- 0,03
Somme partielle	- 0,02	- 0,03	**- 0,03**
Banque interaméricaine de développement			
souscriptions de capital (investissements)	6,83	6,85	7,01
contributions au titre du fonds spécial (avances)	24,17	17,10	17,51
remboursements effectués par les pays d'Amérique latine[5]	1,67	1,95	2,13
Somme partielle	32,67	25,90	**26,65**
Total, Financement de l'ACDI	114,12	114,15	**127,51**
Total, Institutions financières internationales (somme du financement de l'ACDI et de celui du ministère des Finances)			
subventions	0,56	0,31	1,27
prêts			
moins remboursements	- 0,02	- 0,03	- 0,03
souscriptions de capital (investissements)	25,25	21,10	21,10
contributions au titre des fonds spéciaux (avances)	256,20	274,03	273,93
Total	281,99	295,41	**296,27**

D-3
Aide multilatérale (résumé, par source de financement)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
ACDI	308,47	305,39	340,04
Ministère des Affaires extérieures	20,29	20,27	20,55
Ministère des Finances	167,87	181,26	168,76
Remboursements à la Banque interaméricaine de développement des prêts consentis à l'Amérique latine[5]	1,67	1,95	2,13
Total, Aide multilatérale (D-1 + D-2)	498,30	510,15	**531,48**

1. Voir également le tableau G relatif aux secours internationaux d'urgence.
2. Ces contributions, qui sont affectées aux organisations internationales, s'ajoutent à celles que consent l'ACDI par l'intermédiaire des programmes d'aide multilatérale ou de celui des organisations non gouvernementales (ONG) internationales.
3. Voir note 3, page 1.
4. Les souscriptions de capital à des banques internationales sont engagées en dollars EU, mais les montants inscrits dans le présent tableau font état des paiements réels en dollars canadiens. Ces paiements en dollars canadiens ne correspondent pas à ceux qui figurent dans les comptes publics du Canada, où les valeurs d'actif et de passif exprimées en devises étrangères sont réévaluées suivant les taux en cours au 31 mars de chaque année.
5. Voir note 5, page 1.

x Moins de la moitié du plus petit chiffre indiqué, c'est-à-dire moins de 5 000 $.

Tableau E

Décaissements affectés aux organisations non gouvernementales (ONG)
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Contributions de l'ACDI aux ONG canadiennes			
A. Aide alimentaire	1,94	2,00	4,00[11]
B. Coopération institutionnelle :			
Association des collèges communautaires du Canada	0,05	0,31	1,02
Association des universités et collèges du Canada	0,26	0,19	0,52
Bureau canadien de l'éducation internationale	0,20	0,20	0,34
Canadian University Service Overseas (CUSO)[3]	10,34	12,10	9,65
Carrefour canadien international	0,37	0,55	0,72
Centre d'étude et de coopération internationale	0,42	0,48	0,61
Collège Lester B. Pearson			0,28
Congrès du travail du Canada	0,29	0,29	0,57
Conseil de la coopération du Québec	0,62	0,64	0,43
Entraide universitaire mondiale du Canada	1,17	1,82	2,03
Fédération des caisses populaires Desjardins	1,93	1,55	2,05
Fédération canadienne des enseignants	0,34	0,19	0,65
Fondation canadienne pour la vérification intégrée		0,04	0,39
Fondation sur le développement des coopératives	0,37	2,12	2,06
Institut Armand Frappier	0,01	0,02	0,24
Institut international Coady	0,50	0,58	0,91
Institut Nord-Sud	0,07	0,09	0,51
Institute for the Study and Application of Integrated Development	0,25	0,14	0,30
Jeunesse Canada Monde	4,56	4,83	5,54
Organisation for Cooperation in Overseas Development	0,56	0,53	0,52
Ontario Institute for Studies in Education	0,14	0,04	0,22
Service administratif canadien outre-mer	1,80	1,80	2,00
Service universitaire canadien outre-mer (SUCO)[4]			4,01
Université de Calgary			0,20
Université de la Colombie-Britannique	0,02	0,08	0,24
Université Dalhousie	0,01	0,13	0,30
Université de Guelph	0,11	0,18	0,40
Université Laval	0,28	0,33	0,88
Université de Moncton		0,01	0,23
Université de Montréal	x	0,06	0,27
Université d'Ottawa[5]		0,05	0,49
Université de la Saskatchewan		0,01	0,32
Université York	0,08	0,07	0,31
C. Autres ONG canadiennes	[2]	35,06	49,96
Ailes de l'Espérance	0,04	x	0,28
Alberta Council for International Cooperation	0,22	0,21	0,24
Armée du Salut	0,67	0,51	0,52
Assistance médicale internationale	0,43	0,34	0,41
Association canadienne d'aide à l'enfance	0,77	0,80	0,78
aide alimentaire	0,02	0,01	0,01
Association luthérienne du Canada pour le secours mondial	1,50	1,54	1,84
aide alimentaire	0,07	0,12	0,13

suite . . .

Décaissements affectés aux organisations non gouvernementales (ONG)
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Association québécoise pour l'avancement des Nations Unies	0,09	0,13	0,30
Cardinal Léger et ses œuvres	0,13	0,06	0,26
CARE du Canada	2,20	2,45	2,79
Centre du livre pour outre-mer	0,59	0,68	3,89
Christian Reformed World Relief Committee (of Canada)	0,07	0,22	0,33
Club 2/3 incorporé	0,03	0,13	0,62
Club Rotary de Guelph	0,42	0,33	0,34
Colombie-Britannique, Secours aux enfants	0,15	0,15	0,28
Collaboration santé internationale aide alimentaire	0,05	0,06 0,05	0,22 0,04
Comité de service unitarien du Canada	0,60	0,50	0,60
Comité Unicef Canada	3,51	2,76	3,68
Compassion of Canada	0,02	0,11	0,12
Conseil canadien des églises	0,84	0,79	1,08
Conseil canadien pour la coopération internationale	0,38	0,52	0,57
Conseil des organismes internationaux de la Saskatchewan	0,23	0,26	0,24
Eglise anglicane du Canada	0,78	0,66	1,02
Église presbytérienne du Canada	0,12	0,18	0,32
Église Unie du Canada	0,79	0,82	1,14
Emmanuel Relief Rehabilitation Institute	0,08	0,22	0,32
Fédération des églises baptistes du Canada	0,07	0,26	0,74
Fonds inter-églises pour le développement international	1,11	1,30	1,40
Fondation canadienne contre la faim	0,30	0,69	0,50
Food for the Hungry Canada aide alimentaire	0,18 0,12	0,23 0,12	0,28 0,12
Gurkha Welfare Appeal	0,24	0,24	0,47
Help the Aged	0,14	0,16	0,27
Horizons d'amitié	0,34	0,43	0,64
Institut Fame Pereo	0,09	0,18	0,27
Inter Pares (International Development Services)	0,51	0,37	0,49
MATCH	0,20	0,28	0,25
Mennonite Central Committee (Canada) aide alimentaire	1,79 0,18	1,49 0,18	1,62 0,18
Mission anti-lèpre du Canada		0,17	0,28
Mother Theresa Habitat			0,30
Organisation catholique canadienne pour développement et la paix	4,60	4,96	7,33
Organisation, reconstruction, travail	0,17	0,52	0,54
Operation Eyesight Universal	0,50	0,48	0,57
OXFAM — Canada	0,45	0,37	0,45
OXFAM — Québec	0,05	0,19	0,29
Plan de parrainage du Canada	2,02	1,98	2,47
Secours aux lépreux	0,08	0,07	0,20

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Société canadienne de la Croix-Rouge	0,29	0,29	0,26
Société d'aide aux réfugiés tibétains	0,18	0,20	0,32
Sudan Interior Mission	0,29	0,32	0,23
Terre des Hommes			
aide alimentaire	0,18	0,19	0,19
World Vision of Canada	1,25	1,07	1,25
aide alimentaire	0,50	0,50	0,50
YMCA	1,05	1,03	1,50
YWCA	0,17	0,19	0,26
D. Contributions des gouvernements provinciaux aux ONG	9,50	7,50	11,42
Somme partielle, aide aux ONG canadiennes	70,95	76,18	**108,35**
ONG internationales			
Centre for Education in International			
Management	0,08		
Entraide universitaire mondiale	0,14	0,16	0,35
Fédération internationale de planning familial	3,64	3,64	4,20
Fonds international d'échange universitaire	0,30		
Foundation for International Training	0,22	0,46	0,74
Institut panafricain pour le développement	0,22	0,38	0,55
Organisation des géoscientistes pour			
le développement international	0,15	0,15	0,10
Organisation mondiale du mouvement scout	0,19	0,27	0,36
Société internationale pour le développement	0,08	0,17	0,12
Union internationale pour l'étude			
scientifique de la population	0,03		0,02
Autres ONG internationales	2,12	3,52	5,67
Somme partielle, aide aux ONG internationales	7,17	8,75	12,11
Total, Aide aux organisations non gouvernementales	78,12	84,93	120,46

1. Comprend les contributions accordées au Mennonite Central Committee pour sa réserve alimentaire et pour le programme du lait écrémé en poudre des ONG. (Voir tableau J.)
2. La Direction de la Coopération institutionnelle et des services au développement a été établie au cours de l'année 1980-1981. Il n'existe donc pas de données pour 1979-1980 dans le cas des points B. et C. Le total des décaissements affectés aux ONG de ces catégories en 1979-1980 fut de 59,51 millions de dollars.
3. Avant l'année 1981-1982, on désignait SUCO/CUSO sous le nom d'une seule organisation.

x Moins de la moitié du plus petit chiffre indiqué, c'est-à-dire moins de 5 000 $.

Tableau F

Décaissements du Centre de recherches pour le developpement international (CRDI)*
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Programmes			
Sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition	11,28	12,85	14,21
Sciences sociales et ressources humaines	9,55	9,24	10,47
Sciences de l'information	5,55	4,49	5,43
Sciences de la santé	5,54	5,95	5,24
Liaison et relations extérieures	5,90	6,64	2,25
Activités particulières du conseil des gouverneurs	0,10	0,13	0,49
Dépenses reliées aux programmes	1,74		
Programmes de coopération		0,11	0,62
Bourses universitaires		2,41	2,18
Total, Aide du CRDI	35,66	41,81	45,89

* Frais d'administration exclus. (Voir tableau 1.)

Tableau G

Décaissements affectés aux secours internationaux d'urgence*
(en milliers de $)

		1979-1980	1980-1981	1981-1982
Pays ou région	**Secours**			
Açores	Aux victimes du séisme	101		
Algérie	Aux victimes du séisme		250	
Angola	Aux réfugiés			600
	Aux victimes de la sécheresse			100
Cameroun	Aux réfugiés		175	
Chine	Aux victimes de la sécheresse et des inondations		50	
Colombie	Aux victimes des inondations	50		
Corée, République de	Aux victimes du typhon			50
Djibouti	Aux victimes de la sécheresse		86	
	Équipe médicale			82
	Réfugiés			100
	Matériel médical			158
Dominique / République dominicaine	Aux victimes de l'ouragan	150		
Éthiopie	Aux réfugiés			160
	Aux victimes de la sécheresse		150	
	Programme d'immunisation			600
Fiji	Aux victimes de l'ouragan	25		
Gambie	Aux victimes de la famine			100
Grèce	Aux victimes du séisme		75	
Haïti	Aux victimes de l'ouragan		150	
Honduras	Aux victimes des inondations	98		
Iran	Aux enfants déplacés			10
Iran / Iraq	Aux victimes des conflits			550
	Aux prisonniers			50
Jamaïque	Aux victimes des inondations		25	
Kampuchea démocratique	Secours d'urgence	15 000	4 750	
Liban	Aux victimes des troubles civils			280
Nicaragua	Aux victimes de la famine			50
	Aux victimes des troubles civils	170		
	Aide d'après-guerre	79	40	
	Protection des civils au cours des conflits	67		
Ouganda	Aux victimes de la sécheresse		150	
	Aux victimes de la famine			950
Pakistan	Aux réfugiés afghans	400	2 750	4 600
Paraguay	Aux victimes des inondations	90		
Pérou	Aux victimes des inondations et des glissements de terrain			100
Saint-Vincent	Aux victimes de l'éruption volcanique	45		

Suite

Décaissements affectés aux secours internationaux d'urgence*
(en milliers de $)

		1979-1980	1980-1981	1981-1982
Pays ou région	**Secours**			
Sainte-Lucie	Aux victimes de l'ouragan		50	
Salvador, El	Protection des civils au cours des conflits	58	250	
	Aux victimes des troubles civils			550
Somalie	Aux victimes de la secheresse et aux refugiés		1 564	
	Aux réfugiés			1 500
Soudan	Aux victimes des inondations et aux réfugiés		200	
	Aux réfugiés			1 600
Tchad	Aux réfugiés			1 050
	Aux victimes de la sécheresse			80
Thaïlande / Kampuchea	Aux réfugiés			2 375
Timor (oriental)	Protection des civils	200		
	Aide alimentaire – médicaments	25		
Tonga	Aux victimes du cyclone			100
Yougoslavie	Aux victimes du séisme	200		
Zaïre	Aux réfugiés			500
Somme partielle, par pays		16 636	10 715	14 875
Amériques	Mesures préventives contre les désastres	126	101	98
	Aux réfugiés d'Amérique centrale			500
Afrique	Aux victimes des conflits	2 000	2 000	2 000
	Aux victimes des catastrophes			450
	Aux victimes des inondations	75		
Asie	Aux réfugiés	58		
Asie du Sud-Est	Aux réfugiés	100	150	
A l'échelle mondiale	Protection des détenus politiques			250
Somme partielle de ces régions		2 359	2 251	3 298
Total, Secours internationaux d'urgence*		18 995	12 966	18 173

* Voir également tableau D-1, sous la rubrique «réfugiés et secours».

Tableau H

Décaissements d'aide affectés à des bourses d'études et à divers programmes
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Programmes de bourses			
Bourses du Commonwealth	2,43	2,49	3,43
Bourses de l'ACDI	0,27	0,35	0,40
Bourses aux étudiants du Zimbabwe	0,06	0,03	0,01
Total, Bourses	2,76	2,87	**3,84**
Divers autres programmes			
Programme de coopération industrielle	3,95	7,21	14,16
Programme volontaire d'assistance au développement agricole	0,77	1,00	1,21
Total, Divers autres programmes	4,72	8,21	**15,37**

Tableau I

Frais d'administration*
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Frais d'administration de l'ACDI			
Traitements, salaires et frais connexes	23,27	25,69	32,86
Transports et communications	3,33	4,35	5,29
Experts-conseils, services professionnels et spéciaux	1,86	3,01	4,00
Location	0,45	0,48	0,77
Achats, réparations et entretien	0,06	0,30	0,41
Services publics, approvisionnements et matériel	0,65	0,67	0,96
Autres dépenses	0,01	x	0,34
Total, Frais d'administration de l'ACDI	29,63	34,50	**44,63**
Frais d'administration du CRDI			
Traitements et prestataires	2,33	2,60	3,16
Loyer et installation matérielle	0,39	0,40	0,40
Dépenses d'exploitation	0,18	0,24	0,25
Services professionnels et spéciaux	0,17	0,20	0,17
Voyages et déplacements	0,16	0,21	0,28
Réunions du conseil des gouverneurs	0,10	0,10	0,14
Dépréciation et amortissement	0,10	0,10	0,16
Télécommunications	0,08	0,09	0,10
Assurances	0,05	0,05	0,07
Total, Frais d'administration du CRDI	3,56	3,99	**4,73**
Personnel sur le terrain			
ACDI**	4,23	5,00	4,57
Affaires extérieures	14,08	19,15	22,84
Total, Personnel sur le terrain (estimatif)	18,31	24,15	**27,41**
Total, Frais d'administration	51,50	62,64	**76,77**

* Voir note 6, page 1.
** A inclure dans le budget des Affaires extérieures après 1981-1982.
x Moins de la moitié du plus petit chiffre indiqué, c'est-à-dire moins de 5 000 $.

Tableau J

Bénéficiaires de l'aide alimentaire
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Aide alimentaire multilatérale			
Programme alimentaire mondial	94,58	97,85	108,96
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine	3,25	3,50	4,48
Réserve alimentaire internationale d'urgence		5,47	
Somme partielle, aide alimentaire multilatérale	97,83	106,82	**113,44**
Aide alimentaire bilatérale			
Asie			
Bangladesh	39,35	39,33	29,92
Chine			4,00
Inde	19,94	2,98	8,08
Népal		0,25	
Pakistan			1,96
Sri Lanka	3,98		5,88
Somme partielle, Asie	63,27	42,56	**49,84**
Afrique			
Égypte			2,96
Éthiopie		3,95	9,27
Haute-Volta			2,60
Kenya			2,94
Mali			1,32
Maroc			0,05
Mauritanie		1,27	1,36
Mozambique	0,06	2,60	5,55
Niger			0,94
Ouganda			1,99
Rwanda	0,52	1,28	1,53
Sénégal	1,93	6,80	1,93
Somalie		2,84	4,77
Soudan	1,93	1,48	6,29
Tanzanie	3,42	2,97	3,92
Zaïre	3,23	2,49	2,94
Zambie	3,49		
Zimbabwe		2,44	0,47
Somme partielle, Afrique	14,58	28,12	**50,83**

suite . . .

Bénéficiaires de l'aide alimentaire
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Amérique centrale et Antilles			
Dominique	0,92		
Jamaïque*	1,94	2,49	11,09
Nicaragua			4,48
Somme partielle, Amérique centrale et Antilles	2,86	2,49	**15,57**
Amérique du Sud			
Pérou			2,32
Somme partielle, Amérique du Sud			**2,32**
Europe			
Portugal	3,00		
Somme partielle, Europe	3,00		
Somme partielle, aide alimentaire bilatérale	83,71	73,17	**118,56**
Autres programmes d'aide alimentaire			
Programme volontaire d'assistance au développement agricole	0,73		
Organisations non gouvernementales canadiennes	1,94	2,00	2,00
Mennonite Central Committee	1,50	1,50	2,00
Secours d'urgence			
Kampuchea démocratique	2,00		
Somme partielle, autres programmes d'aide alimentaire	6,17	3,50	**4,00**
Total, Aide alimentaire	187,71	183,49	**236,00**

* L'aide alimentaire est habituellement versée sous la forme de subventions mais, en 1978, le Canada a accordé à la Jamaïque des lignes de crédit (prêts) pour l'achat de denrées alimentaires canadiennes.

Tableau K

Décaissements destinés aux pays les moins avancés (PLMA[1])
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Afrique			
Bénin	5,03	4,71	4,61
Botswana	3,56	2,92	3,81
Burundi	0,03	0,10	0,35
Cap-Vert	0,02	0,04	0,28
Centrafricaine, République	0,02	0,05	0,15
Comores	0,01	0,03	0,03
Éthiopie	2,09	5,19	10,66
Gambie	0,03	0,04	0,22
Guinée	0,05	0,05	0,34
Guinée-Bissau	0,03	0,05	0,17
Haute-Volta	18,09	9,13	10,25
Lesotho	7,02	3,84	4,65
Malawi	15,96	6,50	11,10
Mali	12,79	16,91	12,11
Niger	4,08	3,78	5,26
Ouganda	0,27	0,98	2,41
Rwanda	5,84	6,25	8,06
Somalie	0,02	2,87	4,82
Soudan	2,40	1,67	7,35
Tanzanie	27,64	29,20	25,66
Tchad	0,20	0,02	0,35
Programmes régionaux			
Communauté de l'Afrique orientale[2]	0,18	0,34	0,19
Université du Botswana, Lesotho et Swaziland[3]	0,72	0,77	0,72
Sahel[4]	19,50	19,64	11,98
Somme partielle, Afrique	125,58	115,08	125,53
Asie			
Afghanistan	6,62	1,09	0,04
Bangladesh	65,18	74,40	77,87
Népal	6,74	5,28	6,85
Yémen		0,01	
Yémen démocratique		0,03	
Somme partielle, Asie	78,54	80,81	84,76

suite...

1. Des 31 pays définis par les Nations Unies comme les moins développés (voir section 2), quatre (Bhoutan, Laos, îles Maldives et Samoa occidentales) ne reçoivent pas d'aide du Canada.
2. La Communauté de l'Afrique orientale comprend le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, bien que seuls ces deux derniers fassent partie des PLMA.
3. On a inclu le Zwaziland dans les «Programmes régionaux» même s'il n'est pas considéré comme un des PMLA.
4. Les pays du Sahel sont les suivants : Cap-Vert, Gambie, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

Décaissements destinés aux pays les moins avancés (PLMA[1])
(en millions de $)

	1979-1980	1980-1981	1981-1982
Amériques			
Haïti	7,59	7,38	5,75
Total, PLMA	211,71	203,27	216,04
Pourcentage de l'aide bilatérale totale	35%	35%	32%

Tableau L

Conseillers canadiens affectés à l'étranger en 1981
(au 1er juillet 1982)

	Asie	Afrique	Amérique du Sud, Amérique centale et Antilles	Total, par spécialité
Planification économique	1	12	2	15
Administration publique	1	9	5	15
Energie, transports et communications	52	89	3	144
Industrie et mines		24		24
Commerce, activités bancaires et tourisme		11		11
Ressources renouvelables	28	75	33	136
Santé	2			2
Services sociaux		3		3
Education	1	24	18	43
Total, Par région	85	247	61	
Total, Conseillers à l'étranger				393

Tableau M

Étudiants et stagiaires au Canada en 1981
(au 1er janvier 1982)

	Asie	Afrique	Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles	Total, par spécialité
Économique et administration	3	155	12	170
Ressources renouvelables	1	52	50	103
Santé et services sociaux		14	4	18
Mines	2	37	8	47
Génie	7	136	8	151
Éducation	1	57	2	60
Services publics	1	3	3	7
Beaux-arts		17	2	19
Sciences naturelles	7	131	36	174
Droit	1	4		5
Total, Par région	23	606	125	754
Total, Étudiants et stagiaires au Canada, sous l'administration de l'ACDI	23	606	125	754
Étudiants et stagiaires au Canada sous l'administration d'autres institutions, au nom de l'ACDI		220	17	237
Total, Étudiants et stagiaires au Canada	23	826	142	991

Tableau N

Étudiants et stagiaires dans leur pays[1] et dans un pays tiers[2]
(année universitaire 1981-1982)

Région	Pays d'origine	Pays tiers	Total, par région
Asie	8	57	65
Afrique	254	119	373
Amérique centrale, Amérique du Sud et Antilles	6	270	276
Total, Par type	268	446	
Total, Étudiants et stagiaires dans leur pays et dans un pays tiers			714

1. Étudiants et stagiaires étudiant dans leur propre pays avec une bourse de l'ACDI.
2. Edudiants et stagiaires étudiant dans un pays tiers avec une bourse de l'ACDI.

Tableau O

Certaines données sur l'APD[1] consentie aux pays en développement par les principaux pays donateurs, 1980

Pays donateur	Montant net de l'APD[1] (en millions de $ ÉU)			Rang selon le montant net de l'APD totale	Pourcentage d'APD par rapport au PNB	Rang selon le pourcentage d'APD par rapport au PNB
	Bilatérale	Multilatérale	Total			
Pays membres du CAD[2]						
Australie	477	180	657	14	0,48	13
Autriche	146	28	174	21	0,23	21-22
Belgique	441	139	580	15	0,49	12
Canada	640	396	1 036	10	0,42	15
Danemark	253	215	468	17	0,72	10
États-Unis	4 366	2 772	7 138	1	0,27	19
Finlande	61	45	106	23	0,22	23
France	3 331	713	4 044	2	0,62	11
Italie	73	600	673	13	0,17	25
Japon	1 961	1 343	3 304	4	0,32	17-18
Norvège	271	202	473	16	0,82	8
Nouvelle-Zélande	51	20	71	25	0,32	17-18
Pays-Bas	1 174	403	1 577	7	0,99	6
République fédérale d'Allemagne	2 274	1 243	3 517	3	0,43	14
Royaume-Uni	1 255	526	1 781	6	0,34	16
Suède	676	247	923	11	0,76	9
Suisse	170	76	246	20	0,24	20
Somme partielle, pays membres du CAD	**17 620**	**9 148**	**26 768**		**0,37**	

Pays donateur	Montant net de l'APD[1] (en millions de $ ÉU)			Rang selon le montant net de l'APD totale	Pourcentage d'APD par rapport au PNB	Rang selon le pourcentage d'APD par rapport au PNB
	Bilatérale	Multilatérale	Total			
Pays membres de l'OPEP[3]						
Algérie	40	43	83	24	0,21	24
Arabie Saoudite	2 766	267	3 033	5	2,60	4
État des Émirats arabes unis	1 004	57	1 061	9	3,96	2
Iran	−25	28	3	27	0,00	27
Iraq	775	54	829	12	2,12	5
Koweit	1 031	157	1 188	8	3,88	3
Libye	218	63	281	19	0,92	7
Nigéria	9	33	42	26	0,05	26
Oatar	266	33	299	18	4,50	1
Venezuela	10	120	130	22	0,23	21-22
Somme partielle, pays membres de l'OPEP	**6 094**	**855**	**6 949**		**1,48**	
Total	**23 714**	**10 003**	**33 717**			

1. Assistance publique au développement.
2. Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
3. Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Source: OCDE, Rapport du président du CAD, Paris, septembre 1981, n° 27.

Tableau P

Décaissements affectés à des pays en développement choisis, par source de financement, 1980
(en millions de $ ÉU)

Pays en développement	Aide bilatérale		Aide multilatérale	Total
	Pays membres du CAD*	Pays membres de l'OPEP*		
Asie				
Bangladesh	850,4	50,1	362,1	1 262,6
Inde	633,4	101,1	1 521,7	2 256,2
Indonésie	844,2	11,0	94,3	949,5
Népal	84,0	6,8	72,3	163,1
Pakistan	339,2	364,7	418,4	1 122,3
Sri Lanka	296,1	56,1	87,6	439,8
Somme partielle, Asie	**3 047,3**	**589,8**	**2 556,4**	**6 193,5**
Afrique				
Botswana	83,5		22,6	106,1
Cameroun	171,4	24,1	70,9	266,4
Côte d'Ivoire	151,9		58,5	210,4
Égypte	1 187,0	4,8	195,7	1 387,5
Gambie	16,5	7,0	30,9	54,4
Ghana	107,1	25,2	59,3	191,6
Haute-Volta	151,1		61,2	212,3
Kenya	276,6		119,6	396,2
Lesotho	59,6	0,1	30,6	90,3
Mali	131,4	17,3	103,4	252,1
Mauritanie	53,5	69,8	36,0	159,3
Niger	105,0	1,7	63,6	170,3
Sénégal	181,9	2,1	79,1	263,1
Swaziland	32,5		17,4	49,9
Tanzanie	523,1	7,4	127,5	658,0
Tchad	20,2		15,1	35,3
Zaïre	316,8	23,5	105,7	446,0
Zambie	233,8		61,6	295,4
Somme partielle, Afrique	**3 802,9**	**183,0**	**1 258,7**	**5 244,6**

Pays en développement	Aide bilatérale		Aide multilatérale	Total
	Pays membres du CAD*	Pays membres de l'OPEP*		
Amérique centrale et Antilles				
Bélize	11,0		3,6	14,6
Haïti	62,8		42,3	105,1
Honduras	47,7		55,4	103,1
Jamaïque	83,5	10,0	32,5	126,0
Salvador, El	49,5		47,0	96,5
Somme partielle, Amérique centrale et Antilles	**254,5**	**10,0**	**180,8**	**445,3**
Amérique du Sud				
Bolivie	99,0		71,0	170,0
Colombie	31,8		58,3	90,1
Guyane	12,5		30,6	43,1
Pérou	176,6		26,6	203,2
Somme partielle, Amérique du Sud	**319,9**		**186,5**	**506,4**
Total	7 424,6	782,80	4 182,4	12 389,8

Source: OCDE, Répartition géographique des apports financiers accordés aux pays en développement, Paris, 1981.

* Voir tableau O, notes 2 et 3.

Tableau Q

Décaissements affectés à des pays en développement choisis, classés par ordre des principaux donateurs bilatéraux, 1980
(en millions de $ ÉU)

Pays en développement	APD[1] bilatérale totale	Rang[2] des cinq principaux pays donateurs selon le montant de leur contribution 1er	2e	3e	4e	5e	Rang du Canada	Part du Canada (en %)
Asie								
Bangladesh	850,4	I 215,1	ÉU 174,0	RFA 114,6	RU 99,2	CDA 57,1	5	6,7%
Inde	633,4	PB 144,8	RU 133,9	ÉU 83,0	SD 69,5	J 37,4	6	5,7%
Indonésie	844,2	J 350,0	ÉU 117,0	PB 85,4	A 66,6	RFA 65,6	10	1,7%
Népal	84,0	J 24,3	RFA 18,8	RU 15,6	SS 8,1	ÉU 8,0	6	5,1%
Pakistan	339,2	J 112,4	RU 43,7	ÉU 42,0	PB 31,2	CDA 28,4	5	8,4%
Sri Lanka	296,1	RU 73,3	ÉU 55,0	J 44,8	CDA 29,3	SD 23,1	4	9,9%
Afrique								
Botswana	83,5	RU 19,5	RFA 14,9	SD 13,2	U 12,8	ÉU 12,0	8	3,2%
Cameroun	171,4	F 94,7	RFA 25,3	CDA 17,8	RU 11,9	ÉU 10,0	3	10,4%
Côte d'Ivoire	151,9	F 118,3	RFA 11,7	B 10,0	CDA 4,8	RU 3,6	4	3,2%
Égypte	1 187,0	ÉU 834,0	J 123,0	RFA 106,7	F 33,0	CDA 31,1	5	2,6%
Gambie	16,5	RFA 5,0	RU 4,7	ÉU 4,0	F 1,1	DK&PB 0,6	7	0,6%

Pays en développement	APD[1] bilatérale totale	Rang[2] des cinq principaux pays donateurs selon le montant de leur contribution					Rang du Canada	Part du Canada (en %)
		1er	2e	3e	4e	5e		
Ghana	107,1	RU 34,8	RFA 26,2	EU 19,0	CDA 13,9	PB 4,8	4	13,0%
Haute-Volta	151,1	F 55,9	RFA 31,3	ÉU 28,0	PB 18,1	CDA 8,2	5	5,4%
Kenya	276,6	PB 47,5	ÉU 39,0	RU 38,9	RFA 34,1	SD 28,4	9	3,5%
Lesotho	59,6	RFA 18,0	ÉU 16,0	RU 9,6	CDA 5,8	PB 3,9	4	9,7%
Mali	131,4	F 44,6	RFA 27,0	ÉU 23,0	CDA 12,8	PB 12,5	4	9,7%
Mauritanie	53,5	F 20,1	ÉU 15,0	RFA 11,8	PB 4,7	CDA 0,9	5	1,7%
Niger	105,0	F 48,5	RFA 21,5	B 10,1	ÉU 9,0	J 6,3	6	3,5%
Sénégal	181,9	F 107,7	ÉU 36,0	RFA 11,9	CDA 6,8	B 6,4	4	3,7%
Swaziland	32,5	RU 13,5	ÉU 11,0	RFA 2,5	SD 1,6	CDA 1,4	5	4,3%
Tanzanie	523,1	PB 83,2	SD 78,1	RFA 74,5	RU 73,2	N 44,2	9	3,7%
Tchad	20,2	F 9,8	ÉU 6,0	RFA 1,0	N 1,4	SS 0,4	6	1,0%
Zaïre	316,8	B 169,7	J&F 39,4	RFA 36,8	CDA 13,5	ÉU 11,0	4	4,3%

suite. . .

Abréviations et signes

A	Autriche
AUS	Australie
B	Belgique
CDA	Canada
DK	Danemark
ÉU	États-Unis
F	France
FN	Finlande
I	Italie
J	Japon
N	Norvège
NZ	Nouvelle-Zélande
PB	Pays-Bas
RFA	République fédérale d'Allemagne
RU	Royaume-Uni
SD	Suède
SS	Suisse

Source: OCDE, Répartition géographique des apports financiers accordés aux pays en développement, Paris, 1981.

1. Assistance publique au développement.
2. Dans les cas où deux pays donateurs occupent le même rang, le nom de ces deux pays apparaît et le montant indiqué représente le montant versé par chacun.

Décaissements affectés à des pays en développement choisis, classés par ordre des principaux donateurs bilatéraux, 1980
(en millions de $ ÉU)

Pays en développement	APD[1] bilatérale totale	Rang[2] des cinq principaux pays donateurs selon le montant de leur contribution					Rang du Canada	Part du Canada (en %)
		1er	2e	3e	4e	5e		
Zambie	233,8	RU 43,1	ÉU 41,0	RFA 35,3	SD 31,1	PB 27,8	6	6,8%
Amériques								
Amérique centrale et Antilles								
Haïti	62,8	ÉU 35,0	RFA 9,0	F 7,3	CDA 5,4	J 2,2	4	8,6%
Honduras	47,7	ÉU 19,0	J 7,2	PB 6 9	RFA 4,9	CDA 4,1	5	8,6%
Jamaïque	83,5	PB 34,4	ÉU 16,0	RFA 8,6	CDA &RU 7,7	N 6,0	4	9,2%
Salvador, El	49,5	ÉU 43,0	CDA 2,1	RFA 1,6	PB 1,2	F 0,5	2	4,2%
Amérique du Sud								
Bolivie	99,0	ÉU 40,0	RFA 21,5	J 19,2	SS 3,3	PB 3,2	10	0,9%
Colombie	31,8	RFA 19,6	PB 10,8	CDA 5,3	J 4,3	B 2,3	3	16,7%
Guyane	12,5	ÉU 5,0	CDA 4,1	PB 1,8	RU 1,1	J 0,4	2	32,8%
Pérou	176,6	RFA 58,6	ÉU 53,0	PB 34,3	J 11,1	F 5,2	8	1,1%

Tableau R

Échanges commerciaux entre le Canada et quelques pays en développement
(en millions de $)

	Exportations canadiennes Année civile			Importations canadiennes Année civile		
	1979	1980	1981	1979	1980	1981
Asie						
Afghanistan	1,02	0,34	0,12	1,00	0,18	0,19
Bangladesh	79,22	74,50	56,55	8,48	11,62	7,46
Birmanie	2,48	2,61	2,71	0,70	0,16	0,16
Corée, République de	365,41	504,33	446,23	462,86	414,38	608,08
Inde[1]	225,78	352,51	346,15	93,25	94,45	107,01
Indonésie	62,64	215,03	94,09	42,11	28,91	36,96
Malaisie	65,33	93,02	125,71	96,28	83,39	100,03
Pakistan	87,23	58,48	89,02	11,30	15,39	17,47
Philippines	84,87	108,21	83,10	78,28	101,48	108,70
Singapour	114,83	198,16	145,66	164,09	149,66	174,63
Sri Lanka	12,07	25,23	33,42	17,07	16,98	17,47
Thaïlande	87,25	141,60	116,00	31,70	24,69	33,07
Viet Nam	22,42	0,36	0,92	0,02	0,06	0,66
Somme partielle, Asie	1 210,55	1 774,38	**1 539,68**	1 007,14	941,35	**1 211,89**
Afrique						
Algérie	214,75	393,08	389,34	87,27	12,08	424,32
Bénin	20,47	3,39	2,36	x	x	0,02
Cameroun	9,42	13,16	79,03	0,10	0,69	0,49
Côte d'Ivoire	32,56	18,74	19,60	6,33	3,18	8,73
Égypte	36,70	129,57	127,02	89,54	10,72	6,60
Éthiopie	3,10	19,40	34,73	0,95	0,84	1,65
Gabon	1,29	3,12	4,12	1,57	6,70	12,65
Gambie	0,06	0,20	0,02		0,01	
Ghana	32,13	24,00	21,23	2,02	5,07	4,91
Guinée	0,57	1,46	0,71	20,29	39,95	20,37
Kenya	18,08	14,04	26,69	15,63	17,77	12,90
Madagascar	1,15	23,36	16,24	0,59	0,85	0,35
Malawi	2,20	21,03	1,16	0,34	0,48	0,67
Maroc	67,70	70,88	104,09	6,77	11,09	15,21
Maurice	2,28	0,80	1,00	3,85	0,04	0,06
Mauritanie	7,98	0,90	2,85	0,24	x	
Mozambique	17,38	14,12	19,68	4,13	3,18	0,84

suite . . .

Échanges commerciaux entre le Canada et quelques pays en développement

(en millions de $)

	Exportations canadiennes Année civile			Importations canadiennes Année civile		
	1979	1980	1981	1979	1980	1981
Nigéria	50,11	102,42	96,80	0,72	41,75	112,01
Ouganda	1,96	0,18	0,47	0,03	0,99	0,46
Sénégal	16,83	8,14	13,78	0,16	1,59	1,79
Sierra Leone	0,61	0,87	1,16	2,74	0,03	
Somalie	1,08	2,04	3,59		x	0,23
Soudan	8,94	7,92	10,30	0,26	1,03	0,44
Tanzanie	33,36	21,75	14,17	3,38	4,88	5,10
Togo	8,55	1,26	0,77	0,05		
Tunisie	39,66	58,56	73,55	0,71	0,28	1,44
Zaïre	4,14	28,25	45,56	1,78	8,36	0,61
Zambie	2,97	11,71	3,63	x	0,03	3,75
Zimbabwe	0,13	0,59	6,75		0,06	2,18
Autres pays de l'Afrique anglophone	53,68	7,53	14,80	15,08	21,76	0,77
Somme partielle, Afrique	689,84	1 002,47	**1 135,20**	265,23	193,41	**638,55**
Amériques						
Amérique centrale et Antilles						
Barbade, la	29,67	33,45	40,70	8,57	11,51	9,28
Belize	5,39	3,83	3,47	1,07	1,75	3,24
Costa Rica	35,59	30,06	21,97	34,80	35,24	38,99
Cuba	257,37	416,51	452,38	106,77	163,47	196,51
Dominicaine, République	33,39	51,66	48,86	22,74	17,48	17,67
Guatemala	21,29	21,70	17,98	16,62	25,08	35,98
Haïti	30,02	26,64	21,75	6,64	6,61	7,53
Honduras	15,82	23,06	21,06	30,01	39,62	35,46
Îles du Vent et Sous-le-Vent	22,48	28,31	33,19	3,16	2,34	1,82
Jamaïque	61,84	62,50	80,69	50,14	49,92	97,53
Nicaragua	2,82	14,71	16,41	8,69	31,50	52,09
Salvador, El	15,60	15,33	19,45	27,29	26,91	25,14
Trinité-et-Tobago	127,20	119,60	105,05	19,01	11,25	75,32
Somme partielle, Amérique centrale et Antilles	658,48	847,36	**882,96**	335,51	422,68	**596,56**

	Exportations canadiennes Année civile			Importations canadiennes Année civile		
	1979	1980	1981	1979	1980	1981
Amérique du Sud						
Argentine	284,40	226,46	149,53	65,34	36,14	79,36
Bolivie	5,94	6,95	10,29	16,11	16,68	18,49
Brésil	421,56	893,22	678,00	313,19	348,12	430,80
Chili	92,20	108,68	115,44	55,36	97,10	110,51
Colombie	97,03	185,29	180,12	95,83	101,57	83,39
Équateur	49,03	81,99	84,16	57,90	40,64	47,09
Guyane	12,31	15,03	16,88	33,03	35,72	22,64
Paraguay	2,02	1,93	1,36	14,50	4,54	1,39
Pérou	43,36	54,71	92,49	48,86	94,46	49,75
Suriname	4,58	4,82	5,53	10,42	7,32	8,88
Somme partielle, Amérique du Sud	1 012,43	1 579,08	**1 333,80**	710,54	784,29	**852,30**
Somme partielle, Amériques	1 670,91	2 496,44	**2 216,76**	1 046,05	1 204,97	**1 448,86**
Europe						
Malte	2,21	1,48	3,05	1,51	2,00	2,12
Portugal	68,32	100,41	92,86	49,55	51,68	52,31
Somme partielle, Europe	70,53	101,89	**95,91**	51,06	53,68	**54,43**
Océanie						
Papouasie Nouvelle-Guinée	3,00	2,44	14,03	6,42	0,96	3,43
Somme partielle, Océanie	3,00	2,44	**14,03**	6,42	0,96	**3,43**
Total, Commerce avec certains pays	3 644,83	5 307,62	**5 001,58**	2 375,90	2 394,37	**3 357,16**

1. Y compris le commerce avec le Bhoutan, le Népal et Sikkim.
2. Y compris le commerce avec le Burundi et le Rwanda.

x Moins de la moitié du plus petit chiffre indiqué, c'est-à-dire moins de 5 000 $.

Section 2

Glossaire

Les termes en italique sont définis à l'intérieur du présent glossaire.

Aide ou assistance publique au développement

Les terms d'«aide» ou d'«assistance» désignent exclusivement les fonds qui entrent dans la catégorie de l'«assistance publique au développement» (APD), c'est-à-dire les subventions et les prêts accordés à des conditions de faveur par le secteur public afin de promouvoir essentiellement le développement économique et le bien-être. Les prêts doivent comporter un élément de libéralité d'au moins 25%.

Aide bilatérale

L'aide bilatérale se dit de celle qu'accorde le Canada lorsqu'il conserve la haute main sur ses contributions de sorte que les décisions relatives aux décaissements de fonds sont laissées à la discrétion du Canada.

Aide multilatérale

Les contributions sont portées au chapitre de l'aide multilatérale lorsque l'organisation bénéficiaire est active dans le secteur du développement et lorsque

a) les sommes perçues sont mises en commun de sorte qu'on ne puisse plus en identifier l'origine et qu'elles fassent partie intégrante de l'actif de l'organisation;

b) les membres des organisations sont des représentants du gouvernement qui agissent à titre officiel et non individuel.

Contributions à des fonds spéciaux (avances)

Les contributions au titre des fonds spéciaux d'institutions financières sont également connues au Canada sous le nom d'«avances». Ces avances sont analogues aux *souscriptions de capital*, sauf qu'elles n'engendrent aucune émission d'actions aux pays membres. De telles contributions ne sont remises que lorsque le pays cesse d'être membre de l'institution.

Elément de libéralité

L'élément de libéralité constitue une mesure du degré de faveur ou de «facilité» rattaché à un prêt, et il est établi suivant le taux d'intérêt, le différé d'amortissement (c'est-à-dire, l'intervalle de temps qui s'écoule avant le début du remboursement du prêt) et l'échéance (c'est-à-dire, l'intervalle qui s'écoule entre le premier et le dernier versement du remboursement). L'élément de libéralité correspond plus précisément à la différence entre la valeur nominale du prêt et la valeur actualisée (à raison d'un taux de 10%) des paiements du service de la dette que l'emprunteur sera appelé à effectuer pendant toute la durée du prêt; cette différence s'exprime en pourcentage de la valeur nominale. Ainsi, l'élément de libéralité sera nul si le prêt est assorti d'un taux d'intérêt de 10%, alors qu'il sera de 100% dans le cas d'une subvention; il se situera entre ces deux extrêmes si le prêt est consenti à des conditions de faveur.

Pays en développement

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) utilise la liste de pays en développement suivante : tous les pays et territoires d'Afrique (sauf l'Afrique du Sud), d'Amérique (sauf les États-Unis et le Canada), d'Asie (sauf le Japon) et d'Océanie (sauf l'Australie et la Nouvelle-Zélande). La liste des pays d'Europe comprend Chypre, Gibraltar, la Grèce, Malte, le Portugal, l'Espagne, la Turquie et la Yougoslavie. Le Canada accorde son assistance à quelque 80 pays bien qu'il ne canalise son aide que dans une quarantaine d'entre eux.

Pays les moins avancés (PLMA)

En 1971, les Nations Unies ont relevé 25 PLMA en s'appuyant sur les critères suivants:

a) un produit intérieur brut (PIB) par habitant inférieur à 100 $ par année;

b) un secteur manufacturier représentant moins de 10% du PIB;

c) une population (de quinze ans et plus) alphabétisée à moins de 20%.

À cette première liste sont venus s'ajouter six pays ce qui a porté à 31 le nombre total des PLMA reconnus à l'échelle internationale. (Voir tableau J.)

Prêts

Tous les prêts que le Canada accorde, à des conditions de faveur, aux pays en développement sont acheminés par l'intermédiaire de l'ACDI. Ils forment deux grandes catégories principales, définies suivant l'élément de libéralité qui les caractérise:

	Élément de libéralité	
	55,20%	90,34%
Taux d'intérêt	3%	nul
Différé d'amortissement	7 ans	10 ans
Échéance	30 ans	50 ans

Produit national brut (PNB)

Le PNB fournit une mesure de l'ensemble de la production, nationale et étrangère, des résidants d'un pays. Contrairement au produit intérieur brut (PIB), le PNB exclut les biens produits et les services rendus par les résidants d'un pays dans les limites de son territoire. Le volume d'aide (chiffre net des décaissements) d'un pays donateur est exprimé en pourcentage de son PNB. En 1981-1982, par exemple, l'aide du Canada a représenté 0,44% de son PNB.

Secteur public

L'ACDI est l'organisme gouvernemental canadien désigné officiellement pour soutenir les efforts de développement dans le monde, mais des ministères fédéraux et certaines administrations

provinciales contribuent également à l'aide canadienne. Les données présentées font état des principales contributions des ministères fédéraux et des administrations provinciales à l'égard d'organisations non gouvernementales; elles excluent toutefois les autres contributions mineures consenties par les paliers de gouvernement fédéral, provincial et municipal. Les capitaux provenant de la Société pour l'expansion des exportations ne sont pas transférés à des conditions de faveur (élément de libéralité supérieur à 25 %) et ne sont pas considérés comme de l'assistance publique au développement puisqu'ils servent «à aider les exportateurs canadiens à soutenir favorablement la concurrence avec leurs homologues dans d'autres pays».

Souscriptions de capital (investissements)

Les souscriptions de capital sont également connues au Canada sous le nom d'«investissements». Elles sont déterminées en fonction de chaque pays au moment de son adhésion à une institution financière internationale. Le nombre d'actions qu'un membre détient est proportionnel au montant de ses souscriptions en capital. Selon les termes de l'accord qui lie les parties, l'institution rachètera les actions d'un pays qui cessera d'être membre.